This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06735584 6

HNK
Codes

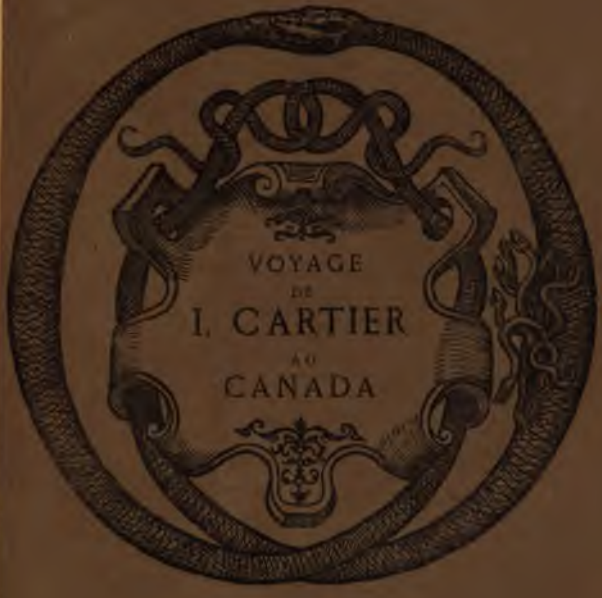
VOYAGE
DE
I. CARTIER
AU
CANADA

# RELATION ORIGINALE

DE

# JACQUES CARTIER

# RELATION ORIGINALE

DE

# JACQUES CARTIER

# RELATION ORIGINALE

DE

# JACQUES CARTIER

Lyon. -- Imprimerie de Louis Perrin.

BREF RÉCIT ET SUCCINCTE NARRATION

DE LA

# NAVIGATION

FAITE EN MDXXXV ET MDXXXVI

PAR LE CAPITAINE

# JACQUES CARTIER

AUX ILES DE

## CANADA

## HOCHELAGA, SAGUENAY

ET AUTRES

RÉIMPRESSION FIGURÉE

DE L'ÉDITION ORIGINALE RARISSIME DE MDXLV

AVEC LES VARIANTES DES MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

PRÉCÉDÉE

D'UNE BRÈVE ET SUCCINCTE

INTRODUCTION

HISTORIQUE

PAR M. D'AVEZAC

731V

PARIS

LIBRAIRIE TROSS

PASSAGE DES DEUX PAVILLONS (PALAIS-ROYAL), N° 8

1863

Checked
May 1913

REG. NO. 5874/02

# BREVE ET SUCCINCTE

# INTRODUCTION

## HISTORIQUE.

---

### I.

Aucun peuple ne ſemble avoir tenu auſſi peu de compte que les Français de la part légitime qui devait lui appartenir dans l'hiſtoire des découvertes & de l'exploration des contrées lointaines; nul ne s'eſt montré ſi peu ſoucieux de la renommée que pourraient lui acquérir ſes aventures maritimes ou ſes pérégrinations terreſtres; & tandis que d'autres nations ſonnaient leurs plus éclatantes fanfares en l'honneur de leurs propres mérites, nous avons laiſſé perdre le ſouvenir des navigations & des voyages parallèlement accomplis avec moins de retentiſſe-

ment par nos aïeux, & qui nous ſont quelquefois accidentellement révélés, à notre grand ébahiſſement, par les récits des étrangers.

Qui donc, par exemple, nous pourra dire aujourd'hui quel était ce navire français dont l'arrivée à Canton eſt racontée ſous la date de 1521 dans les Annales chinoiſes, à l'époque où le Portugal & l'Eſpagne prétendaient avoir ſeuls, par privilége, l'accès de ces mers? Bien d'autres de nos proueſſes, ſurtout des plus anciennes, ont ainſi diſparu, ſans doute, de la mémoire des hommes.

Les entrepriſes officielles patronnées par le ſouverain ont preſque ſeules échappé à ce total oubli des contemporains & de la poſtérité; mais pour beaucoup d'entre elles, c'est à grand'peine encore qu'il ſe peut recueillir quelques lambeaux des relations où elles étaient racontées.

Tel eſt préciſément le cas pour le célèbre navigateur breton qui le premier alla planter le drapeau de la France aux lieux où s'élèvent maintenant Québec & Montréal: ſur ſes trois voyages au Canada, nous ſommes redevables à un collecteur italien (Ramuſio) de nous avoir tranſmis le récit du premier dans une verſion que nous tenons volontiers pour fidèle, comme nous devons à un collecteur anglais (Hakluyt) d'avoir ſauvé les fragments mutilés du troiſième dans une traduction que nous voulons bien ſuppoſer exacte; c'eſt uniquement pour le ſecond voyage qu'il eſt parvenu juſqu'à nous une relation originale françaiſe, émanée de l'un des compagnons de Jacques Cartier, ſinon de lui-même: & de l'édition qui en fut faite à Paris en 1545, les bibliographes ne connaiſſent plus en Europe qu'un ſeul exemplaire, conſervé au muſée Britannique; c'eſt là qu'il a fallu en aller prendre une exacte

copie à l'intention des amateurs qui attachent du prix à ces vieilles reliques, pour la reproduire ſcrupuleuſement dans le mince volume en tête duquel nous écrivons ces lignes.

## II.

Les côtes derrière leſquelles s'étendent les parages explorés, pour la première fois ſuivant toute apparence, par le célèbre malouin, avaient dès longtemps été reconnues, & la tradition a conſervé la mémoire d'établiſſements fort anciens en quelques parties de ce vaſte littoral qui s'étend, vis-à-vis de l'Europe occidentale, depuis les abords de la zone torride juſqu'aux froides régions arctiques.

Les enfants de la verte Erin, qui de nos jours émigrent en ſi grand nombre vers les Etats de l'Union américaine, avaient, comme aux Fær-œr & comme en Iſlande, devancé pareillement ſur cette marge extrême de l'Océan occidental, les aventuriers ſcandinaves, qui partout les rencontrèrent déjà établis : quand le chef iſlandais Are Marſon, le triſaïeul du ſavant Are Froda, fut jeté par la tempête en 983 ſur ces lointains rivages, que les ſagas du Nord ont appelés *Irland it Mikla*, ou la Grande-Irlande, il y fut recueilli par une population chrétienne, qui le baptiſa & le retint au milieu d'elle ; c'eſt là que ſeize ans après vint ſe réfugier Biœrn Asbrandſon, s'arrachant à l'amour de la belle Thurida pour fuir la colère d'un frère offenſé ; & il avait paſſé vingt-huit années ſur cette terre étrangère quand y aborda ſon compatriote Gudleif Gudlangſon, parti de Dublin pour retourner en Iſlande, pouſſé par les vents du

nord-eſt juſque par delà l'Océan, ſurpris d'y entendre encore les ſons de la langne d'Erin, mais reprenant auſſitôt la mer, grâce à l'entremiſe de Biœrn, & emportant de la part du vieil exilé un anneau d'or pour ſa bien-aimée Thurida, & une épée pour Kiartan, le fils qu'il avait eu d'elle.

A côté de ces veſtiges des anciennes émigrations tranſatlantiques des Irlandais, leurs voiſins les Gallois ont peut-être auſſi une place à revendiquer pour eux-mêmes : du moins ſe conſerve-t-il chez eux une certaine tradition des navigations occidentales de Madoc, le ſecond des fils d'Owen Guynedd, un de leurs princes; fuyant les diſcordes inteſtines de ſa propre famille, il partit en 1170 pour aller à la découverte vers ces lointains parages, y choiſit un lieu à ſa convenance où il débarqua cent vingt hommes, & revint équiper en Europe une flotille de dix navires pour tranſporter dans ce nouvel établiſſement tous les éléments d'une colonie permanente; mais là s'arrête la vieille légende, & quelques vers gallois du quinzième ſiècle ont ſeuls tardivement conſacré le ſouvenir de l'entrepriſe de Madoc ap Owen.

## III.

Les établiſſements ſcandinaves offrent à notre inveſtigation plus de certitude, de ſuite & de durée. L'iſlandais Biarne Hériulfson, écarté pendant une brume intenſe de ſa route vers le Grœnland où il allait retrouver ſon père, avait aperçu & côtoyé en 986 des terres inconnues vers l'occident, d'où il avait regagné en cinq journées de mer la demeure

paternelle : le récit qu'il en faifait un jour, après plufieurs années, à la cour de Norvège, fit naître le regret qu'il n'eût pas effectué une reconnaiffance plus exacte de ces contrées nouvelles; fi bien qu'un de fes compagnons, Leif Erikfon ayant réfolu d'aller compléter fa découverte, lui acheta fon navire, y embarqua trente-cinq hommes au printemps de l'an 1000, & vint atterrir à la côte fignalée par Biarne, au point où celui-ci l'avait perdue de vue : ce n'était qu'un plateau rocheux & aride, *Helluland*, où l'érudition moderne a cru reconnaître Terre-Neuve; on reprit la mer, & l'on vint defcendre, au bout de trois journées au fud-oueft, fur une terre plate & boifée, *Markland*, fignalée par la blancheur des fables du rivage, telle que les inftructions nautiques repréfentent l'Acadie; puis navigant encore deux journées au fud-oueft, on atteignit une île, près de laquelle une péninfule s'avançait à l'eft & au nord, comme on voit aujourd'hui le cap Cod dépaffer au nord-eft l'île Nantucket; Leif s'engagea dans le détroit, puis trouvant au-delà un lieu favorable, il forma près d'une petite rivière un établiffement pour explorer à fon aife le pays; & comme on rencontra dans les environs de *Leifsbudir*, la vigne croiffant fpontanément, on donna à cette contrée le nom de *Vinland;* c'eft aujourd'hui le Rhode-ifland & la région voifine. Après avoir pris un chargement de bois de conftruction, Leif revint au printemps de 1001 au Grœnland, & pendant une douzaine d'années encore fes frères Thorwald & Thorftein, fa belle-fœur Gudrida remariée à Thorfinn Karlfefne, & enfin fa vaillante fœur Freydifa, firent diverfes expéditions femblables au Vinland; mais l'hoftilité des fauvages indigènes les fit renoncer à pourfuivre ces armements périodiques. D'autres, fans doute, les reprirent à leur

tour, & les établiſſements fondés par Leif & par Thorfinn ſe développèrent à la longue d'une manière permanente, puiſque l'évêque grœnlandais Erik s'y rendit lui-même en 1121 afin de pourvoir aux beſoins ſpirituels de la colonie.

Les ſagas du Nord ont conſervé quelques autres traces des relations qui ſe continuèrent entre le Grœnland & la côte oppoſée : en 1266 des navires furent envoyés en reconnaiſſance par delà les ſtations de pêche les plus avancées, juſqu'à la hauteur, penſe-t-on, du détroit de Barrow; en 1285 deux eccléſiaſtiques iſlandais, Adalbrand & Thorwald Helgaſon, naviguaient à l'oueſt juſqu'à Terre-Neuve, déſignée en cette circonſtance par les chroniqueurs ſous le nom de *Fundu-nyia-land*, qui ſe retrouve tout entier dans la forme anglaiſe actuelle de New-foundland; enfin, en 1347, un voyage de dix-ſept Grœnlandais au Markland fut contrarié au retour par une tempête qui entraîna le navire en Iſlande; & la narration qu'on en faiſait en 1356 montre que le pays de Markland était alors encore fréquenté par les Scandinaves. Mais il n'en eſt plus queſtion dans leurs hiſtoires ultérieures.

## IV.

Un récit vénitien, venu à la lumière après un trop long oubli, peut néanmoins, ſans trop de ſcrupule, être admis en appendice à la ſuite de ces ſouvenirs des navigations ſcandinaves : je veux parler des lambeaux d'une correſpondance de famille émanée des frères Nicolas & Antoine Zéni, qui s'étaient éta-

blis vers 1390 aux Fær-œr, ou comme on disait alors, en Frislande, & naviguèrent successivement pendant une quinzaine d'années dans ces mers septentrionales.

Le dernier y recueillit, de la bouche d'un vieux pêcheur, la notice d'une terre lointaine dans l'ouest, nommée *Estotiland*, où vingt-six ans auparavant (vers 1380 à ce qu'il semble), il avait été jeté par une furieuse tempête; les habitants conservaient des rapports habituels avec le Grœnland, & possédaient encore quelques livres latins, qu'ils ne comprenaient plus. Associé par eux, au bout de cinq années, à une expédition dans le sud, vers le pays de *Drogio*, une tempête le jeta plus loin, chez un peuple de sauvages cannibales qui le gardèrent esclave pendant de longues années, jusqu'à ce qu'après bien des vicissitudes il parvint à s'échapper de leurs mains & à regagner Drogio, d'où il revint après trois ans d'attente à Estotiland : il se livra alors au commerce entre ces deux contrées, s'y enrichit, & put terminer enfin sa longue odyssée en armant lui-même un navire pour retourner en Frislande.

C'est encore à ces relations de plus en plus rares, mais qui n'avaient jamais été complètement abandonnées entre les Etats scandinaves & leurs colonies du nord-ouest, que se rattache le souvenir de ce pilote norvégien, originaire de Pologne, Hans Kœln ou Ivan z'Kolna, c'est-à-dire Jean de Kolno en Mazovie, envoyé en 1476 pour ravitailler les stations du Grœnland, & qui visita, dit-on, la côte opposée en pénétrant jusqu'à la grande baie qui devait recevoir longtemps après le nom de Hudson.

## V.

Il eſt naturel de penſer qu'une notion plus ou moins préciſe, mais certaine & inconteſtée, de l'exiſtence des régions tranſatlantiques tant de fois abordées par les marins du Nord, s'était conſervée parmi eux, & les écrits d'Adam de Brème prouvent qu'elle avait même pénétré, dès le onzième ſiècle, juſqu'au ſein de la Germanie. On devait la trouver d'autant plus vivante & plus aſſurée, qu'on s'élevait davantage vers les eſcales d'où étaient parties les plus fréquentes expéditions : il ne faut donc point ſe récrier contre la ſuppoſition que dans ſon voyage d'Iſlande en 1477, Chriſtophe Colomb aurait recueilli en cette île des indices propres à exciter ou confirmer dans ſon eſprit la conviction que l'Océan occidental pouvait être franchi par de hardis navigateurs, ſûrs de trouver au-delà des rivages acceſſibles. Les théories du florentin Toſcanelli avaient déjà, en 1474, ſoutenu cette thèſe auprès des ſavants de Portugal, & lorſque Colomb parvint à les connaître quelques années après, vers 1481 ſuivant toute apparence, il n'héſita plus à ſe conſacrer ſans réſerve à l'accompliſſement du grand deſſein d'aller par cette voie de l'occident à la rencontre des plages extrêmes de l'Aſie orientale ; mais il lui fallut l'immenſe courage de mendier encore pendant plus de dix années, auprès des rois de l'Europe latine, des vaiſſeaux que, nouveau Typhis, il pût conduire à la conquête de cette autre toiſon d'or.

Serait-il vrai que, dans l'intervalle, un navigateur français, le capitaine Couſin, de Dieppe, porté à

l'oueſt, en 1488, juſqu'à de lointains parages inconnus, aurait alors atteint ou aperçu quelque point de la côte américaine? Rien ne ſe peut déduire avec préciſion des vagues indices que nous ont tardivement tranſmis à ce ſujet d'inſuffiſantes traditions; & en admettant le fait comme certain, ce ne ſerait en définitive qu'un anneau de plus à compter dans la chaîne des découvertes au bout de laquelle vient ſe ſouder, à la fameuſe date du 10 octobre 1492, la véritable priſe de poſſeſſion, par l'Europe, de l'hémiſphère tranſatlantique, ſimplement juſqu'alors viſité à l'aventure par les devanciers de l'immortel Génois.

## VI.

Pendant que Colomb, tout plein encore des illuſions de ſes rêves coſmographiques, s'ingéniait à retrouver dans l'archipel des Antilles le Zipan-gu & les domaines du grand qâân du Khatay, marqués à cette place ſur la carte que lui avait jadis envoyée Toſcanelli, un autre navigateur italien, établi depuis longtemps en Angleterre au port de Briſtol, Jean Cabot, de Veniſe, s'étant élevé vers l'oueſt durant un de ſes voyages, arriva, le 24 juin 1494, en vue d'une terre & d'une île inconnues, qu'il appela du nom de Saint-Jean, le patron du jour; & il revint ſolliciter une commiſſion royale qui lui aſſurât le privilége de ſes découvertes ſous l'autorité de la Couronne d'Angleterre, ce qui lui fut accordé par lettres-patentes données à Weſtminſter le 5 mars 1496. Il effectua en conſéquence, en 1797, ſur un navire armé à Briſtol au compte du roi Henri VII,

& accompagné de trois bâtiments marchands, un ſecond voyage de trois mois, dont il était de retour au commencement d'août, après une navigation de trois cents lieues le long d'une côte où nul habitant ne s'était montré, & ſur laquelle il avait planté la bannière britannique de Saint-Georges & le pavillon vénitien de Saint-Marc.

De nouvelles lettres royales, du 3 février 1498, l'autoriſèrent alors à choiſir dans les ports d'Angleterre juſqu'à ſix navires de charge deſtinés à tranſporter des colons aux terres & îles ainſi découvertes, & bientôt deux bâtiments armés aux frais du roi & portant trois cents hommes partirent pour cette deſtination ſous les ordres de Sébaſtien Cabot, qui avait accompagné ſon père dans ſes deux précédentes explorations; mais la rigueur de la ſaiſon, bien qu'on fût au mois de juillet, lui fit perdre une grande partie de ſon monde : arrêté par les glaces vers 56° à 58° de latitude, il deſcendit la côte juſqu'à la hauteur du détroit de Gibraltar, & n'ayant plus de vivres, il revint en Angleterre, ramenant avec lui trois ſauvages, qui furent préſentés au roi quelque temps après.

L'inſuccès de cette expédition, la mort de ſon père, & peut-être des compétitions rivales, éloignèrent pour longtemps Sébaſtien Cabot de ces entrepriſes. Paſſé au ſervice de l'Eſpagne, mais revenu momentanément en Angleterre à la mort de Ferdinand le Catholique, on le revit ſeulement en 1517, ſur les vaiſſeaux de Henri VIII, recommencer, en compagnie de ſir Thomas Pert, vice-amiral d'Angleterre, une exploration de la côte qu'il avait déjà trois fois viſitée, atteindre le 11 juin une latitude de 67° 30', & ſe trouver forcé par la timidité du commandant & l'oppoſition des équipages, de renoncer

à pouſſer plus loin ſes découvertes, bien que la mer parût encore libre devant eux.

## VII.

Les découvertes anglaiſes de 1497 & l'eſſai de colonifation de 1498, bientôt connus en Eſpagne & en Portugal, y éveillèrent la crainte d'une concurrence inattendue dans la recherche des richeſſes dont on s'était promis la poſſeſſion excluſive, & des expéditions y furent auſſitôt projetées à l'encontre de cette méconnaiſſance de leurs prétendus droits.

On a cru retrouver dans une lettre royale datée de Séville le 6 mai 1500, & dans quelques autres circonſtances douteuſement ſignificatives, les indices d'une entrepriſe méditée par l'Eſpagne, mais qui n'eut point alors de ſuites ſérieuſes.

Le Portugal fut plus actif : une expédition fut confiée dès l'année 1500, par le roi Emmanuel à Gaſpard Cortereal, qui partit de Tercère avec deux navires, s'avança tout d'abord juſqu'à 50° de latitude ou davantage, & reconnut, juſqu'à un fleuve chargé de glaçons, *Rio Nevada*, la grande terre qui fut alors appelée de ſon nom & que l'on déſigne aujourd'hui ſous celui de Labrador. Revenu heureuſement à Lisbonne, il en repartit l'année ſuivante avec ſes deux navires ; ſe dirigeant à l'oueſt nord-oueſt, il trouva la terre à une diſtance de deux mille milles, & courut l'eſpace de ſix à ſept cents milles encore le long d'une côte, arroſée de fleuves nombreux & couverte de grands bois, qu'il ſuppoſa devoir être la continuation de celle qu'il avait vue dans le nord l'année précédente, mais juſqu'à la-

quelle il ne pouvait tenter d'arriver cette fois, à cauſe des glaces : le pays était très-peuplé, & il ne ſe fit pas ſcrupule d'y enlever un certain nombre d'habitants, dont il garda cinquante à ſon bord, & plaça huit autres ſur la ſeconde de ſes caravelles. Celle-ci rentra à Lisbonne le 8 octobre 1501, mais l'autre, attendue d'heure en heure, de ſemaine en ſemaine, ne reparut plus. Michel Cortereal réſolut d'aller à la recherche de ſon frère, & partit au printemps de 1502 avec trois navires pour aller fouiller ſéparément toutes les rivières de la côte, fixant au 20 août un rendez-vous général en un lieu convenu, pour le retour ; mais il ne s'y trouva point lui-même, & les deux autres navires, après l'avoir vainement attendu, revinrent ſeuls en Portugal, où l'on n'eut plus aucune nouvelle de ſon ſort.

Dans l'intervalle, d'autres Portugais des Açores, Jean Gonçalves, Jean & François Fernandes, s'aſſociaient à des armateurs de Briſtol, Richard Warde, Thomas Ashehurſte & Jean Thomas, pour une expédition de découverte en ces parages, & obtenaient avec eux à cet effet, du roi Henri VII, des lettres de privilége, données à Weſtminſter le 19 mars 1501, en conſéquence deſquelles deux voyages paraiſſent avoir été exécutés cette même année & la ſuivante. A la fin de celle-ci, une nouvelle aſſociation fut concertée pour le même objet entre les deux Portugais Jean Gonçalves & François Fernandes, & les deux armateurs de Briſtol Hugues Elyot & Thomas Ashehurſte, qui obtinrent pareillement des lettres royales données à Weſtminſter le 9 décembre 1502, & en vertu deſquelles paraiſſent avoir été exécutés en 1503, 1504 & 1505 des voyages ſucceſſifs, dont on retrouve quelque trace, comme pour les deux précédents, dans les comptes de dépenſes

de la caſſette particulière du roi Henri VII : on peut même conjecturer qu'il ſe tentait dès lors de nouveaux eſſais de coloniſation, puiſqu'un prêtre faiſait partie de l'expédition de 1504.

## VIII.

Les Français, de leur côté, pratiquaient auſſi, dès cette époque, les mers qui baignent la côte orientale des deux Amériques ; ſans nous arrêter à parler de leurs navigations auſtrales, bornons-nous à rappeler ici leurs expéditions de pêche & leurs explorations privées en ces parages où l'autorité royale vint ſi tardivement donner une conſécration publique à leurs efforts. Nous ne chercherons même pas à recueillir de ſimples traditions ou de vagues indices plus ou moins dignes d'un examen ſérieux : nous voulons nous en tenir à des témoignages explicites & formels.

C'eſt à la collection italienne de Ramuſio qu'il nous faut recourir pour retrouver, ſous un vêtement étranger, avec le titre pompeux de grand capitaine de mer, un français de Dieppe, dans lequel il nous eſt permis de reconnaître l'aſtronome & pilote Pierre Crignon, qui fut le compagnon des frères Parmentier dans leur voyage de 1529 à Sumatra, & qui avait également navigué ſur les côtes du Bréſil & de Terre-Neuve.

En décrivant cette dernière, qui s'étend, continent & îles, du 40e au 60e degrés de latitude ſur une longueur de trois cent cinquante lieues, il fait remarquer la briſure accuſée par le cap Ras entre la direction de la côte méridionale qui ſe refuſe vers

l'oueſt, & celle de la côte boréale qui court vers le nord. Aux Portugais eſt due la découverte des ſoixante-dix lieues environ de littoral compriſes entre le cap Ras & le cap de Boaviſta; tout ce qui eſt au ſud du cap Ras a été exploré en 1504 par les Normands, & par les Bretons, qui y ont laiſſé leur nom à un cap bien connu; tout ce qui eſt au nord du cap de Boaviſta a été relevé pareillement par leſdits Normands & Bretons : le capitaine Jean Denys, de Honfleur, avec le pilote Camart, de Rouen, y conduiſit ſon navire en 1506, & en rapporta, dit-on, une carte aſſez étendue; puis, en 1508, le capitaine Thomas Aubert, commandant le navire *la Penſée*, armé par Jean Ango, père du célèbre gouverneur de Dieppe, y tranſporta le premier des colons normands.

Dix ans après, en 1518, ſuivant l'interprétation commune, mais peut-être en réalité quelques années plus tard, fut entrepriſe une expédition analogue « par le ſieur baron de Léry & de Saint-Juſt vicomte « de Guen, lequel ayant le courage porté à choſes « hautes, déſiroit s'eſtablir par delà & y donner com- « mencement à une habitation de François »; il s'était approviſionné d'hommes & de beſtiaux, & fit voiles juſqu'à l'île de Sable en face des pêcheries bretonnes; « mais la longueur du voyage l'ayant trop « longtemps tenu ſur la mer, il fut contraint de déchar- « ger là ſon beſtail, vaches & pourceaux, faute d'eaux « douces & de pâturages »; & cette expédition avortée n'eut d'autre réſultat que d'avoir jeté ſur cette terre aride des animaux qui s'y multiplièrent graduellement, & devinrent, longtemps après, une reſſource ineſpérée pour d'autres Français qu'une fortune de mer devait un jour condamner à y ſéjourner cinq ans entiers dans un déplorable abandon.

Jusqu'alors, ce n'étaient que des expéditions privées.

## IX.

Enfin le roi de France se détermina à prendre lui-même sa part dans le lotissement des terres d'outre-mer que se faisaient à leur guise les autres souverains de l'Europe occidentale, & il envoya officiellement à son tour, à la découverte des pays transatlantiques où il lui conviendrait de prendre pied.

Le temps était déjà loin, où l'on avait cru retrouver en ces contrées le Japon, la Chine & les Indes d'Asie : les navigations de Cabot dans le nord, comme celles de Vespuce dans le sud avaient démontré qu'il s'agissait en réalité d'un monde nouveau ; & bien qu'on le crût réuni à ses dernières limites aux régions boréales asiatiques, l'extension des conquêtes espagnoles dans l'ouest, & la circumnavigation de Magellan, avaient appris qu'il y avait au-delà de ce nouveau continent une autre mer par laquelle on arrivait à l'Orient véritable, si plein de richesses & de merveilles : quelque passage, moins éloigné que le détroit franchi par l'escadre castillane, pouvait exister sur l'immense ligne des côtes américaines, & conduire par une voie plus courte à ces îles des épices, objet de tant de convoitises rivales.

François Ier mit en 1523 aux ordres du florentin Jean Verrazzano quatre navires pour aller à la recherche d'un tel passage & prendre possession des terres où il serait possible de le rencontrer. Mais une tempête fit avorter les premières tentatives ; les

viciſſitudes de la guerre & de la mer ne laiſſèrent au navigateur la faculté d'effectuer ſon exploration que dans une ſeconde campagne & avec une ſeule nef, *la Dauphine*, ſur laquelle il partit définitivement de Madère le 17 janvier 1524 pour aller atterrir à la fin de février vers 34° de latitude, ſur une côte inconnue, qu'il longea l'eſpace de cinquante lieues en tirant au ſud, ſans y découvrir aucune baie ; ce qui lui fit reprendre la bordée du nord, & ſuivre enſuite le littoral à l'eſt & au nord-eſt juſqu'au parallèle de 41° 40', deſcendant à terre par intervalles, pour reconnaître le pays, où la vigne croiſſait en abondance, & les habitants, dont le teint était généralement foncé, & les mœurs hoſpitalières ; il rencontra enfin une belle & grande rivière, aux eaux profondes, aux pittoreſques rivages (le Hudſon), d'où un orage ſoudain le força de s'éloigner à ſon grand regret, pour ne s'arrêter qu'après une courſe de quatre-vingts lieues encore droit à l'eſt, où il rencontra une île triangulaire ſemblable à celle de Rhodes, qu'il appela *Louiſe*, du nom de la mère du roi de France, & derrière laquelle s'ouvrait une baie commode (Narraganſet) habitée par une population beaucoup plus blanche que toutes les autres & qui lui fit l'accueil le plus cordial. Après avoir joui pendant quinze jours de cette gracieuſe hoſpitalité, il reprit ſa route le 6 mai, longeant une côte qui s'élevait progreſſivement & ſe couvrait de bois touffus habités par un peuple brun & farouche, puis une terre nue & rocheuſe bordée d'un grand nombre d'îles ; juſqu'à ce qu'arrivé à 50° de latitude, ayant conſommé toutes ſes munitions & ſes vivres, il revint en France, & écrivit en rade de Dieppe le compte-rendu de ſon voyage, qu'il adreſſa au roi le 8 juillet 1524.

On raconte que dans une expédition ultérieure

aux mêmes parages, Verrazzano étant descendu à terre sans assez de précaution, fut saisi par les sauvages, & servit de pâture à un horrible festin. Avait-il immédiatement reçu de François Ier une nouvelle mission, on ne sait. D'autres soucis étaient venus absorber les pensées du monarque, & le prisonnier de Pavie n'eut bientôt plus le loisir de songer de longtemps à la poursuite de ses projets d'établissement outremer.

## X.

L'Espagne, au contraire, triomphait, & pendant que Fernand Cortez adressait de Mexico, le 18 octobre 1524, à l'empereur Charles-Quint, un rapport où il développait l'idée de faire explorer à la fois la côte atlantique depuis la Floride jusqu'aux Bacalaos, & la côte opposée sur l'Océan pacifique, pour trouver le secret de ce passage que Verrazzano était allé découvrir; un pilote portugais au service de l'Espagne, déserteur de l'expédition de Magellan & repoussé de celle de Loaysa, Etienne Gomes de Porto, obtenait à Séville, à la fin de cette même année, l'autorisation d'aller explorer aussi, sur les traces de Verrazzano, le littoral compris entre la Floride & les Bacalaos. Le comte Fernand d'Andrade, le docteur Beltram, le riche Christophe de Haro, lui armèrent un petit navire avec lequel il partit de la Corogne au commencement de 1525, alla toucher à Cuba & à la pointe de la Floride, & remontant au nord, explora particulièrement la côte comprise de 40° à 41° de latitude, un peu en-deçà & un peu au-delà, y enleva un grand nombre d'habitants pour en faire

des esclaves, poussa ensuite sa navigation, à ce qu'on dit, jusqu'au cap Ras, & revint, après une absence de dix mois, désarmer à la Corogne, d'où il se rendit à Tolède en novembre, précédé de la fausse nouvelle qu'il apportait du girofle, tandis qu'il n'amenait en réalité que des esclaves : méprise née d'un jeu de mots involontaire qui avait substitué *clavos* à *esclavos*. Et les cosmographes espagnols donnèrent le nom de *Tierra de Estévan Gomez* à la contrée qu'il avait reconnue & pillée, entre celle du licencié Luc Vasquez de Ayllon & les pêcheries bretonnes.

## XI.

Les Anglais de leur côté renouvelèrent leurs tentatives : un riche commerçant de Bristol établi à Séville, fils de l'un des associés de Hugues Elyot dans l'armement de 1503 pour Terre-Neuve, Robert Thorne, qui venait de prendre un intérêt matériel considérable dans l'entreprise de Sébastien Cabot par le sud en 1526, adressait peu de temps après au roi Henri VIII, un mémoire pour signaler à son attention l'avantage que l'Angleterre aurait sur les Espagnols & les Portugais si elle découvrait un passage par le nord-ouest vers les îles aux épices ; & sur l'invitation du révérend Edouard Lee, envoyé de Henri VIII auprès de Charles-Quint, il remettait à cet ambassadeur des considérations étendues & développées, pour le même objet.

Quelle qu'ait pû être l'influence de ces écrits sur les déterminations royales, toujours est-il que deux navires, le *Samson* & la *Mary* de Guilford, quittant la Tamise le 20 mai 1527, & partant définitivement

de Plymouth le 10 juin, sous le commandement de Jean Rut, firent voile vers le nord jusqu'au 1er juillet, qu'ils furent assaillis dans la nuit par un violent orage; la tempête les sépara, & fit probablement sombrer le *Samson*, qui ne reparut plus; deux jours après, par 53° de latitude, la *Mary*, drossée par les glaces, redescendait vers 52°, où elle aperçut la terre; elle atteignit un hâvre bien abrité, & s'y arrêta dix jours pour faire de l'eau. Comme, au départ des deux navires, le rendez-vous avait été donné, en cas de séparation accidentelle, au cap de Sper de Terre-Neuve, où l'on devait s'attendre mutuellement durant six semaines, Rut gouverna au sud pour s'y rendre, & vint mouiller le 3 août dans la baye de Saint-Jean, où il trouva onze navires de pêche normands, un breton & deux portugais; de là il écrivit au roi pour lui rendre compte des événements, pendant que le mathématicien de l'expédition, Albert de Prato, chanoine de Saint-Paul de Londres, écrivait de son côté, le 10 août, au cardinal Wolsey légat du saint-siége.

C'est chez les historiens espagnols des Indes occidentales qu'il faut chercher les traces ultérieures de cette expédition avortée : on y trouve signalée l'apparition, aux Antilles, d'un navire anglais, armé en même temps qu'un autre pour aller par le nord au pays du grand khan, séparé de son compagnon par la tempête, arrêté dans sa route par les glaces, redescendu aux Bacalaos où il avait rencontré jusqu'à cinquante bâtiments de pêche espagnols, français & portugais, ayant vu son pilote (un piémontais, peut-être précisément ce même Albert de Prato dont il vient d'être question) massacré par les sauvages sur une côte inhospitalière, venu ensuite le long du littoral jusqu'à la rivière de Chicora, de là gagnant

la Jamaïque, repouſſé de Saint-Domingue à coups de canon, & reprenant enfin la route d'Angleterre.

Les ſouvenirs que Hakluyt put recueillr longtemps après de la bouche de quelques contemporains, c'eſt que le navire parti de la Tamiſe le 20 mai 1527 était rentré au port vers le commencement d'octobre de la même année.

## XII.

Quand la paix de Cambrai eut rendu à François Ier le loiſir d'aviſer à l'adminiſtration de ſon royaume, il put reprendre ſes deſſeins d'exploration & d'établiſſement dans le nouvel hémisphère : c'était un moyen encore de lutter contre ſon hautain & trop heureux rival. Il accueillit donc avec faveur la demande qu'un capitaine de navire de Saint-Malo, Jacques Cartier, adreſſait en 1533 à Philippe de Chabot, ſeigneur de Brion, comte de Buzançois & de Charny, amiral de France, d'être envoyé au compte du roi pour continuer l'entrepriſe de découverte & de coloniſation confiée neuf ans auparavant à Jean Verrazzano.

Deux navires, du port de ſoixante tonneaux, ayant chacun ſoixante & un hommes d'équipage, furent en conſéquence mis ſous ſes ordres; & le vice-amiral Charles de Mouy, ſeigneur de la Meilleraye, ayant pris au nom du roi le ſerment de tous les gens de l'expédition, elle partit de Saint-Malo le 20 avril 1534, & vint atterrir le 10 mai ſuivant à Terre-Neuve, près du cap Boaviſta, mouillant à cinq lieues de là vers le ſud, dans un port qui reçut le nom de Sainte-Catherine; on remonta enſuite la côte

vers le nord pour entrer dans le golfe des Châteaux, c'eſt-à-dire le détroit actuel de Belle-Iſle, & le nom de Sainte-Catherine (qui était peut-être celui d'un des navires) reparut une ſeconde fois pour déſigner l'île même qui ſignale cette ouverture.

A partir de ce point, Cartier longea vers l'oueſt la côte méridionale du Labrador, jalonnant çà & là ſa route de quelque nom breton, tel que Breſt ou Saint-Servan, au milieu de beaucoup d'autres, juſqu'à la baie de Shecatica, qui fut appelée port de Jacques Cartier. Comme le golfe allait s'élargiſſant de plus en plus, il voulut en reconnaître la rive oppoſée, & il vint aborder au cap Double, la pointe Riche de nos jours, pour deſcendre enſuite la côte juſqu'à un cap qu'on atteignit le 24 juin & qu'on appela pour cette raiſon cap de Saint-Jean, aujourd'hui cap de l'Anguille. De là, tournant à l'oueſt, on toucha ſucceſſivement à diverſes îles, à l'une deſquelles fut laiſſé le nom de Brion, en l'honneur du grand-amiral qui avait patroné l'expédition, & l'on arriva au fleuve des Barques (la rivière Miramichi); on remonta enſuite au nord en explorant la baie des Chaleurs, dont l'entrée eſt ſignalée au delà par le cap de Prato (aujourdhui cap Farillon), où l'on ferait tenté de chercher un ſouvenir du pilote piémontais maſſacré dans l'expédition anglaiſe de 1527. Puis, coupant le détroit de Saint-Pierre (entre Gaſpé & Anticoſti) on regagna les terres ſeptentrionales près de la réſidence du chef ſauvage Tiéno, au cap actuel de Montjoli, & prenant déſormais à l'eſt pour s'en retourner, on franchit de nouveau le détroit de Belle-Iſle le jour de l'Aſſomption, & l'on rentra à Saint-Malo le 5 ſeptembre.

## XIII.

Le rapport que fit auſſitôt Cartier, des réſultats de ce premier voyage, fut très-bien accueilli, & dès le 30 octobre ſuivant le grand-amiral lui faiſait expédier, ſous ſon propre ſeing, une nouvelle commiſſion « du vouloir & commandement du Roy, pour « conduire, mener, & employer troys navyres équip- « pez & advitaillez chaſcun pour quinze mois, au « parachèvement de la navigation... jà commencée « à deſcouvrir oultre les terres neufves, & en iceluy « voyage eſſayer de faire & accomplir ce qu'il a plu « à mondit ſeigneur... commander & ordonner. »

Cartier ayant tout diſpoſé pour l'exécution de ſa nouvelle miſſion, partit de Saint-Malo le 19 mai 1535, &, contrarié par les vents dans ſa traverſée, n'arriva que le 7 juillet à l'Iſle aux Oiſeaux, d'où il ſe rendit au détroit de Belle-Iſle pour y attendre ſes deux conſerves, qui le rejoignirent le 26 juillet; il prit alors à l'oueſt vers le cap de Tiéno, où il était le 31 juillet, pourſuivit la même route juſqu'au 10 août, à l'entrée de la rivière actuelle de Saint-Jean, qu'il appela baie de Saint-Laurent, en l'honneur du patron du jour; & allant enſuite viſiter la grande île de Natiſcotec (ou Anticoſti, comme prononce le vulgaire) il y aborda le 15 août & lui donna en conſéquence le nom de l'Aſſomption.

Du côté du ſud elle faiſait face au pays de Honguedo, où commençait la grande rivière conduiſant à Canada & à Hochelaga, qu'il réſolut de remonter, en reprenant ſon exploration de la rive ſeptentrionale depuis la baie de Saint-Laurent. Il rencontra

d'abord ſept îles qu'il appela les iles Rondes, puis les îles du Bic auxquelles il donna le nom d'îlots de Saint-Jean; le 1er ſeptembre il reconnut l'entrée de la grande rivière de Saguenay & les deux îles (l'île Blanche & l'île Rouge) qui lui font face. Pourſuivant ſa route, il s'arrêtait le 6 ſeptembre ſur une île couverte de coudriers, laquelle conſerve encore le nom d'île aux Coudres qu'il lui donna, & le lendemain il atteignit un amas d'îles, où commençait le pays de Canada. La plus grande était chargée de vignes, ce qui la lui fit appeler d'abord île de Bacchus; mais il préféra-enſuite le nom d'île d'Orléans, qui lui eſt reſté. Au bout ſe trouvait un endroit convenable pour le mouillage de ſes navires: il s'y arrêta le 14 ſeptembre, jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, dont ce lieu prit le nom; c'eſt la rivière Saint-Charles d'aujourd'hui. Tout auprès était Stadacone, réſidence royale du chef de Canada, remplacée maintenant par la ville de Québec, dont le faubourg Saint-Jean eſt aſſis préciſément à l'endroit où giſait l'ancienne capitale des ſauvages.

Après avoir pourvu à la ſûreté de ſes navires dans le hâvre de Sainte-Croix, Cartier réſolut de pouſſer ſa reconnaiſſance dans le haut du fleuve juſqu'à Hochelaga avec le plus petit des trois bâtiments & les embarcations. Parti le 19 ſeptembre, il navigua ſans interruption juſqu'au 28, qu'il atteignit les domaines du chef Ochelay, à l'entrée d'une rivière où le courant était rapide & dangereux (la rivière Richelieu d'aujourd'hui), & bientôt après un grand lac formé par l'élargiſſement du fleuve (le lac Saint-Pierre actuel): là il lui fallut laiſſer le navire pour continuer de remonter avec les embarcations ſeules, & le 20 octobre on arrivait à Hochelaga, au-deſſous des rapides impétueux appelés aujourd'hui le cou-

rant de Sainte-Marie. La capitale était aſſiſe au pied d'une montagne bien cultivée, qui reçut le nom de Mont-Royal, lequel s'eſt perpétué à la même place ſous la forme de Montréal, ainſi qu'on appelle maintenant le chef-lieu du Haut-Canada.

En redeſcendant le grand fleuve, il remarqua, le 7 octobre, un affluent de la rive ſeptentrionale dont l'entrée était ſignalée par quatre petites îles boiſées, & auquel il donna le nom de Fouez (c'eſt-à-dire de Foix), qu'a remplacé celui de Trois-Rivières. Quatre jours après il rentrait au hâvre de Sainte-Croix, où les matelots des deux navires reſtés au mouillage avaient pendant ſon abſence élevé un fort. Il y paſſa tout l'hiver, très-maltraité par le ſcorbut, qui lui enleva vingt-cinq de ſes compagnons, & aurait fait de plus grands ravages ſi les indigènes ne lui euſſent enſeigné un remède souverain dans la décoction des feuilles & de l'écorce d'épinette blanche ou peſſe du Canada (*pinus alba* de Linné). Enfin, le 6 mai 1536, il appareilla pour retourner en France, abandonnant la carcaſſe d'un de ſes navires, faute de monde pour le réarmer. Les reſtes en ont été retrouvés dans la vaſe par les habitants de Québec, le 26 ſeptembre 1843; & quelques fragments en ont été envoyés, comme une précieuſe relique, au muſée de Saint-Malo.

Le 21 mai Cartier reconnaiſſait Honguedo, puis le cap de Prato, d'où il gagnait l'île de Brion, & le 1er juin, prenant au ſud-eſt, il touchait ſucceſſivement à deux pointes de terre qu'il appela le cap de Lorraine & le cap de Saint-Paul, au nord & à l'eſt de l'île du cap Breton; il abordait enſuite à Terre-Neuve dans une anſe qu'il appela le hâvre du Saint-Eſprit, & qui n'eſt autre que le port aux Baſques de nos jours; puis il rangeait la côte juſqu'aux îles de

Saint-Pierre, où il rencontra plusieurs navires français, & prenant enfin le large au sortir du hâvre de Rognouse ou baie des Trépassés, il rentrait à Saint-Malo le 16 juillet suivant.

## XIV.

Pendant que Cartier faisait sa traversée de retour, il se croisait avec une expédition anglaise composée de deux navires, la *Trinité* & le *Mignon*, montés par une association de gens distingués tenant à la cour & à la magistrature, réunis sous la direction de maître Hore, homme de grand courage & fort adonné à l'étude de la cosmographie, pour aller tenter des découvertes dans le nord-ouest : partis de Londres à la fin d'avril 1536, ils mirent plus de deux mois à atteindre le cap Breton, d'où ils gagnèrent l'île aux Pingouins, & s'élevèrent ensuite fort avant dans le nord, au milieu des glaces; mais la disette de vivres devint telle parmi eux, qu'ils étaient réduits aux dernières extrémités quand apparut un navire français bien approvisionné; ils parvinrent à s'en emparer par la ruse, & s'esquivèrent aussitôt pour retourner en Angleterre, où ils arrivèrent à la fin d'octobre, & ne purent être rejoints que plusieurs mois après par les Français qu'ils avaient dépouillés, & que le roi Henri VIII prit le parti d'indemniser de ses propres deniers.

En France, où Cartier avait ramené quelques sauvages canadiens, on s'occupait de les instruire, afin de trouver en eux des interprètes & des auxiliaires pour la civilisation de leurs compatriotes : ils furent baptisés le 25 mars 1538; mais le change-

ment de climat leur devint funeſte, & ils moururent tous ſauf un ſeul (une jeune fille) avant qu'on pût tirer d'eux aucun ſervice. Malgré ce déſappointement, une nouvelle expédition fut réſolue par l'intervention active d'un gentilhomme picard, Jean-François de la Roque ſieur de Roberval, que le roi, par lettres du 15 janvier 1540, nomma ſon lieutenant géneral ès terres neufves de Canada, Hochelaga & Saguenay & autres circonvoiſines. Des lettres royales, données à Saint-Prix le 17 octobre ſuivant, inſtituèrent Jacques Cartier capitaine général & maître pilote de tous les navires & vaiſſeaux qui ſeraient envoyés pour cette entrepriſe.

Cinq navires jaugeant enſemble quatre cents tonneaux ayant été convenablement diſpoſés en conſéquence, Cartier partit de Saint-Malo le 23 mai 1541, laiſſant en France Roberval, qui devait le rejoindre bientôt avec le complément du matériel deſtiné à la fondation de l'établiſſement projeté. Cartier ſe trouvait le 23 août au hâvre de Sainte-Croix; mais il préféra pour l'hivernage de ſes vaiſſeaux un autre endroit à quatre lieues plus loin, à l'entrée d'une rivière près du cap Rouge, où il conſtruiſit un fort & des magaſins, auxquels il donna le nom de Charlesbourg royal; après quoi il renvoya en France deux de ſes navires, ſous les ordres de Macé Jalobert ſon beau-frère, & d'Etienne Noël ſon neveu, qui partirent le 2 ſeptembre. Il alla lui-même reconnaître au-deſſus de Hochelaga les ſauts ou rapides qui barrent le cours du fleuve, revint hiverner au fort, & n'ayant aucune nouvelle de Roberval à la fin de mai 1542, il prit le parti de s'en retourner en France. Ayant relâché au hâvre Saint-Jean, ſous le cap Double, il y rencontra Roberval qui arrivait enfin avec deux navires, mais il ſe refuſa à remonter

avec lui, & vint désarmer à Saint-Malo, où on le voit, le 21 octobre, tenir sur les fonts baptismaux la fille du lieutenant de Roi gouverneur de cette ville.

A quelque temps de là, sur l'ordre du Roi, qui rappelait Roberval en France, Cartier partit de rechef de Saint-Malo au printemps de 1543 pour aller chercher les restes de cette expédition avortée, & rentra définitivement à Saint-Malo après une absence de huit mois.

Et l'idée d'un établissement français au Canada demeura désormais abandonnée pendant plus d'un demi-siècle.

## XV.

Après cette revue de toutes les navigations européennes vers les rivages transatlantiques du nord-ouest, depuis les plus anciennes traditions qui nous soient parvenues, jusqu'à la dernière de celles où figure le nom de Jacques Cartier, il ne nous reste que peu de mots à dire sur la personne du célèbre pilote malouin, & sur les lambeaux qui ont été recueillis de ses relations.

Un vieux marin de Saint-Malo, plein de zèle & de patriotisme, Charles Cunat, avait recouvré la vigoureuse ardeur de ses jeunes années, pour fouiller les archives de toute sorte qui se pouvaient trouver à sa portée dans sa chère ville natale; & ce qu'il n'y a point découvert, nul autre sans doute ne l'y saurait rencontrer. Aussi loin qu'il a pu remonter dans les actes de l'état-civil qui existent encore, il a entrevu un Jehan Cartier, qui de son mariage avec

Guillemette Baudoin avait eu ſix enfants, dont l'aîné, Jamet ou Jacques, né le 4 décembre 1458, eut à ſon tour, de ſon mariage avec Jeffeline Janſart, un fils né le 31 décembre 1494, lequel n'eſt autre que le célèbre navigateur Jacques Cartier, marié lui-même en 1519 avec Catherine des Granches, fille de Jacques des Granches connétable de la ville & cité de Saint-Malo, mais de laquelle il n'eut point de poſtérité.

Après qu'il eut renoncé à la navigation, il habitait pendant l'hiver, dans la ville de Saint-Malo, une maiſon ſituée « jouxte l'hôpital Saint-Thomas », mais dont il ne reſte depuis longtemps aucun veſtige; l'été il ſe retirait dans le domaine ſeigneurial de Limoilou, au village ainſi appelé, où ſon château conſerve encore le nom de Portes Cartier.

Il avait eu à ſoutenir, après le retour de Roberval, une inſtance dans laquelle on lui demandait compte des deniers dont il avait eu la diſpoſition pour l'entrepriſe commune : il fut reconnu qu'il y avait mis plus qu'il n'avait reçu, & la ſentence du tribunal d'Amirauté, du 21 juin 1544, lui donna gain de cauſe ſur tous les points.

On perd ſa trace après l'année 1552, & l'on en conclut qu'il décéda probablement avant d'atteindre ſa ſoixantième année.

## XVI.

Rédigea-t-il lui-même les relations des diverſes expéditions qu'il avait conduites au Canada? On peut le penſer, bien qu'il y ſoit toujours queſtion

de lui à la troisième personne, à la manière dont il est parlé de Jules César en ses immortels *Commentaires*. Dans tous les cas, le rédacteur a évidemment fait partie de chacune des expéditions racontées.

Un célèbre collecteur italien, qui s'était procuré diverses relations françaises dont il ne nous reste aujourd'hui rien autre chose que la version qu'il en a publiée, Ramusio, avait recueilli celle du premier voyage de Cartier, & c'est uniquement dans sa précieuse collection, ainsi que nous l'avons rappelé dès le début, qu'il faut aller reprendre, sous son déguisement étranger, un récit qui est pour nous d'un si grand intérêt. Cette version italienne, parue pour la première fois à Venise en 1556, y fut reproduite dans les réimpressions de 1565, 1606 et 1613. Elle fut retraduite en français pour être ainsi publiée à Rouen en 1598, chez Raphaël du Petit-Val, libraire & imprimeur du Roi, en un volume petit in-8° de 64 pages, sous ce titre : *Discours du voyage fait par le capitaine Jacques Cartier aux terres neufves de Canadas, Norembergue, Hochelage, Labrador, & pays adjacens, dite Nouvelle France, avec particulières meurs, langage & cérémonies des habitans d'icelle.* Lescarbot la réimprima avec une médiocre exactitude dans son *Histoire de la Nouvelle-France* (livre III, chapitres II à V), dont il y a quatre éditions, aux dates de 1609, 1611, 1617 & 1618. Les *Archives des voyages* de Ternaux-Compans l'ont reproduite en 1840 avec plus de scrupule, dans leur première livraison (pages 117 à 153). Enfin la Société littéraire & historique de Québec l'a comprise à son tour dans un volume de réimpressions consacré aux *Voyages de découverte au Canada entre les années* 1534 *&* 1542, publié à Québec en 1843, & dont ce morceau occupe les vingt-trois premières pages ; mal-

heureusement les inexactitudes de Lescarbot n'y ont pas toutes été rectifiées.

Ainsi que nous l'avons dit aussi dès le début, c'est au collecteur anglais Richard Hakluyt d'Oxford, que nous sommes redevables de nous avoir conservé, dans une version anglaise, les fragments mutilés qu'il avait pu se procurer pendant son séjour en France (de 1584 à 1588) concernant le troisième voyage de Cartier : c'est d'abord la relation, non achevée, du navigateur; puis une lettre de son petit-neveu Jacques Noël, écrite de Saint-Malo le 19 juin 1587, & un fragment d'une seconde lettre du même, constatant que toutes les recherches faites dans la famille pour retrouver une relation plus complète étaient demeurées sans résultat. Hakluyt a imprimé à la suite, toujours en anglais, le routier du voyaye depuis Belle-Isle jusqu'à 230 lieues en amont de la rivière de Canada, rédigé par Jean Allefonfce, de Sainte-Onge près Cognac, maître pilote de Roberval en 1542; & enfin la relation de Roberval lui-même, non achevée il est vrai, mais conduite jusqu'au 22 juillet 1543, date probablement peu éloignée de celle où Cartier vint le rechercher d'après les ordres du roi. Hakluyt avait donné en 1600 le volume qui contient l'édition originale de ces pièces (pages 232 à 242); elles se trouvent naturellement reproduites dans la réimpression de 1812. La Société littéraire & historique de Québec a repris dans Hakluyt tous ces lambeaux pour les retraduire en français & les insérer en 1843 dans le volume que nous avons mentionné plus haut.

## XVII.

Quant à la relation du ſecond voyage, qui nous intéreſſe plus ſpécialement ici, elle eſt, comme on ſait, la ſeule dont nous poſſédions la rédaction françaiſe originale ; il en exiſte une édition, imprimée à Paris en 1545, en un volume de 48 feuillets petit in-8°, d'une telle rareté que les bibliographes n'en connaiſſent en Europe qu'un exemplaire. Une reproduction ſcrupuleuſe & figurée de cet exemplaire unique a tenté le zèle d'un éditeur fort habitué à la recherche & au maniement des livres curieux; & voilà comment a pris naiſſance l'édition d'amateur en tête de laquelle doit ſe placer l'introduction dont nous écrivons en ce moment la dernière page.

Ce volume introuvable, qui échappait à toutes les recherches, était ſi peu connu, que l'on n'avait même qu'une très-fauſſe idée de ce qu'il contenait, & la Société littéraire & hiſtorique de Québec en 1843, auſſi bien que M. Ternaux-Compans en 1841, le conſidéraient comme la rédaction françaiſe originale de la relation du *premier* voyage, au lieu du *ſecond;* pour celui-ci, on n'en connaiſſait d'autre publication que celle de Leſcarbot dans ſon *Hiſtoire de la Nouvelle-France* (livre III, chapitres VI à VIII, XII à XVIII, & XXII à XXVII) où le voyage de Cartier ſe trouve morcelé & entrecoupé de fragments diſloqués du voyage de Champlain.

Mais il exiſte à Paris, à la Bibliothèque impériale, trois exemplaires manuſcrits de cette même relation de Cartier, ſous les n^os^ 5589, 5644 & 5653 : M. Ternaux-Compans ayant eu communication des deux

premiers, en tira une copie, qu'il fit imprimer en 1841 en tête du ſecond volume de ſes *Archives des voyages* (pages 5 à 66). De ſon côté la Société littéraire & hiſtorique de Québec ayant fait prendre copie du troiſième manuſcrit, & l'ayant collationné avec les deux autres, ainſi qu'avec les extraits de Leſcarbot, l'a reproduite dans ſon volume de 1843 (pages 24 à 69).

L'édition originale de 1545 ne ſaurait être préſentée comme exempte d'incorrections, tant s'en faut : les coquilles typographiques y ſont fréquentes, & l'éditeur d'aujourd'hui aurait peut-être eu lieu d'héſiter à ſe montrer ſi rigoureuſement fidèle à la reproduire avec toutes ſes imperfections accidentelles, s'il n'eût trouvé un remède à l'inconvénient de cette reproduction ſervile, dans l'attention de relever avec ſoin, en appendice à la réimpreſſion actuelle, les corrections indiſpenſables, avec les variantes non ſeulement des manuſcrits, mais auſſi des fragments de Leſcarbot & des éditions de Ternaux-Compans & de la Société de Québec, dont les lectures ne ſont pas toujours préférables aux leçons de l'édition de 1545.

Cet expédient nous a paru donner à l'édition que voici l'avantage de conſerver intacte, ſuivant le goût impérieux des bibliomanes, la phyſionomie ſurannée de l'édition primitive, tout en mettant à la diſpoſition de ceux qui n'attachent à la forme qu'une importance ſecondaire, les éléments d'un texte plus correct & plus fidèle que tous les autres.

Neuilly-ſur-Seine, ce 12 août 1863.

# BRIEF RECIT, & ſuccincte narration, de la nauigation faicte es yſles de Canada, Hochelage & Saguenay & autres, auec particulieres meurs, langaige, & cerimonies des habitans d'icelles: fort delectable à veoir.

Avec priuilege

*On les uend à Paris au ſecond pillier en la grand ſalle du Palais, & en la rue neufue Noſtredame à l'enſeigne de leſcu de frãce, par Ponce Roffet dict Faucheur, & Anthoine le Clerc frères.*

1545.

## A MONSEIGNEVR LE

*Preuoſt de Paris ou ſon lieutenant ciuil.*

*SVppliẽt treshumblemẽt Ponce Roffet dict le Faulcheur, & Anthoine le Clerc freres & libraires de ceſte uille de Paris, qu'il uous plaiſe leur dõner la permiſſion de imprimer & uendre, ung liure, intitulé Briefue & ſuccincte narration de la nauigation, faicte es yſles de Canada & autres choſes y contenues : Pour lequel imprimer leur cõuient faire gros fraiz & deſpens, dont ilz pourroient eſtre ſruſtrez, enſemble de leurs labeurs s'il eſtoit permys à tous de l'imprimer. Ce conſideré il uous plaiſe & ordonner que deffences ſoient faictes à tous libraires & imprimeurs de la uille & preuoſte de Paris, de ne imprimer icelluy liure, n'y de en uendre d'autre que de l'impreſſion desdictz ſupplians, iuſques à quatre ans finiz & accompliz, ſur peine de confiſcation deſdictz liures & d'amende arbitraire, Et uous ferez bien.*

*Il eſt permys auſdictz ſuppliẽs, auec les deffences à tous autres, de ne imprimer le dict uoyage pour le temps & eſpace de trois ans. Faict le dernier iour de Feburier, Mil cinq cens quarãte quatre*

*Ainſi ſigné I. Morin.*

## AV ROY
Treſchreſtien.

CONSIDERANT, *O mon treſ-redoubté prince, les grādz bien & don de grace qu'il a pleu à Dieu le Createur faire à ſes creatures: Et entre les autres de mettre & aſſeoir le ſoleil, qui eſt la vie & congnoiſſāce de toutes icelles, & ſans lequel nul ne peult fructifier ni generer en lieu & place la ou il a ſon mouuement, & declination contraire, & non ſemblable es autres planettes. Par leſquelz mouuemēt & declinaiſon, toutes creatures eſtās ſur la terre en quelque lieu & place qu'elles puiſſent eſtre, en ont, ou en peuuent auoir en lan dudict ſoleil, qui eſt 365. iours et ſix heures, Autant de veue oculaire les vngs que les autres, non qu'il ſoit tant chault & ardant es*

*vngs lieux, que es autres par ses raiz & reuerberations, ny la diuision des iours & nuictz en pareille esgalleté : Mais suffit qu'il ayt de telle sorte & tant temperemẽt que toute la terre est ou peult estre habitee en quelque zone, climat, ou paralelle que ce soit : Et icelles auec ques les eaues, arbres, herbes, & toutes autres creatures de quelques genres ou especes qu'elles soient par l'influence d'iceluy soleil, donner fruictz & generations selon leur nature par la vie & nourriture des creatures humaines. Et si aucuns vouloient dire le cõtraire de ce que dessus, en alleguant ledict des saiges philosophes du temps passé, qui ont escript & faict diuision de la terre par cinq zones, dont ilz dient & afferment trois inhabitées. Cest assauoir la zone torride, qui est entre les*

*deux tropiques ou ſolſtices, qui paſſe par le zenic des teſtes des habitans d'icelle: Et les deux zones artique & entartique pour la grand froideur qui eſt en icelle, à cauſe du peu d'eſleuation qu'ilz ont dudict ſoleil & autres raiſons: le confeſſe qu'ilz ont eſcript de la maniere, & croy fermemēt qu'ilz le penſent ainſi, & qu'ilz le treuuent par aucunes raiſons naturelles, ou ilz prenoient leur fondement, & d'icelluy ſe contentoient ſeulemēt ſans aueuturer n'y mectre leurs perſonnes es dangiers, eſquelz ilz euſſent peu ancheoir à cercher l'experience de leur dire. Mais ie dictz pour ma replique que le prince d'iceulz philoſophes a laiſſé parmy ſes eſcriptures vng mot de grande cōſequence, qui dict que,* Experiētia eſt rerum magiſtra; *par l'enſeignemēt*

*duquel i'ay osé entreprendre de adressser à la veue de vostre magesté royalle, cestuy propos en maniere de prologue, de ce myen petit labeur: Car suyuant vostre royal commandement. Les simples mariniers de present non ayans eu tant de craincte d'eulz mectre à l'aduanture d'iceulx perilz & dangiers qu'ilz ont eu, & ont desir de vous faire treshumble seruice à l'augmentation de la saincte foy chrestienne, ont congneu le contraire d'icelle opinion des philosophes par vraye experience.*

*Ie allegue ce que deuant, parce que ie regarde que le soleil qui chascun iour se lieue à l'orient, & se reconce à l'occident, faict le tour & circuit de la terre, donnant lumiere & chaleur à tout le monde en vingt quatre heures, qui est vng iour naturel, sans aucune in-*

*terruption de ſon mouuement & cours naturel. A l'exemple duquel ie penſe à mon foible entendement, & ſans autre raiſon y alleguer, qu'il plaiſt à Dieu par ſa diuine bonté que toutes humaines creatures eſtans & habitans ſoubz le globe de la terre, ainſy qu'elles ont veue, & congnoiſſance d'icelluy ſoleil ayt & ayent pour la temps aduenir congnoiſſance & creance de noſtre ſaincte ſoy: Car premierement icelle noſtre ſaincte foy a eſté ſemee & plantee à la terre ſaincte, qui eſt en Aſye à l'orient de noſtre Europe: Et depuis par ſucceſſion de temps apportee & diuulguee iuſques à nous, & finalement à l'occident de noſtredicte Europe à l'exemple du dict ſoleil portant ſa chaleur & clarté d'orient en occident comme dict eſt. Et pareillement auſſy*

*auons veu icelle noſtre ſaincte foy, par pluſieurs fois à l'occaſion des meſchãs heretiques & faulz legiſlateurs, eclipſes en aucuns lieux: & depuis ſoubdainemẽt reluyre & monſter ſa clerté plus appertement que auparauant. Et maintenant encores à preſent voyons comme les meſchans lutheriens apoſtatz & imitateurs de Mahomet, de iour en autre s'efforcent de icelle opprimer, & finablement du tout eſtaindre, ſi Dieu & les vrays ſuppoſtz d'icelle n'y donnent ordre par mortelle iuſtice; ainſy qu'on veoit faire chaſcun iour en voz pays & royaulme, par le bon ordre & police que y auez mys. Pareillement auſſi veoit on, comme au contraire d'iceulx enfans de Sathan, les paoures chreſtiens, & vrays pilliers de l'Eſgliſe catholique s'efforcent d'icelle augmenter & ac-*

*croiſtre, ainſi que a faict le catholique Roy d'Eſpaigne, es terres qui par ſon commādemēt ont eſté deſcouuertes en l'occidēt de ſes pais & royaulmes, leſquelles auparauant nous eſtoient incognues, eſtranges, & hors de noſtre foy: Comme la neufue Eſpaigne, Liſabelle, terre ferme, & autres yſles ou on a trouué innumerable peuple, qui a eſté baptiſé & reduict en noſtre treſſaincte foy.*

*Et maintenant en la preſente nauigation faicte par voſtre royal commandement en la deſcouuerture des terres occidentales, eſtans ſoubz les climats & paralelle de voz pays & royaulme, non auparauant à vous n'y à nous congneuz, pourrez veoir & ſcauoir la bonté & fertilité d'icelles, innumerable quantité des peuples y habitans, la bonté & pai-*

*ſibleté d'iceulx, Et pareillement la fecondité du grāt fleuue qui deſcend & arroſe le permy d'icelles voz terres, qui eſt le pluſ grāt ſans comparaiſon que on ſache iamais auoir veu. Les quelles choſes donnent à ceulx qui les ont veues, certaine eſperance de l'augmentation future de noſtre dicte ſaincte foy & de voz ſeigneuries & nom treſ chreſtien, ainſi qu'il vous plaira veoir par ceſtuy preſent petit liure: Auquel ſont amplemēt contenues toutes choſes dignes de memoire, que auons veues, & qui nous ſont aduenues tant en faiſant ladicte nauigation, que eſtans & faiſans ſeiour en voſdictz pays & terres.*

LE dimẽch e iour & feſte de la Penthecoſte ſezieſme iour de May, en lan mil cinq cens trẽte cinq du commandement du cappitaine & bon vouloir de tous, chaſcun ſe confeſſa, & receuſmes tous enſemblement noſtre createur en leſgliſe cathédrale de ſainct Malo. Apres lequel auoir reçu, feuſmes nous preſenter au cueur de ladicte egliſe, deuãt reuerend pere en Dieu monſieur de ſainct Malo, lequel en ſon eſtat epiſcopal nous donna ſa benediction.

Et le mercredy enſuiuãt dix neufieſme iour de May, le vent vint bon & cõuenable, & appareillaſmes auec trois nauires, Scauoir la grand Hermine du port, enuiron cent a ſix vingtz tonneaulz, ou eſtoit le cappitaine general, & pour maiſtre Thomas froſmond, Claude du pond briand, filz du ſeigneur de Montreueil & eſchanſſon de monſeigneur le Daulphin, Charles de la Pommeraye, Iehan poullet & autres gentizlhommes. Le ſecond nauire, nommé la petite Hermine du port, enuiron ſoixãte tonneaulz: Eſtoit cappitaine ſoubz le dict cartier Mace ialobert, & maiſtre Guillaume le mariè. Et au tiers nauire nõmé

l'Emerillon du port de enuiron quarante tonneaulz, en estoit cappitaine Guillaume le breton, & maistre Jacques maingart. Et nauigasmes avec bon temps iusques au 20, iour dudict moys de May, que le temps se tourna en yre & tourmente, qui nous a duré en ventz contraire & serraisons, autant que nauires qui passassent iamais la mer, eussent sans amendement : Tellement que le vingt cinqiesme iour de Iuing par le dict mauuais tẽps & serraison, nous entreperdismes tous trois, sans que nous ayons eu nouuelles les vngs des autres iusques à la terre neufue; la ou nous auions lymité nous trouuer tous ensemble. & depuis nous estre entreperduz, auons esté auec la nef generalle par la mer de tous ventz cõtraires, iusques au septiesme iour du moys de Iuillet, que no^s arriuasmes à la dicte terre neufue, & prismes terre à l'isle aux oyseaulx : laquelle est à quatorze lieues de la grãd terre, quelle ysle est si tresplaine d'oyseaulx, que to^s les nauires de France y pourroient facilemẽt charger, sans que on s'apperceust que l'on en eust tiré, & la en prinsmes deux barques pour partie de noz victailles : Icelle ysle est en lesleuatiõ du pole en. 49. degrez. 40. mynutes. Et le huictiesme dudict moys, nous appareillasmes de ladicte ysle, & auec bon temps vinsmes au

hable du blanc ſablon eſtant à labbaye des chaſteaulx le. xv. iour dudict moys, qui eſt le lieu ou nous debuoyns rendre : Auquel lieu feuſmes attendans noz compaignons iuſques au vingt ſixieſme dudict moys, lequel iour ilz arriuerent tous deux enſemble : Et la nous acouſtraſmes & priſmes eaues, boys, & aultres choſes neceſſaires, & appareillaſmes & feiſmes voylle pour paſſer oultre le vingt neufieſme iour dudict moys à l'aube du iour, & feiſmes porter le long de la coſte du Nort Giſant, eſt, Nordeſt, & Ornaiſt, Surnaiſt iuſques enuiron les huict heures de ſoir, q̃ meiſmes les voylles bas, le trauers de deux yſles qui ſ'auancent plus hors que les autres que nous nommaſmes les yſles Saïct Guillaume. Et ſont enuiron vingt lieues oultre le hable de Breſt : Le tout ladicte coſte depuis les chaſteaulz iuſques icy giſt eſt Nordeſt & Ornaiſt Surnaiſt rengee de pluſieurs yſles & terres toute hachee & pierreuſe, ſans aucune terre ny boys, fors en aucunes vallees.

Le lendemain penultime iour dudict moys feiſmes courir à Ornaiſt pour auoir cõgnoiſſance d'autres yſles qui nous demouroient enuiron douze lieues & demye. Entre lesquelles yſles ſe faict vne couche vers le Nort toute à yſles & grande voye apparoiſſantes y

auoir plusieurs bons hables, & les nommasmes les ysles Saincte Marthe; hors lesq̃lles environ vne lieue & demye, à la mer y a vne basse bien dãgereuse ou il y a quatre ou cinq testes qui demeurẽt le trauers desdictes bayes en la rotte d'Est & Onaist desdictes ysles Saincte Marthe, enuiron sept lieues : Lesquelles ysles nous vinsmes querir ledict iour, enuiron vne heure apres midy; & depuis ledict iour iusques à l'orloge vyrente feismes courir enuiron quinze lieues le trauers d'ung cap d'ysles basses, que nous nommasmes les ysles Sainct Germain, au Suest duquel enuiron trois lieues y a vne autre basse fort dangereuse. Et pareillemẽt entre le dict cap Sainct Germain & Saincte Marthe, y a vng bãc hors des dictes ysles enuiron deux lieues, sur lequel n'y a que quatre brasses. Et pour le dãgier de la dicte coste mismes les voylles bas, & ne feismes porter la dicte nuict.

Le lendemain dernier iour de Iuillet, feismes courir le long de la dicte coste qui gist Est & Onaist cart de Suest, qui est toute rengee d'isles & basses & coste fort dangereuse; laquelle cõtient depuis le dict cap des ysles Saïct Germain, iusques à la fin des ysles enuiron dix sept lieues & demye. Et a la fin desdictes ysles, y a vne fort belle terre basse plaine de

grãdz arbres & haultz : & eſt icelle coſte toute rengee de ſablons ſans y auoir aucune apparoiſſance de hable, iuſques au cap de Thiẽnot qui ſe rabaſt, au Nor onaiſt qui eſt enuiron ſept lieues des dictes yſles. Lequel cap congnoiſſons du precedent voyage. Et parce feismes porter toute la nuict à Onaiſt Noronaiſt iuſques au iour que le vent vint contraire, & feusmes charcher vng haure ou miſmes noz nauires, qui eſt vng bõ petit haure, oultre ledict cap Thiennot enuiron ſept lieues & demye, & eſt entre quatre yſles ſortentes à la mer, nous le nommaſmes le haure Sainct Nicolas, & ſur la plus prochaine yſle plãtaſmes une croix de boys pour merche. Et fault amener la dicte croix au Nordeſt, puis l'aller querir & la laiſſer de tribort, & trouuerez de per fond ſix braſſes poſez dedans le dict hable à quatre braſſes, & ſe fault dõner garde de deux baſſes qui demeurent des deux coſtez à demye lieue hors. Toute ceſte dicte coſte eſt fort dãgereuſe & plaine de baſſes : nonobſtãt qu'il ſemble y auoir pluſieurs bõs hables n'y a que baſſes & plateys. Nous feuſmes au dict hable depuis le dict iour iuſques au Dimenche. vii. iour d'Aouſt : Auquel iour appareillaſmes & vinſmes querir la terre deca vers le cap de Rabaſt, qui eſt diſtant du dict hable, enuiron. xx.

lieues Gisans Nort Nordest & Susur Onaist. Et le lendemain le vent vint contraire : Et parce que ne trouuasmes nulz hables à la dicte terre de Su. feismes porter vers le Nort oultre le precedent hable de enuiron dix lieues, ou nous trouuasmes vne moult belle & grãde baye, plaine d'ysles & bonnes entrees & passaige de tous les ventz qu'il scauoit faire : Et pour congnoissance d'icelle baye y a vne grand ysle comme vng cap de terre, qui s'auance plus hors que les autres ; Et sur la terre enuiron deux lieues, y a vne montaigne faicte comme vng tas de bled, nous nommasmes la dicte baye la baye sainct Laurens.

Le douziesme iour du dict moys nous partismes de la dicte baye sainct Laurens & feismes porter à Onaist, & vinsmes querir vng cap de terre deuers le Su qui gist enuiron l'Onaist vng cart de Sur Onaist du dict hable Sainct Laurens enuiron vingt cinq lieues. Et par les deux sauuaiges que auions prins le premier voyage, nous fut dict que cestoit de la dicte terre deuers le Su, & que cestoit vne ysle, & que par le Su d'icelle estoit le chemin à aller de Hõguedo ou nous les auions prins lan precedent à Canada : Et que à deux iournees du dict cap & ysle cõmenceroit le royaulme de Saguenay à la terre deuers le Nort

allant vers le dict Canada, le trauers du dict cap enuiron trois lieues y a de profond cent brasses & plus. Et n'est memoire de iamais auoir tant veu de ballaynes que nous vismes celle iournee le trauers dudict cap.

Le lendemain iour nostredame d'Aoust quinziesme dudict moys, nous passasmes le destroict la nuict de deuant, & le lendemain eusmes congnoissance de terres qui nous demouroient vers le Su : qui est vne terre à haul tes montaignes à merueilles, Donc le cap sus dict de la dicte ysle que nous auons nommee l'ysle de l'Assumption, & vng cap desdictes haultes terres gisent Est Nordest & Onaist sur Onaist, & y a entre eulx vingt cinq lieues, Et veoit on les terres du Nord encores plus haultes que celles du Su à plus de trẽte lieues. Nous rãgeasmes lesdictes terres du Su depuis ledict iour iusques au mardy que le vent vint Onaist, & meismes le cap au Nord pour aller querir lesdites haultes terres que voyons, & no⁵ estãs là trouuasmes lesdictes terres vnyes & basses vers la mer, & les montaignes deuers le Nort par sus lesdictes haultes terres gisant icelles terres, Est, & Onaist vng cart de Sur Onaist. Et par les sauuaiges que auions, nous a esté dict que cestoit le commencement du Saguenay & terre habitable. Et que de la ve

noit le cuyure rouge qu'ilz appellét caignet-daze. Il y a entre les terres du Su & celles du Nort, enuiron trente lieues, & plus de deux cens brasses de perfond & nous ont lesdictz Sauuaiges certiffié estre le chemin, & cõmencement du grãt Silenne de Hochelaga & chemin de Canada : lequel alloit tousiours en estroissent iusques à Canada, puis q̃ l'on treuue l'aue doulce qui va si loing que iamais hõme n'auroit esté iusques au bout qu'ilz eussent ouy, & que autre passaige n'y auoit que par bateaulx. Et voyant leur dire & qu'ilz affermoient n'y auoir autre passaige, ne voulut led' cappitaine passer oultre iusques a auoir veu le reste de ladicte terre & coste deuers le Nort, qu'il auoit obmis veoir depuis la Baye sainct Laurens pour aller veoir la terre du Su pour veoir s'il y auoit aucun passaige.

¶ *Comment nostre cappitaine feist retourner les nauires en arriere, iusques a auoir congnoissance de la Baye sainct Laurens pour ueoir s'il y auoit aucun passaige vers le Nort.*

LE mercredy 18. iour de Aoust, nostre cappitaine feist retourner ses nauires en arriere, & mestre le cap à l'autre bort. Et rãgeasmes ladicte coste du Nort qui gist Nordest & Sur Ornaist

faiſant vng demy arc, qui eſt vne terre fort haulte non tant comme celle de Su : Et arriuasmes le ieudy enſuyuant à ſept yſles fort haultes : leſquelles nous nommaſmes les yſles Rondes, qui ſont à enuiron quarante lieues des terres du Su, & s'auancent hors à la mer trois ou quatre lieues, le trauers deſquelles y a vng commencement de basses terres plaines de beaux arbres ; leſquelles terres nous rẽgeaſmes le vendredi auec noz barques, le trauers deſquelles y a plusieurs bancqs de ſablon à plus de deux lieues à la mer, fort dãgereux, leſquelz deſcueurent de baſſe mer, & au bout d'icelles baſſes terres qui contiennent enuiron dix lieues, y a vne riuiere d'eaue doulce, ſortant à la mer, tellement que à plus d'une lieue d'elle eſt auſſi doulce q̃ eaue de fontaine. Nous entraſmes en lad' riuiere auecq noz barques, & ne trouuaſmes à l'entree d'icelle que braſſe & demye. Il y a dedans ladicte riviere plusieurs poiſſons, qui ont forme de cheuaulx, lesquelz vont à la terre de nuict, & de iour à la mer, ainſi qu'il nous feut dict par noz deux sauuaiges : Et de ces dictz poiſſons veiſmes grand nombre dedans la dicte riuiere.

Le lendemain 21. iour dudict moys au matin à l'aube du iour feiſmes voylle & feiſmes

porter le long de la dicte coſte, tant que nous euſmes congnoiſſance de la reſte de la dicte coſte du Nort, que n'auions veu, & de l'yſle de l'Aſſumption, que nous auions eſté querir au partir de la dicte terre : & lors que nous ſeuſmes certains que ladicte coſte eſtoit rengee, et qu'il n'y auoit nul paſſaige, retournaſmes à noz nauires qui eſtoient eſdictz ſept yſles où il y a bonne radde à dix huict & vingt braſſes de ſablon : auquel lieu auons eſté ſans pouoir ſortir n'y faire voylle pour la cauſe des bruynnes & ventz cõtraires qui faiſoiẽt iuſques au. xxiiii. iour dudict moys que ſommes arriuez à vng hable de la coſte du Su, qui eſt à enuirõ quatre vingt lieues des dictz ſept yſles, qui eſt le trauers de trois yſles plattes, qui ſont par le parmy du fleuue. Et enuiron le my chemin des dictes yſles & ledict hable deuers le Nort, y a vne fort grande riuiere, qui eſt entre les haultes & baſſes terres, qui faict pluſieurs bãcqs à la mer à plus de trois lieues, qui eſt vng pais fort dangereux & ſont de deux braſſes & moins, & à la creſte de iceulz bancqs trouuerez xxv. & xxx. braſſes bort à bort, toute icelle coſte du Nort, giſt, Nort, Nordest, & Su ſur Onaiſt.

Le hable deuantdict ou poſaſmes qui est à la terre du Su, eſt hable de marie & de peu

de valleur, nous les nommaſmes les Yſleaux ſainct Iehan, parce que nous y entraſmes le iour de la decollation dudict ſaict. Et au parauant que arriuer audict hable, y a vne yſle à Beſt d'icelluy enuiron cinq lieues, ou il n'y à point de paſſaige entre terre & elle que par baſteaux : le dict hable des yſleaux ſainct Iehã aſſeche toutes les marees, & y maryne l'eaue de deux braſſes : Le meilleur lieu à mettre nauires eſt vers le Su d'ung petit yſlot qui eſt au parmy du dict hable bort au dict yſlot.

Nous appareillaſmes du dict hable le premier iour de ſeptembre pour aller vers Canada, & enuiron quinze lieues du dict hable à l'Onaiſt, Sur, Onaiſt y a trois yſles au parmy du fleuue, le trauers deſquelles y a vne riuiere fort perfonde & courante, qui eſt la riuiere & chemin du royaulme & terre de Saguenay, ainſi que nous a eſté dict par noz deux ſauuages du pais de Canada. Et eſt icelle riuiere entre haultes montaignes de pierre nue, ſans y auoir que peu de terre, & nonobſtãt y croiſt grand quantité d'arbres & de pluſieurs ſortes qui croiſſent ſur la dicte pierre nue comme ſur bonne terre, de ſorte qui y auons veu arbre ſuffiſant à maſter nauire de trente tonneaulx, auſſi vert qu'il ſoit poſſible de veoir lequel eſtoit ſur vng rocq ſans y auoir aucu-

ne ſaueur de terre, à l'entrée d'icelle riuiere trouuaſmes quatre barques des ſauuages, les quelz venoient vers nous en grand peur & craicte, de ſorte qu'il en recueillit vne, & lautre approcha pres qu'ilz peurent entendre l'un de noz ſauuages, qui ſe nomma & feiſt ſa congnoiſſance, & les feiſt venir ſeurement.

Le lendemain deuxieſme iour du dict ſeptembre, reſortiſmes hors de la dicte riuiere pour faire le chemin vers Canada, & trouuaſmes la mares fort courante & dangereuſe, parce que deuers le Su de la dicte riuiere y a deux yſles, A l'entour deſquelles, à plus de trois lieues n'y a que deux braſſes ſemees de gros perrons, comme tonneaulx & pippes, & les marees de ce puantes par entre leſdictes yſles, de ſorte que cuydaſmes y perdre noſtre gallyon, ſinon le ſecours de noz barques & à la creſte des dictz plateys, y a de perfond trente braſſes & plus. Paſſe ladicte riuiere du Saguenay & les dictes ysles, enuiron cinq lieues vers le Sur Onaiſt, y a vne autre ysle vers le Nort, de laquelle y a de fort haultes terres le trauers deſquelles cuydaſmes poſer l'ancre pour eſtaller l'obbe, & ny peuſmes trouuer le fonds à ſix vingtz braſſes a vng traict d'arc de terre, de ſorte que feuſmes cō-

trainctz retourner vers la dicte ysle, ou paſſames à trente cinq braſſes, & beau fondz.

Le lendemain matin feiſmes voylle, & appareillaſmes pour paſſer oultre, & euſmes congnoiſſance d'une ſorte de poiſſons, deſquelz il n'eſt memoire d'homme auoir veu n'y ouy : Les dictz poiſſons ſont auſſi gros cõme marſouyns ſans auoir aucun eſtre, & ſont aſſez faictz par le corps & teſte de la facon d'ung leurier, auſſi blancs que neige, ſans auoir aucune tache : & en y a fort grand nõbre dedãs la dicte riuiere qui viuent entre la mer & l'eaue doulce : Les gens du pais les nommẽt Adhothuys : & nous ont dict qu'ilz ſont fors bons à menger, & nous ont affermè n'y en auoir en tout le dict fleuue q̃ en ceſt endroict.

Le ſixieſme iour dudict moys auec bon vent feiſmes courir à mont le dict fleuue enuiron quinze lieues, & vinſmes poſer à vne yſle qui eſt bort à la terre du Nort, qui faict vne petite baye & couche de terre : à laquelle y a ung nombre ineſtimable de grandes tortues, qui ſont es enuirons d'icelle yſle, Pareil lemẽt par iceulz du pais, ſe faiſt es enuirons de la dicte yſle grãd peſcherie de Adhothuys. Il y a auſsi grant courant es enuirons de ladicte yſle cõme deuãt Bordeaux de flo, & ebbe. Icelle yſle contient enuiron trois lieues de

long & deux de large : & eſt vne moult bonne terre & graſſe, plaine de beaulx & grandz arbres de pluſieurs ſortes : & entre autres y a pluſieurs couldres franches que trouuaſmes fort chargees de noiſilles auſſi groſſes & de meilleur ſaueur que les noſtres, mais vng peu plus dures. Et parce la nōmaſmes l'yſle es Couldres.

Le ſeptieſme iour dudict moys iour noſtredame, apres auoir ouy la meſſe, nous partiſmes de ladicte yſle pour aller à mont ledict fleuue, & vinſmes à quatorze yſles qui eſtoiēt diſtantes de ladicte yſle es couldres de ſept à huict lieues, qui eſt le commencement de la terre & prouince de Canada : deſquelles en y a vne grande qui a enuiron dix lieues de long & cinq de large, en laquelle y a gens demourrans qui font grand peſcherie de tous les poiſſons qui ſont dedans le dict fleuue ſelon leur ſaiſon. Nous eſtans poſez & a l'encre entre icelle grande yſle, & la terre du Nort, alaſmes à terre & portaſmes les deux ſauuaiges que auions prins le precedent voyage :

Et trouuaſmes pluſieurs gens du pays, leſquelz commencerent à fuyr, & ne vouloient aprocher iuſques ad ce que noſdictz deux hōmes commencerēt à parler, & leur dire qu'ilz eſtoient Taignoagny & dom Agaya. Et lors

qu'ilz eurent congnoiſſance d'eulx commẽcerent a demener ioye danſans & faiſans plu ſieurs cerimonies; & vindrẽt parler des principaulz à noz baſteaux, leſquelz nous apportoient force anguilles, & aultres poiſſons, avec deux ou trois charges de gros mil, qui eſt le pain de quoy ilz viuent en la dicte terre, & pluſieurs gros melons. Et icelle iournée vindrent à noz nauires pluſieurs barques du pays chargées de gens tant hommes que femmes pour veoir & faire chaire à nos dictz deux hommes, les quelz feurent tous bien receuz par noſtre cappitaine, qui les feſtoya de ce qu'il peuſt, & pour faire ſa cõgnoiſſance leur dõna aucuns petis preſens de peu de valleur, de quoy ſe contenterent fort.

Le lendemain le ſeigneur de Canada nõmè Donnacona en nom, & l'appellent pour ſeigneur Agouhanna, vint avecques douze barques accompaigné de pluſieurs gens dauant noz nauires. Puis enſeiſt retirer arriere dix, & vint ſeulement avec deux à bort deſdictz nauires, accõpaigné de ſeize hommes, & commẽca ledict Agouhanna le trauers du plus petit de nõz trois nauires a faire vne predication & preſchement à leur mode, en demenant ſon corps & membres d'une merueilleuſe ſorte, qui eſte vne cerimonié de ioye &

aſſeurance, Et lors qu'il fut arriué à la nef generalle ou eſtoient les dictz Taignoagny & ſon compaignon, parla le dict ſeigneur à eulx, & eulx à luy, & luy commécerent a compter ce qu'ilz auoient veu en France, & le bon traictement qu'il leur auoit eſté faict, dequoy fut fort ioyeulx, & pria noſtre cappitaine luy bailler ſes bras pour les baiſer & accoller, qui eſt leur mode de faire chere en ladicte terre. Lors noſtre cappitaine entra en la dicte barque du dict Agouhanna, & comman da apporter pain & vin pour faire boire & menger ledict ſeigneur & ſa bande, ce qui fut faict, dequoy furent fort contens. Et pour lors ne fut aultre preſent faict audict ſeigneur attendant lieu & temps. Apres leſquelles choſes ainſi faictes, ſe departirent les vngs des aultres, & prindrent congé, & ſe retira le dict Agouhanna en ſes barques pour ſe retirer & aller en ſon lieu. Et feiſt le dict cappitaine appreſter ſes barques pour paſſer oultre, & aller auant le dict fleuue auec le flo, pour cercher hable & lieu de ſauueté pour mettre les nauires, & feuſmes oultre le dict fleuue enuiron dix lieues couſtoyāt la dicte yſle. Et au bort d'icelles trouuaſmes vng aſſeurg d'eaulx fort beau & plaiſant. Au quel lieu y a une petitie riuiere & hable de

barre marinant de deux à trois braſſes, que trouuaſmes lieu à nous propice pour mettre noſdictes nauires à ſauueté. Nous nommaſmes le dict lieu ſaincte Croix, par ce que le dict iour y arriuaſmes. Aupres d'iceluy lieu y a vng peuple, dont eſt ſeigneur le dict Donnacona, & y eſt ſa demeurance qui ſe nomme Stadacone, qui eſt auſſi bonne terre qu'il ſoit poſſible de veoir & bien fructiferēte, pleine de fort beaulx arbres de la nature & ſorte de France. Comme cheſnes, ormes, freſnes, noyers, yfz, cedres, vignes, aubeſpines, qui portent le fruict auſſi gros que prunes de damas, & aultres arbres: ſoubz les quelz croiſt de auſsi beau chanure que celuy de France, qui vient ſans ſemence ny labour. Apres auoir viſite ledict lieu, & trouvé eſtre conuenable, ſe retira ledict cappitaine, & les aultres dedans les barques pour retourner es nauires. Et ainſi que ſortiſmes hors de la dicte riuiere. trouuaſmes au deuant de nous l'ung des ſeigneurs dudict peuple de Stadacone accompaigné de pluſieurs gens tant hommes, femmes que enfans: lequel ſeigneur commenca a faire vng preſchement à la facon & mode du pays, qui eſt de ioye & aſſeurance, & les femmes danſoient

& chantoient ſans ceſſe eſtans en l'eaue iuſques es genoulx. Noſtre cappitaine voyant leur bñne amour & bon vouloir, feiſt approcher la barque ou il eſtoit, & leur donna des couſteaulx, & petites patenoſtres de voirre, de quoy menerent vne merueilleuſe ioye, de ſorte que nous eſtans departis d'auec eulx diſtãt d'une lieue ou enuiron, les oyons chãter, danſer, & mener ioye de noſtre benne.

¶ *Comme noſtre cappitaine retourna es nauires & alla ueoir l'yſle, la grandeur & nature d'icelle, & comme il feiſt mener les dictz nauires à la riuyere ſaincte Croix.*

APres que nous feuſmes arriuez auec noz barques auſdictz nauires & retournez de la riuyere ſaincte Croix, le cappitaine Hinanda appreſter leſdictes barques pour aller à terre à la dicte yſle veoir les arbres qui ſembloient fort beaulx a veoir, & la nature de la terre d'icelle yſle. Ce que fut faict, & nous eſtans à ladicte yſle la trouuaſmes plaine de fors beaulx arbres de la ſorte des noſtres. Et pareillement y trouuaſmes force vignes, ce que n'auyons veu par cy deuant à toute la terre, & par ce la nommaſmes l'yſle

de Bacchus. Icelle yſle tient de lõgueur enuirõ douze lieues, & eſt fort belle terre a veoir, mais eſt plaine de boys ſans y auoir aucun labouraige, fors qu'il y a aucunes petites maiſons ou ilz font peſcherie, comme par cy deuant eſt faicte mention.

Le lendemain partiſmes auec noſdictz nauires pour les mener audict lieu de ſaincte Croix, & y arriuaſmes le. 14. dudict moys. Et vindrent au deuant de nous leſdictz Donnacona Taignoagny & Dom agaya auec vingt cinq barques chargez de gens qui venoient dudict lieu dont eſtions partis, & alloient audict Stadacone ou eſt leur demourãce, & vindrent tous a noz nauires faiſans pluſieurs ſignes de ioye, fors noz deux hõmes que auiõs apportez, Scauoir Thaignoagny & Dom agaya, leſquelz eſtoient tous changez de propos, & de couraiges, & ne vouloient entrer dedens nos dictz nauires, nonobſtãt qu'ilz en feuſſent pluſieurs fois priez : dequoy euſmes aucune deffiãce d'eulx. Le cappitaine leur demanda s'ilz vouloient aller comme ilz luy auoient promis auec lui à Hochelaga, & ilz reſpondirent que oy : & qu'ilz eſtoient deliberez y aller : lors chaſcun ſe retira.

Le lendemain. 15. ledict cappitaine feuſt à terre auec pluſieurs pour faire plãter ballifes

& merches pour plus ſeurement mettre les nauires à ſauueté. Auquel lieu ſe rẽdirent audeuant de nous pluſieurs gens du pays & entre aultre le dict Donnacona noz deux hommes & leur bande, leſquelz ſe tindrent apart ſoubz vne poincte de terre qui eſt ſur le bort d'ung fleuue, ſans ce que aucun d'eulx vint enuiron nous, cõme les aultres qui n'eſtoient de leur bande faiſoient. Apres que le cappitaine fut aduerty qu'ilz y eſtoient, commanda à partie de ſes gens aller auecques luy, & furẽt vers eulx ſoubz ladicte pointe, & trouuerent les ditz Donnacona, Taignoagny, Dom agaya & pluſieurs aultres : & apres ſe eſtre entre ſaluez, ſe auãca ledict Taignoagny de parler, & dit à noſtre cappitaine que ledict ſeigneur Donnacona eſtoit marry, dõt ledict cappitaine & ſes gens portoient tant de baſtons de guerre, par ce que de leur part n'en portoient nulz. A quoy leur reſpõdiſt ledict cappitaine que pour leur marriſſon ne laiſſeront a les porter, & que c'eſtoit la couſtume de France, & qu'il le ſcauoit bien, mais pour toutes leurs parolles ne laiſſerent le dict cappitaine & Donnacona a faire grand chere enſemble. Lors aperceuſmes que ce que diſoit le Taignoagny ne venoit que de luy & ſon cõpaignõ. Et auãt de partir dudict lieu, leſdictz

Doñacona & cappitaine feirẽt vne asseurãce de sorte merueilleuse, car tout le peuple dudict seigneur Donnacona gecterẽt & feirent trois cris à plaine voix, q̃ cestoit chose horrible a ouyr, & a tãt prĩdrẽt cõgié les vngs des aultres, & nous retirasmes à bort pour celuy iour, & le lẽdemain. 16. dudict moys nous meismes les deux plus grãdz nauires dedens ledict hable & riuiere, ou il y a de plaine mer trois brasses & de bas d'eaue demy brasse, & fut laisse le gallyõ dedẽs la radde pour mener au dict Hochelaga. Et tout ĩcõtinẽt que lesdictes nauires furẽt audict hable & asseur, se trouuerent deuãt les dictes nauires Doñacona, Taignoagny, Domagaya, & plus de cĩq cẽs p̃sones hõmes, femmes, que petis enfans, et entra ledict seigneur auec dix ou douze des plus grãdz p̃sõnaiges du pays, lesquelz furẽt p̃ ledict cappitaine & autres festoyes, & leur fut dõné aucũs petis presẽs, & fut p̃ Taignoagny dict à nostre cappitaine, q̃ ledict seigneur estoit marry dõt il alloit à Hochelaga, & que ledict seigneur ne vouloit q̃ luy q̃ p̃loit y allast p̃ ce q̃ la riuiere ne valloit riẽs, & leur fust respõdu p̃ ledict cappitaine q̃ pour tout ce ne laisseroit y aller s'il luy estoit possible ; par ce qu'il auoit cõmãdement du roy son maistre de aller le plus auãt qu'il pourroit : mais si le dict Taignoagny y

voulant aller comme il auoit promis, qu'on luy feroit prefent, dequoy il feroit cõtent & grand chere, & qu'ilz ne feroient que aller & venir feulement audict Hochelaga, puis retourner. A quoy refpondift le dit Taignoagny, qu'il n'y yroit point. Lors fe retirerent a leurs maifons. Et le lendemain. 17. dudict moys, le dict Donnacona & les aultres reuindrent comme deuant, & apporterent force anguilles & aultres poiffons, dequoy fe faict grand pefcherie audict fleuue, comme fera cy apres dict. Lors qu'ilz furent arriuez deuant lefdictes nauires, commencerent a chanter & danfer cõme auoient de couftume. Et apres qu'ilz eurent ce faict, feict ledict Donnacona mettre tous fes gens d'ung cofté, & feift vng cerne fur le fable, & y feift mettre noftre cappitaine & fes gens : & lors commenca vne harengue, tenãt vne fille d'enuiron l'aage de dix à douze ans en l'une de fes mains, puis la vint prefenter à noftre cappitaine, & tout incontinent tous les gens dudict feigneur fe prindrent a faire trois criz & hurlemens en figne de ioye & alliance. Puis de rechef prefenta deux petis garfons de moïdre aage l'un apres l'aultre, defquelz feirent telz criz & cerimonies que deuant. Duquel prefent ainfi faict par le dict feigneur fut par noftre cappitaine

remercié. Lors Taignoagny dist au cappitaine que la fille estoit la propre fille de la seur dudict seigneur, & l'ung des garsons frere de luy qui parloit, Et qu'on les luy donnoit sur l'intention qu'il n'allast point à Hochelaga. A quoy luy respondist nostre cappitaine, que si on les luy auoit donnez sur ceste intẽtion, que on les reprint, & que pour riens ne laisseroit y aller par ce qu'il auoit cõmãdemẽt de ce faire. Sur les quelles parolles Dom agaya compaignon dudict Taignoagny, dict audict cappitaine que ledict seigneur luy auoit dõné les dictz enfans par bonne amour, & en signe d'asseurãce, & qu'il estoit cõtẽt aller auec luy audict Hochelaga, de quoy eurent grosses parolles lesdictz Taignoagny & Dom agaya. Lors apẽceusmes que ledict Taignoagny ne valloit riẽs, & qu'il ne songeoit que trahison & malice tãt p̃ ce que aultres mauuais tours que luy auiõs veu faire. Et sur ce ledict cappitaine feist mettre lesditz enfans dedãs les nauires, & feist apporter deux espées, vng grand bassin d'arain plain, & vng ouuré pour lauer mains, & en feist present audict Donnacona, lequel fort s'en cõtẽta & remercia nostre cappitaine, Et cõmãda ledict Donnacona a tous ses gẽs chãter & dãser, & pria ledict Dõnacona nostre cappitaine faire tirer vne piece d'ar-

tillerie, par ce que lesdictz Taignoagny & Dom agaya luy en auoient faict feste, & aussi que iamais n'en auoiēt veu, ny ouy. A quoy le cappitaine respondist qu'il le vouloit bien, & commanda que on tirast vne douzaine de barges auec leurs boulletz le trauers du boys qui estoit iouxte lesdictes nauires & gens. Dequoy furent tous si estonnez qu'ilz pensoient que le ciel feust cheu sur eulx, & se prindrent a hucher & hurler si tres fort, que sembloit que enfer y feust vuide, & dauant qu'ilz se retirassent, le dict Taignoagny feist dire par interposés personnes, que les compaignons du gallyon, lequel estoit demouré à la radde, auoient tué deux de leurs gens de coups d'artillerie : dont tous se retirerent à grand haste, ainsi que si les eussions voulu tuer. Ce que ne se trouua verité : car durāt ledict iour ne fut dudict gallyon tiré artillerie.

*¶ Comment lesdictz Donnacona, Taignoagny, & aultres songerent une finesse, & feirent habiller trois hommes en guise de diables, faignans estre uenuz de par Cudriagny leur dieu pour nous empescher d'aller audict Hochelaga.*

LE lendemain. 18. dudict moys pour nous cuyder tousiours empescher d'aller à Hochelaga, songerent vne grand finesse qui seust telle, ilz habillerent trois hommes en la facon de trois diables, lesquelz auoient cornes aussi lõgues que le bras, & estoient vestus de peaulx de chien noirs & blãcs. Et auoiẽt le visaige paict aussi noir que charbon, & les feirent mettre dedãs vne de leurs barques à nostre non sceu; & leur bande vint comme ilz auoient de coustume au prez de noz nauires, lesquelz se tindrent dedans le boys sans apparoistre enuiron deux heures, attendant que l'heure & marée fut venue pour l'arriuée de la dicte barque, à la quelle heure sortirent tous du boys, & se presẽterẽt deuãt lesdictes nauires sans eulx approcher ainsi qu'ilz souloiẽt faire, & cõmẽce le dict Taignoagny a saluer nostre cappitaine qui luy demanda s'il vouloit le bateau, lequel luy respõdist que nõ pour l'heure, mais que tãtost il entreroit dedãs lesdictes nauires & incõtinẽt arriua ladicte barque ou estoiẽt lesdictz trois homẽs appoissãt estre trois diables ayans de grãdz cornes sur leurs testes, & faisoit celuy du milieu vng merueilleux sermõ en venãt : lesquelz passerẽt le lõg de noz nauires auec leur dicte barq̃, sãs aucũemẽt tourner

leur veue vers nous, & allerēt aſſener & dō-
ner en terre avec leur dicte barque, & tout in-
cōtinēt ledict ſeigneur Doñacona & ſes gens
prindrent ladicte barque & leſditz trois hō-
mes, leſquelz s'eſtoient laiſſé cheoir au fondz
d'icelle comme gēs mortz, & porterēt le tout
enſemble dedās le boys qui eſtoit diſtāt d'ūg
gect de pierre, & ne demoura vne ſeulle pſōne
deuant noſdictes nauires que tous ne ſe reti-
raſſent dedās ledict boys, & eulx eſtās audict
boys commēcerēt vne predicatiō & preſche-
ment que nous oyons de noz nauires q̄ dura
enuiron demye heure. Apres laquelle ſortirēt
les dictz Taignoagny & Dom agaya marchās
ver nous, ayans les mains ioinctes, & leurs
chappeaulx ſoubz leurs coddes, faiſans vne
grāde admiratiō. Et cōmēca le dict Taignoa-
gny a dire, & proferer par trois fois *Ieſus*, *Ie-
ſus*, *Ieſus* leuāt les yeulx vers le ciel, puis Dom
agaya commenca a dire *Ieſus Maria*. Iacques
Cartier regardant vers le ciel comme l'aultre.
Le cappitaine voyant leurs mines & cerimo-
nies, leur cōmenca a demander qu'il y auoit,
& que c'eſtoit q̄ eſtoit ſuruenu de nouueau,
Leſquelz reſpondirent qu'il y auoit de piteu-
ſes nouuelles, en diſant, nenny, eſt il bon. Et
ledict cappitaine leur demanda de rechef qu-
c'eſtoit : & ilz repōdirēt, que leur dieu nome

mé Cudragny auoit parlé à Hochelaga, & que les trois hommes deuant dictz estoiẽt venus de par luy leur annoncer les nouuelles, qu'il y auoit tant de glaces & de neiges qu'ilz mouroient tous. Desquelles parolles nous prinsmes tous a rire, & leur dire que leur dieu Cudragny n'estoit que ung sot, & qu'il ne scauoit qu'il disoit, & qu'ilz le disent à ses messagiers, & que lesus les garderoit biẽ de froid s'ilz luy vouloiẽt croire. Lors dedict Taignoagny & son compaignon, demanderẽt audict cappitaine s'il auoit parlé à Iesus, & il respõdist que ses prebstres y auoient parlé, & qu'il feroit beau temps. Desquelles parolles remercierent le dict cappitaine, & se retirent dedans le boys dire les nouuelles aux aultres, qui sortirent dudict boys tout incontinent faignans estre ioyeulx desdictes parolles par ledict cappitaine ainsi dictes. Et pour monstrer qu'ilz en estoient ioyeulx, tout incontinent qu'ilz furent deuant les nauires commencerent d'une commune voix a faire trois criz & hurlemens, qui est leur signe de ioye, & se prindrent a danser & chanter, comme auoient de coustume : mais pour resolution lesdictz Taignoagny & Dom agaya dirent à nostre dict cappitaine, que le dict seigneur Donnacona ne vouloit point que nul d'eulx

allaſt à Hochelaga auec luy. S'il ne bailloit plege qui demouraſt à terre auec ledict Donnacona. Le cappitaine leur reſpondiſt que s'ilz n'eſtoient deliberez y aller de bon couraige qu'ilz demouraſſent, & que par eulx ne laiſſeroit mettre paine y aller.

¶ *Comment noſtre cappitaine & tous les gentilz hommes auec cinquante hommes mariniers partirent de la prouince de Canada auec le gallyon, & les deux barques, pour aller à Hochelaga, & de ce que fut ueu entre deux ſur ledict fleuue.*

LE lendemain. 19. iour dudict moys de Septembre, nous appareillaſmes & feiſmes voylle auec le dict gallyon & les deux barques, pour aller auec la marée amont ledict fleuue, ou trouuaſmes à veoir des deux coſtez d'icelluy les plus belles & meilleures terres, qu'il ſoit poſſible de veoir. Auſſi viues que l'eaue plaine des beaulx arbres du monde : & tant de vignes chargez de raiſins le long dudict fleuve, qu'il ſemble mieulx qu'elles ayent eſté plantez de main d'homme que aultrement : mais par ce qu'elles ne ſont cultiuez ne taillez, ne ſont

les raiſins ſi groz & ſi doulx que les noſtres : pareillement trouuaſmes beaucoup de maiſons ſur ledict fleuue, leſquelles ſont habitees de gens qui ſont grãde peſcherie de tous poiſſons : leſquelles gens venoient à noz nauires d'auſſi grand amour & priuaulté, que ſi euſſions eſté du pays, Nous apportant force poiſſon, & de ce qu'ilz auoient pour auoir de noſtre marchandiſe tendans les mains au ciel, & faiſans pluſieurs ſignes de ioye. Et nous eſtãs poſez enuiron ving cinq lieues de Canada en vng lieu nommé Ochelay, qui eſt vng deſtroict dudict fleuue fort courant & dangereux, tant de pierres que d'aultres choſes vindrent pluſieurs barques à bort. Et entre aultres, y vint vng grand ſeigneur du pays, lequel faiſoit un grand ſermon en venant & arriuant à bort, monſtrant par ſignes euidens auec les mains & aultres cerimonies, que le dict fleuue eſtoit vng peu plus auant fort dangereux, nous aduertiſſant de nous en donner garde. Et preſenta celuy ſeigneur au cappitaine deux de ſes enfans, deſquelz le cappitaine print vne fille de l'aage d'enuirõ ſept a huict ans, & reffuſant vng garſon de deux ou trois ans, par ce qu'il eſtoit trop petit, Le dict cappitaine feſtoya le dict ſeigneur & ſa bande de ce q̃l peuſt, & luy

donna aucun petit préſent : puis ſ'en allerent à terre, Et depuis ſont venus celuy ſeigneur & ſa femme veoir leur fille iuſques à Canada, & apporter aucun preſent au cappitaine, Depuis le. 19. iour iuſques au 28, dudict moys nous auons eſté nauigans a mont ledict fleuue ſans perdre heure ny iour, durand lequel temps auōs veu & trouvé d'auſſi beau pays & terres auſſi vnyes que l'on ſcauroit deſirer, plaine comme dict eſt des beaulx arbres du monde, ſcauoir cheſnes, hormes, noyers, cedres, pruches, freſnes, briez, ſandres, oziers, & force vignes. Leſquelles auoient ſi grand habondance de raiſins, que les compaignons en venoient chargez à bort. Il y a ſeulement force grues, ſignes, oultardes, oyes, cannes, allouettes, faiſans, perdrix, merles, mauuis, teurtres, chardonnereulx, ſerins, rouſſignolz, paſſes ſolitaires, & aultres oyſeaulx, comme en France, & en grand habondance.

Ledict. 18. iour de ſeptembre nous arriuaſmes en vng grand lac & playne dudict fleuue, large d'enuiron cinq ou ſix lieues, & douze de long, Et nauigaſmes celluy iour amont ſans y trouuer partout icelluy q̃ deux braſſes de parfond eſgallement ſans haulſer ny baiſſer. Et nous arriuās a l'ung des boutz dudict lac, ne nous apparoiſſoit aucun paſſaige

n'y ſortye : Ains ſembloit icelluy eſtre tout cloz ſans aucune riuiere, & ne trouuaſmes audict bout que braſſe & demie, dont nous conuint poſer & mettre l'ancre hors, & aller chercher paſſage auec les barques : & trouuaſmes qu'il y a quatre ou cinq riuieres toutes ſortantes dudict fleuue en icelluy lac, & venant dudict Hochelaga : mais en icelluy ainſi ſortantes, y a barres & trauerſes faictes par le cours de l'eaue, ou il n'y auoit pour lors que vne braſſe : Et leſdictes barres paſſees y a quatre ou cinq braſſes, qui eſtoit le tẽps des plus petites eaues de lannée, ainſi que nous vinſmes par les flotz des dictes eaues qu'elles croiſſent de plus de trois braſſes de pic, toutes icelles riuieres circuyſent & enuironnent cinq ou ſix belles yſles, qui font le bout dudict lac : puis ſe raſſemblent enuiron quinze lieues à mond toutes en vne. Celuy iour feuſmes à l'une d'icelles, ou trouuaſmes cinq hommes qui prenoient des beſtes ſauuaiges : les quelz vindrent auſſi priuement à noz barques, que s'ilz nous euſſent veu toute leur vie ſans auoir peur ne craincte, & noſdictes barques arriuez à terre, l'un d'iceulx hommes print noſtre cappitaine entre ſes bras, & le porta à terre auſſy legierement que ſy feuſt eſté vng enfant de cinq ans, tant eſtoit icelluy homme

grand & fort. Nous leur trouuaſmes vng grand mouceau de raz ſauuaiges : leſquelz viuent en l'aue, & ſont gros comme connyns, & bons à merueilles. Deſquelz feirent preſent à noſtre cappitaine, qui leur donna des couſteaulx, & patenoſtres pour recompence. Nous leur demandaſmes par ſigne, ſi c'eſtoit le chemin de Hochelaga : Ilz nous monſtrerent que ouy, & qu'il y auoit encores trois iournees à y aller.

¶ *Comment le cappitaine feiſt accouſtrer les barques pour aller audict Hochelaga. & laiſſerent le gallyon pour la difficulté du paſſaige : & comment nous arriuaſmes audit Hochelaga, & le racueil que le peuple nous feiſt à noſtre arriuée.*

LE lendemain noſtre cappitaine voyant qu'il n'eſtoit poſſible pouoyr pour lors paſſer le dict gallyon, feiſt aduictailler & accouſtrer les barques, & mettre victuailles pour le plus de temps qu'il feuſt poſsible, & que leſdictes barques en peurent accueillir, & ſe partit auecques icelle accompaigné des gentilz hommes : ſcauoir Claude

du pont grand echanſon de monſeigneur le Dauphin. Charles de la Pommeraye, Iehan gouion, Iehan poullet, auec vingt huict marinyers, y comprins Mace iallobert & Guillaume le breton, ayans la charge ſoubz le cappitaine des deux autres nauires, pour aller amond ledict fleuue, au plus loing qu'il nous ſeroit poſsible. Et nauigaſmes de temps à gré iuſques au dixneufieſme iour d'Octobre, que nous arriuaſmes audict Hochelaga, qui eſt diſtant d'ou eſtoit demouré ledict gallyon, de quarante cinq lieues. Auquel & chemin faiſant trouuaſmes pluſieurs gens du pays, leſquelz nous apportoient du poiſſon. & aultres victuailles, danſans & menans grãd ioye de noſtre venue. Et pour les atraire & tenir en amytié auec nous, leur donnait ledict cap pitaine pour reconpence, des couſteaulx, patenoſtres & aures menues choſes, dequoy eſtoient fort contens. Et nous arriuez audict Hochelaga, Se rendirent au deuant de nous plus de mil personnes, tant hommes femmes que enfans; Leſquelz nous feirent auſſy bon racueil, que iamais pere feiſt à enfant, menant ioye merueilleuſe : Car les hommes en vne bande danſoyent. Les femmes d'aultre & les enfans de l'autre : & apres ce nous

apporterent force poiſſon, & de leur pain faict de gros mil, qui gettoient dedans noſdictes barques, en ſorte qu'il ſembloit qu'il tumbaſt de l'aer, voyãt ce, noſtredict cappitaine deſcendit à terre auec pluſieurs de ſes gens. Et ſi toſt qu'il fut deſcendu, ſe aſſemblerent tous ſur luy, & ſur tous les autres, en faiſant vne chaire ineſtimable; Et apportoient leurs enfans à braſſees pour les faire toucher audict cappitaine & autres, faiſant vne feſte, qui dura plus de demye heure, Et voyant noſtre cappitaine leur largeſſe & bon recueil, feiſt aſſeoir & renger toutes les femmes, & leur donna des petites patenoſtres d'eſtain & aultres menues choſes : & à partye des hommes des couſteaulx, puis ſe retira à bort des barques pour ſouper & paſſer la nuict : durant laquel le demoura icelluy peuple ſur le bort dudict fleuue a plus pres deſdictes barques, faiſant toute nuict pluſieurs feux & danſes, en diſant à toutes heures Aguyaze, qui eſt leur dire de ſalut & ioye.

¶ *Comment le cappitaine & les gentilz hommes auec uingt cinq hommes bien armez & en bon ordre, allerent en la uille de Hochelaga & la ſituacion dudict lieu.*

LE lendemain au pl' matin le cappitaine ſ'acouſtra & feiſt mettre ſes gens en ordre pour aller veoir la ville & demourant dudict peuple, & vne montaigne qui eſt iacente en leur dicte ville : ou allerent auec le dict cappitaine les gentilz hommes & vingt marinyers, & laiſſa le parſus pour la garde des barques, & print trois hommes de la dicte ville de Hochelaga pour les mener & conduyre audict lieu, & nous eſtans en chemin, le trouuaſmes auſſi battu qu'il ſoit poſſible, & plus belle terre & meilleure qu'on ſcauroit veoir, toute plaine de cheſnes auſſy beaulx qu'il y ayt en foreſt de France : Soubz leſquelz eſtoit toute le terre couuerte de glã. Et nous ayans marché enuiron lieue & demye trouuaſmes ſur le chemin, l'un des principaulx ſeigneurs de la dicte ville, accompaigné de pluſieurs perſonnes : lequel nous feiſt ſigne qu'il ſe failloit repoſer audict lieu pres vng feu qu'ilz auoient faict audict chemin. Ce que feiſmes, lors commenca ledict ſei-

gneur à faire vng ſermon & preſchement, cō me cy deuant eſt dict eſtre leur couſtume de faire ioye & congnoiſſance, en faiſant celluy ſeigneur chere audict cappitaine & ſa compaignie, lequel cappitaine luy donna vne couple de haches, & vne couple de couſteaulx, a uec vne croix, qu'il luy feiſt baiſer, & la luy pendit au col : de quoy rendit graces audict cappitaine. Ce faict marchaſmes plus oultre : & enuiron demye lieue de là, commēcaſmes à trouuer les terres labourees & belles grandes champaignes plaines de bledz de leur terre, qui eſt comme mil de breſil, auſſy gros ou plus que poix, dequoy viuent ainſi, comme nous faiſons de fourment : & au parmy d'icelles champaignes eſt ſituee la ville de Hochelaga, pres & ioignant vne montaigne qui eſt à lentour d'icelle, labourée & fort fertile : de deſſus laq̄lle on veoit fort loing. Nous nōmaſmes la dicte montaigne le mont Royal. La dicte ville eſt toute ronde, & cloſe de boys à trois rencqs, en facon d'une piramide, croiſée par le hault, ayant la rengée du parmy en facon de ligne perpendiculaire : puis rengée de boys couchez de long, bien ioinctz & couſus à leur mode : Et eſt de haulteurs enuiron deux lances, n'y a en icelle ville q̄ vne porte & entrée, qui ferme à barres. Sur laquelle &

en plusieurs endroictz de ladicte clofture, y a manieres de galleries, & eschelles à y monter qui font garnis de roches & chaillouz. Pour la garde & deffence d'icelle, il y a dedans icelle ville, enuiron cinquante maifons longues d'enuiron cinquante pas ou plus chafcune, & douze ou quinze pas de large, & toutes faictes de boys couuertes & garnyes de grandes efcorces & pelleures defdictz boys auffy large q̃ tables, bien coufus artificiellemẽt felon leur mode : & par dedans icelles y a plufieurs eftres & chambres : Et au meilleu d'icelles maifons y a vne grãde place par terre ou font leur feu, y viuent en communaulté, puis fe retirẽt en leur dictes chambres les hommes auecques leurs femmes & enfans. Pareillement ilz ont grenyers au hault de leurs maifons, ou ilz mettent leur bled dequoy font leur pain, qu'ilz appellent Carraconny, Et le font en la forte cy apres : Ilz ont des pilles de boys comme à piller chanure, & baftent auec pillons de boys le dict bled en pouldre, puis le maffent en pafte, & en font tourteaulx qu'ilz metent fur vne pierre large qui eft chaulde, puis le couurẽt de cailloudz chauldz. Et ainfi cuyfent leur pain en lieu de four. Ilz font pareillement force potaiges dudict bled & de febues, & poix, defquelz ilz ont affez & auffy

groſſes concombres & aultres fruictz. Ilz ont de grandz vaiſſeaulx cõme thonnes en leurs maiſons ou ilz mettent leur poiſſon, lequel ilz ſechent à la fumée durant l'eſté, & en viuent l'yuer : Et de ce font grant amas comme auons veu par experiẽce. Tout leur viure eſt ſans aucun gouſt de ſel : Et couchent ſur eſcorces de boys eſtandues ſur la terre auec meſchantes peaulx de beſtes ſauuaiges, dequoy font leur veſtemẽt & couuerture. La pl' precieuſe chose qu'ilz ayẽt en ce mõde, eſt Eſurgny, lequel eſt blanc comme neif, & le prennent audit fleuue en cornibotz en la maniere qui enſuyt. Quand vng homme a deſſerui mort, ou qu'ilz ont prins aucuns ennemys à la guerre ilz le tuent, puis l'inciſent par les feſſens, cuyſſes, & eſpaulles à grandes taillades puis au lieu ou eſt ledict Eſurgny, auallent ledict corps au fond de l'eaue & le laiſſent dix ou douze heures, puis le retirent à mont & treuuent dedãs leſdictes taillades & inciſeures leſdictz cornibotz, deſq̃lz ilz font maniettes de patenoſtres, & de ce vſent comme nous faiſons d'or & d'argent, & le tiennent la plus precieuſe choſe du monde. Il a vertu d'eſtancher le ſang des nazilles : car nous l'auons experimenté. Tout cedict peuple ne s'adonne que à labourage & peſcherie pour viure : Car

des biens de ce monde n'en font cõpte, parce qu'ilz n'en ont congnoiſſance, & qu'ilz ne bougent de leur pais, & ne font ambulataires cõme ceulx de Canada, & du Saguenay, nonobſtant que leſdictz Canadiens leur ſoyent ſubgectz auec huict ou neuf autres peuples, qui ſont ſur ledict fleuue.

¶ *Comment nous arriuaſmes à ladicte uille, & de la reception que nous y fut faicte, & comment le cappitaine leur feiſt des preſens : & aultres choſes comme ſera ueu en ce chapitre.*

APres que feuſmes arriuez au pres d'icelle ville, ſe rendirent au deuant de nous grand nombre des habitans d'icelle, qui à leur facon de faire nous feirent bon racueil: & par noz guydes & conducteurs feuſmes menez au meilleu d'icelle ville, ou il y a vne place entre les maiſons, ſpacieuſe d'vng gect de pierre en carré ou enuiron: leſquelz nous feirẽt ſigne que nous arreſtions audict lieu. Et tout ſoudain ſ'aſſemblerẽt les filles & femmes de ladicte ville, dont l'une partye eſtoiẽt chargez d'enfans entre leur bras, & qui nous vindrent frotter le viſaige, bras & autres endroictz de deſſus le corps ou ilz pouoient

toucher, pleurant de ioye de nous veoir, en nous faiſant la meilleure chere qu'il leur eſtoit poſsible, nous faiſans ſignes qu'il nous pleuſt toucher à leurſdictz enfans. Apres leſquelles choſes les hommes feirent retirer les femmes, & ſe aſſirent ſur la terre à lentour de nous, comme ſy euſſions voulu iouer vng myſtere. Et tout ſoudain reuindrēt pluſieurs femmes, qui apporterent chaſcun vne natte carrée en façon de tapiſſerie : Et les eſtendirent ſur la terre au milleu de ladicte place, & nous feirēt mettre ſur icelles, Apres leſquelles choſes ainſy faictes, fut apportée par neuf ou dix hommes le Roy & ſeigneur du pays qu'ils appellent en leur langaige Agouhanna, lequel eſtoit aſſis ſur une grande peau de Cerf, & le vindrent poſer dedans ladicte place ſur leſdictes nattes au pres de noſtre cappitaine, nous faiſant ſigne que ceſtoit leur Roy & ſeigneur. Ceſtuy Agouhāna eſtoit de l'aage enuiron cinquāte ans, & n'eſtoit point myeulx accouſtré que les aultres, fors qu'il auoit à lencontre de ſa teſte, vne maniere de lyſiere rouge pour ſa couronne, faicte de poil de Heriſſons. Et eſtoit celluy ſeigneur tout percluz de ſes mēbres. Apres qu'ilz euſt faict ſon ſigne de ſalut audict cappitaine & à ſes gens, leurs faiſant ſignes euidens, qu'ilz feuſ-

ſent les tres bien venuz : Il montra ſes bras & jambes audict cappitaine, luy faiſant ſigne qu'il luy pleuſt les toucher : lequel cappitaine les frota auecques les mains. Et lors ledict Agouhanna print la lyſiere & couronne qu'il auoit ſur ſa teſte, & la donna a noſtre cappitaine. Et tout incontinent furent amenez audict cappitaine pluſieurs malades, comme aueugles, borgnes, boiſteulx, impotens, & gẽs ſy treſuieulx, que les paupieres des yeulx leur pendoyent iuſques ſur les ioues : les ſeant & couchant au pres de noſtre dict cappitaine, pour les toucher : Tellement qu'il ſembloit que Dieu feuſt la deſcendu pour les guerir.

Noſtre dict cappitaine uoyant la pitié & foy de cedict peuple, diſt l'euangile Sainct Iehã : ſcavoir l'imprincipio, faiſant le ſigne de la croix ſur les poures malades, priant Dieu qu'il leur donnaſt congnoiſſance de noſtre ſaicte foy, & grace de recouurer chreſtiété & bapteſme. Puis le dict cappitaine print vne paires d'heures & tout haultement leut de mot à mot la paſſion de noſtre ſeigneur. Sy que tous les aſſiſtans le peurent ouyr, ou tout ce pauure peuple feirent vne grand ſilence & feurent merueilleuſement bien entendibles, regardans le ciel & faiſans pareilles

cerimonyes qu'ilz nous veoient faire. Apres laquelle feist le cappitaine renger tous les hõmes d'ung coste, les femmes d'ung autre, & les enfans d'aultre, & donna aux principaulx des hachotz, es aultres des couteaulx & es femmes des patenostres, & autres menues be songnes puis gecta parmy la place entre les petis enfans des petites bagues, & agnus dei d'estain, dequoy menerent vne merueilleuse ioye. Ce faict ledict cappitaine cõmanda son ner les trompettes & aultres instrumens de musique : desquelz ledict peuple fut fort resiouy. Apres lesquelles choses nous prinsmes congié d'eulx & no' retirasmes, voyant ce les femmes se mirent au deuant de nous pour nous arrester, & nous apportoient de leurs viures, qu'ilz nous auoient apprestez, Cõme poisson, potages, febues & autres choses pour nous cuyder faire repaistre & disner audict lieu ; & pource que leurs viures n'estoiẽt à nostre goust, & qu'il n'y auoit aucune saueur, les remerciasmes, leur faisant signe que n'auions besoing de manger.

Apres que nous feusmes yssuz de ladicte ville, plusieurs hommes & femmes nous vindrent cõduyre sur la montaigne cy deuãt dicte, qui est par nous nommée, Mont royal, distant dud' lieu d'ung quart de lieues. Et nous

eſtans ſur icelle montaigne euſmes veue & cõgnoiſſance de plus de trente lieues à lenuiron d'icelle : y a vers le Nort, vne rengée de montaignes, qui ſont Eſt & Onaiſt, giſantes, & autant devers le Su. Entre leſquelles montaignes eſt la terre la plus belle qu'il eſt poſſible de veoir, vnye, plaine, & labourable : & par le meilleu deſdictes terres voyons le dict fleuue oultre le lieu ou eſtoient demourees noz barques : auquel va vng ſault d'aue le plus impetueulx qu'il eſt poſſible de veoir : lequel ne nous fut poſſible paſſer, tant que l'on pouoit regarder grãd, large, & ſpacieulx. qui alloit au Sur Onaiſt : & paſſoit aupres de trois belles montaignes rondes, que nous voyons, & eſtimyons qu'elles eſtoiẽt enuiron quinze lieues de nous : & nous fut dict & mõſtre par ſignes par noſdictz trois hommes du pais qui nous auoiẽt conduict, qu'il y auoit trois telz ſaulx d'aue audict fleuue, comme celuy ou eſtoient noſd· barques. mais nous ne peuſmes entẽdre quelle diſtãce il'y auoit entre l'un & l'autre par faulte de langue : puis nous monſtroiẽt par ſignes que leſdiz ſaulx paſſez. l'on pouuoit nauiguer, plus de trois liues par ledict fleuue. Et oultre nous mõſtroient que le long deſdictes montaignes eſtant vers le Nort, y a vne grande riuiere, qui deſcend de

l'occident comme ledict fleuue : Nous estimions que c'est la riuiere qui passe par le royaulme du Saguenay, & sans que leur feissions aucune demande & signes, prindrent la chaine du sifflet du cappitaine qui estoit d'argent, & vng manche de poignard, lequel estoit de laton iaulne comme or : lequel pendoit au costé de l'ung de noz compaignons marinyers, & montrerent que cela venoit d'amond ledict fleuue, & qu'il y a des Agouionda, qui est à dire mauuaises gens : lesquelz sont armez iusques sur les doigtz, nous monstrãt la facon de leur armeures, qui sont de cordes & de boys, lassez & tissues ensemble, nous donnant à entẽdre que lesdictz Agouionda menoient la guerre continuelle, les vngs contre les autres : mais par deffaulte de langue ne peusmes auoir congnoissance combien il y auoit iusques audict pays. Nostre cappitaine leur monstra du cuyure rouge, qu'ilz appellent caignetdaze, leur monstrant vers ledict lieu, demandant par signe s'il venoit de là & ilz commencerent à secourre la teste disant que non. Et monstrerent qu'il venoit du Saguenay, qui est au contraire du precedent : Apres lesquelles choses ainsi veues & entendues, nous retirasmes à noz barques, qui ne fut sans auoir conduicte de grand nõ-

bre dudict peuple. Dont partie d'eulx quand veoyent noz gens las, les chargeoient ſur eulx cõme ſur cheuaulx, & les portoient : Et nous arriuez à noſdictes barques feiſmes voylle pour retourner à noſtre gallyon, pour doubte qu'il n'euſt aucun encombrier. Lequel partement ne feuſt ſans grand regret dudict peuple : Car tant qu'ilz nous peurent ſuyure aual ledict fleuue, ilz nous ſuyuirent, & tant feiſmes que no⁹ arriuaſmes à noſtredict gallyon le lundy quatrieſme iour d'octobre.

Le Mardy. 5. iour dudict moys, nous feiſmes voylle & appareillaſmes auec noſtre dict gallyon, & barques pour retourner à la prouince de Canada au port de ſaincte Croix, ou eſtoient demourez noſd· nauires. Et le 7. iour nous vinſmes poſer le trauers d'une riuière qui vient deuers le Nort, ſortant audict fleuue : à l'entrée de laquelle y a quatre petites yſles plaines d'arbres : nous nõmaſmes icelle riuiere la riuiere du Fouez. Et pource q̃ l'une d'icelles yſles ſ'auãce audict fleuue, & la veoit on de loing, feiſt le cappitaine plãter vne belle grande croix ſur la poincte d'icelle, & commanda appreſter les barques pour aller auec marée, dedãs icelle, pour veoir la nature d'icelle : ce qu'il fut faict, & nagerent celuy iour amond lad· riuiere. Et parce qu'elle fut trou-

uée de nulle experience n'y perfonde, retournerent & appareillafmes pour aller aual.

¶ *Comment nous arriuafmes audict hable de fainct̃e Croix, & l'ordre cõme nous trouuafmes noz nauires, & comme le feigneur du pays ueint ueoir noftre cappitaine, & comme le dict cappitaine l'alla ueoir, & partie de leur couftume en particulier.*

LE lundy vnziefme iour d'Octobre nous arriuafmes audict hable fainct̃e Croix ou eftoient noz nauires, & trouuafmes que les maiftres & mariniers qui eftoient demourez, auoiẽt faict vng fort dauant lefdictes nauires, tout cloz de groffes pieces de boys, plantez debout ioignans les vnes & autres : & tout à lentour garny d'artillerie, & bien en ordre pour foy deffendre cõtre toute la puiffance du pais. Et tout incontinent que le feigneur du pais fut aduerty de noftre venue, veint le lendemain douziefme iour dudict moys, accompaigne de Taignoagny, Dom agaya & plufieurs autres : lefquelz feirent une merueilleufe fefte à noftre cappitaine, faignans auoir grand ioye de noftre venue : lequel leur feift affez bon racueil. toutes foys qu'ilz ne l'auoiẽt pas defferui. Ledict

Donnacona pria noſtre cappitaine de aller le lendemain veoir Canada, Ce que luy promiſt le dict cappitaine. Et le lẽdemain, 13. iour du dict moys, ledict cappitaine auecques ſes gentilz hommes accompaigne de cinquante compaignons bien en ordre, allerẽt veoir ledict Donnacona & ſon peuple, qui eſt diſtãt dou eſtoient leſdictes nauires d'une lieue : & ſe nõme leur demourãce Stadacone, Et nous arriuez audict lieu, vindrent les habitans au deuant de nous loing de leurs maiſons d'ung gect de pierre ou mieulx. Et la ſe rẽgerent, & aſſirẽt à leur mode, & facon de faire : les hommes d'une part, & les femmes de l'autre debout chantant & danſant ſans ceſſe, Et apres qu'ilz s'entre furent ſaluez & faict chere les vngs aux aultres, ledict cappitaine donna aux hommes des couſteaulx & autres choſes de peu de valleur, & feiſt paſſer toutes les femmes & filles par deuant luy, & leur donna à chaſcun vne bague de eſtain. Dequoy remercierent le dict cappitaine, lequel fut par ledict Donnacona & Taignoaguy mené veoir leurs maiſons, les quelles eſtoiẽt biẽ eſtaurez de viures ſelõ leur ſorte. pour paſſer leur yues, & nous fut par ledict Donnacona monſtré les peaulx de cinq teſtes d'homme, eſtandues ſur du boys, cõme paulx de p̃chemin. Lequel Dõnacona nous

dist que c'estoient des Trudamans deuers le Su, que leur menoiēt continuellemēt la guerre, & nous fut dict qu'il y a eu deux ans passez que les dicts Trudamans les vindrent assaillir iusques dedās ledict fleuue, à vne ysle qui est le trauers du Saguenay, ou ilz estoiēt a passer la nuict tendās aller à Honguedo leur mener guerre, auec enuiron deux cens psonnes tant hommes femmes qu'enfans. Lesquelz furent surprins en dormant dedans vng fort, qu'ilz auoiēt faict, ou misrent lesdictz Trudamans le feu tout à l'entour & comme ilz sortoient les tuerent tous, reserué cinq qui eschapperent. De laquelle destrousse se plaignoiēt encores fort, nous monstrant qu'ilz en auroiēt vēgeance. Apres lesquelles choses, nous reterasmes à noz nauires.

¶ *De la facon de uiure du peuple de la dicte terre, & de certaines conditions creance & facon de faire qu'ilz ont.*

CEdict peuple n'a aucune creāce de Dieu, car ilz croient a vng qu'ilz appellent Cudragny, & disent qu'ilz parlent souuent à eulx, & leur dict le temps qu'il doibt faire. Ilz disent aussi quand il se cou-

rouce à eulx, qu'il leur gecte de la terre aux yeulx. Ilz croyent aussi que quād ilz trespassent, qu'ilz vont es estoilles, puis viennent baissans en lorrizon comme les dictes estoilles. Et s'envont en beaulx champs, vers plains de beaulx arbres, fleurs, & fruictz sumptueux. Apres qu'ilz nous eurēt dōné le tout a entēdre, nous leur auons remonstré leur erreur, & dict que leur Cudragny est vng mauuais esperit, qui les abuse & dict qu'il n'est que vng Dieu, q̄ est au ciel, leq̄l nous dōne toutes choses necessaires, & est createur de toutes choses & q̄ cestuy debuōs croire seulemēt, & qu'il fault estre baptisez, ou aller en enfer, & leur feust remonstré plusieurs aultres choses de nostre foy. Ce que facilemēt ilz ont creu, & appellé leur Cudragny, Agouionda, tellemēt q̄ plusieurs fois ont prié nostre cappitaine les faire baptiser, & y sont venuz ledict seigneur Taignoagny, Dom agaya, & tout le peuple de leur ville pour le cuyder estre : mais par ce que ne scauiōs leur intētiō & couraige, & qu'il n'y auoit q̄ leur remōstrāt la foy pour lors, feust prins excuse vers eulx. Et dict à Taignoagny & Dom agaya, qu'ilz leur feissēt entēdre q̄ retourneryōs vng aultre voyage, & apporterōs des prestres & du cresme, leur dōnāt a entēdre pour excuse, q̄ lon ne peult baptiser sās ledict

cresme, Ce qui croient, par ce que plusieurs enfans ont veu baptiser en Bretaigne. Et de la promesse que leur fust faicte de retourner furent tresioyeulx.

Cedict peuple vit en cōmunaulté de biens assez de la sorte des Brisilās, & sont vestus de peaulx de bestes sauuaiges, & assez pouremēt. L'yuer ilz sōt chaulsez de chausses & soulliez qu'ilz sont de peaulx : & l'esté vōt nudz piedz. Ilz gardēt l'ordre de mariage, fors qu'ilz prēnēt deux ou trois femmes, & depuis que leur mary est mort iamais ne se remariēt, ains fōt le dueil de la dicte mort toute leur vie, & se taignēt le visaige de charbon pellé, & de gresse espez comme l'espesseur du doz d'ung cousteau, & a cela congnoist on que elles sont veufues.

Ilz ont vne aultre coustume fort mauuaise de leurs filles, car depuis qu'elles sont d'aage d'aller à l'hōme, elles sont toutes mises en vne maison de bordeau, habādonnées à tout le monde qui en veult, iusques à ce que elles ayent trouué leur party. Et tout ce auōs veu par experience, car nous auons veu les maisons plaines des dictes filles, cōme est vne eschole de garsons en France. Et d'auantaige le hazard selō leur mode tient esdictes maisons ou ilz iouent tout ce qu'ilz ont iusques à la

couuerture de leur nature.

Ilz ne ſont point de grand trauail, & labour ent leur terre auec petis boys, comme de la grandeur d'une demye eſpée, ou ilz font leur bled, qu'ilz appellent Oſizy. Lequel eſt gros cõme poix, & de ce meſme en croiſt aſſez au breſil. Pareillemẽt ilz on grand quantité de gros melons, concombres, & courges, poix, & ſebues, & de toutes couleurs, non de la ſorte des noſtres. Ilz ont auſſi une herbe de quoy ilz font grand amaſtz l'eſté durand pour l'yuer. Laq̃uelle ilz eſtiment fort & en vſent les hommes ſeulement en facon que enſuit. Ilz la font ſeicher au ſoleil, & la portẽt à leur col envne petite peau de beſte eu lieu de ſac, auec vng cornet de pierre ou de boys : puis à toute heure font pouldre de ladicte herbe, & la mettẽt en l'ung des boutz dudict cornet, puis mettent vng charbon de feu deſſus, & ſuſſent par l'autre bout, tant qu'ilz s'emplẽt le corps de fumée, tellement qu'elle leur ſort par la bouche, & par les nazilles, cõe par vng tuyau de cheminée : & diſent que cela les tient ſains & chauldement, & ne vont iamais ſans auoir ſeſdictes choſes. Nous auons eſprouué ladicte fumée, apres laquelle auoir mis dedãs noſtre bouche, ſemble y auoir mis de la pouldre de poyure tãt eſt chaulde. Les femmes dudict

pays trauaillent ſans comparaiſon plus que les hommes, tant à la peſcherie de quoy ſont grand faict, qu'au labeur & aultres choſes Et ſont tãt hommes femmes qu'enfans plus durs que beſtes au froid. Car de la plus grand froidure que ayons veu, laquelle eſtoit merueilleuſe & aſpre venoient par deſſus les glaces & neiges tous les iours à noz nauires, la pluſpart d'eulx tous nudz, qui eſt choſe fort a croire qui ne la veu. Ilz prennent durand leſdictes glaces & neiges, grand quantité de beſtes ſauuaiges comme dains, cerfz, hours, lieures, martres, regnardz & aultres. Ilz men gent leur chair toute creue, apres auoir eſté ſeichée à la fumée, & pareillement leur poiſſon. A ce que nous auons veu & peu entendre de cedit peuple, me ſẽble qu'il ſeroit aiſé à dompter. Dieu par ſa ſaincte miſéricorde y vueille mettre ſon regard. Amen.

¶ *De la grãdeur & parfõdeur dudict fleuue, & des beſtes, oyſeaulx, poiſſons, & aultres choſes que y auons veu, & la ſituation des lieux.*

LEdict fleuue commence paſſé l'yſle d'aſſumptiõ le trauers des haultes mõtaignes de Hõguedo & des

ſept yſles. Et y a de diſtance en trauerſe enuiron trente cinq ou quarante lieues, & y a au parmy plus de deux cens braſſes de parfond le plus ſeur a nauiger eſt du coſté deuers le Su & deuers le Nort, ſcauoir es dictes ſept yſles y a d'vng coſté & d'aultre enuiron ſept lieues loing deſdictes yſles deux groſſes riuieres qui deſcendent des montz de Saguegnay, leſquel les font pluſieurs barcqs à la mer fort dãgereux. A l'entrée deſdictes riuieres auons veu pluſieurs ballaynes & cheuaulz de mer.

Le trauers deſdictes ſept yſles, y a une petite riuiere q̃ va trois ou quatre lieues à la terre par deſſus des mareſtz : en laquelle y a vng merueilleux nombre de tous oyſeaulx de riuiere : depuis le commẽcement dudict fleuue iuſq̃s à Hochelaga, y a trois cẽs lieues & plus, & eſt le commencement d'icelluy à la riuiere q̃ viẽt du Saguenay : laq̃lle ſort dentre haultes mõtaignes, & entre dedãs ledict fleuue au par auãt q̃ arriue à la p̃uince de Canada, de la bãde deuers le Nort, Et eſt icelle riuiere fort parfõde, eſtroicte, & fort dãgereuſe a nauiger.

Apres ladicte riuiere eſt la prouince de Canada, ou il y a pluſieurs peuples par villages nõ cloz. Il y a auſſi es enuirõs dudict Canada dedãs le dict fleuue pluſieurs yſles tãt grãdes q̃ petites, & entre autres en y a vne qui cõtient

plus de dix lieues de long : laquelle eſt plaine de beaulx arbres & haultz. Et auſſi en icelle y a force vignes. Il y a paſſaige des deux coſtez d'icelle. Le meilleur & plus ſeur eſt du coſté deuers le Su. Et au bort d'icelle yſle vers l'Onaiſt, y a vng affoug d'eaues, lequel eſt fort beau & delectable pour mettre nauires, ou il y a vng deſtroict dudict fleuue fort courant & parfond : mais il n'a de long que enuiron vng tiers de lieue : le trauers duquel y a une terre double de bonne haulteur toute labourée, auſſi bonne terre comme iamais hõme veiſt & la eſt la ville & demourance de Donnacona, & de noz deux hommes qui auoient eſté prins le premier voyage, laquelle demourãce ſe nõme Stadacone, & auparauãt que arriuer audict lieu, y a quatre peuples de demourance, ſcauoir Araſte, Starnatau, Tailla, q̃ eſt ſur vne mõtaigne, & Scitadin, puis le dict lieu de Stadacone, ſoubz laquelle haulte terre vers le Nort, eſt la riuiere & hable de ſaïcte croix auquel lieu auõs eſté depuis le. 15. iour de Septẽbre, iuſques au. 6. iour de May. 1536. Auquel lieu les nauires demeurerent a ſec, cõme cy deuãt eſt dict paſſé ledict lieu & la demourance & peuple de Tequenondahi, qui eſt ſur vne mõtaigne & la ville de Hochelay, Lequel Hochelay eſt vng plain pays.

Toute la terre des deux costez dudict fleuue iusques à Hochelaga & oultre, est aussi belle terre & unye que iamais homme regarda. Il y a aucunes montaignes assez loing dudict fleuue que on veoit par sus lesdictes terres, desquelles il descēd plusieurs riuieres qui entrent dedans ledict fleuue. Toute ceste dicte terre est couuerte & plaine de boys de plusieurs sortes & force vignes, excepté à lentour des peuples, laqlle ilz ont desertée pour faire leur demourance & labour. Il y a grand nombre de cerfz. dains, hours, & aultres bestes. Il y a force liepures, connins, martres, regnardz, loueres, byeures, escureux, ratz, Lesquelz sont gros à merueilles, & aultres sauuaigiens. Ilz s'acoustrent des peaulx des bestes, par ce qu'ilz n'ont nulz accoustremens. Il y a aussi grand nombre d'oyseaulx, scauoir grues, signes, oltardes, oyes sauuages. blanches, & grises, cannes, cannardz, merles, mauuis, teurtres, ramiers, chardonneaulx, turnis, serins, linotes, rousignolz, passes solitaires & autres oyseaulx comme en France. Aussi comme par cy deuant es chapitres precedētz est faicte mention, ledict fleuue est le plus habondant de poissons & de toutes sortes qu'il soit memoire auoir iamais veu ny ouy : car depuis le commencement iusques à la fin y

trouuerrez ſelon les ſaiſons la pluſpart des ſortes & eſpeſſes de poiſſõs de la mer & eaue doulce, vous trouuerrez iuſques audict Canada force ballaynes, marſouyns, cheuaulx de mer, adhothuys qui eſt une ſorte de poiſſon, duquel iamais n'auyons veu ny ouy parler. Ilz ſont gros comme marſouyns, blancs comme neigne, & ont le corps & la teſte come lepuriers, leſquelz ſe tiennẽt entre la mer & l'eaue doulce qui cõmence entre la riuiere du Saguenay & Canada.

¶ *Chapitre d'aucuns enſeignemens que ceulx du pays nous ont donnez depuis eſtre reuenuz de Hochelaga.*

DEpuis eſtre reuenuz de Hochelaga auec le gallyõ, & les barques, auõs conuerſé allé & venu auec les peuples plus prochains de noz nauires en doulceur & amityé, fors que parfors auyõs quelques differẽdz auec aucuns mauuais garſons, dont les aultres eſtoient fort marris & couroucez, & auons entendu par le ſeigneur Dõnacona & aultres, que la riuiere deuant dicte eſt nommée la riuiere du Saguenay, & va iuſques audict Saguenay, q̃ eſt plus loing du cõ-

mencement de plus d'une lieue de chemin vers l'Onaiſt, Noronaiſt, & que paſſe huict ou neuf iournées, elle n'eſt plus parfonde que par baſteaulx : mais que le droict & bon chemin dudict Saguenay eſt par le fleuue iuſques à Hochelaga, a une riuiere qui deſcend dudict Saguenay, & entre audict fleuue, & que de la ſont vne lieue a y aller, & nous ont faict entendre que les gens ſont veſtuz & habillez comme nous, & de draps, & qu'il y a force villes & peuples, & bonnes gens & qu'ilz ont grand quantité d'or & cuyure rouge, & que le tout de la terre depuis ladicte premiere riuiere iuſques à Hochelaga & Saguenay, eſt vne yſle, laquelle eſt circuite & environnée dudict fleuue, & de riuieres. Et que paſſé ledict Saguenay va ladicte riuiere entrent en deux ou trois grandz lacz d'eaue, puis que on trouve vne mer doulce, de laquelle n'eſt mẽtiõ auoir veu le bout, a ce qu'ilz ont oy p̃ ceux du Saguenay : car il nous ont dict ny auoir eſté, oultre nous ont dõné a entẽdre q̃ au lieu ou nous auiõns laiſſé noſtre gallyon quãd feuſmes a Hochelaga, y a vne riuiere q̃ vavers le Suronaiſt, ou ſẽblablement ſont vne lune a aller iuſques a vne terre où il y a iamais glaces, ny neiges, mais que

en ceste dicte terre y a guerres continuelles les vngs auec les aultres. Et que en icelle terre y a oranges, almandes, noix, pommes, & aultres sortes de fruictz & en grand habondance. Et nous ont dict les hommes & femmes d'icelle terre estre vestuz & accoustrez de peaulx comme eulx. Apres leur auoir demandé s'il y auoit de l'or & cuyure, nous ont dict que non. L'estime à leur dire ledict lieu estre vers la floride, à ce qu'ilz monstrent par leurs signes & marches.

¶ *D'une grosse maladie qui a esté au peuple de Stadacone, de laquelle pour les auoir frequentez en auons esté imbouez, tellement qu'il es mort de noz gens iusques au nombre de uingt cinq.*

AV moys de Decembre feusmes aduertis que la mortalité s'estoit mise au peuple de Stadacone, tellement que ia en estoient mors par leur confession plus de cinquante. Au moyen de quoy leur deffendismes nostre fort, & ne venir entour nous : mais nonobstant les auoir chassez commenca la maladie entour nous d'une merueilleuse sorte, & la plus incongneue : car les vngs perdoient la substance, & de leur deue-

noient les iãbes grosses & enflez & les nerfz retirez & noirciz comme charbon, & à aucũs toutes semées de gouttes de sang cõme pour pre : puis montoit ladicte maladie aux hanches, cuisses & espaulles, aux bras & au col. Et a tout uenoit la bouche si infecte & pourrye par les gensyues, que tout la chair en tũboit iusques à la racine des dentz, lesquelles tumboient pres que toutes. Et tellement se esprit la dicte maladie à noz trois nauires, que à la my Feburier de cent dix hõmes que nous estions il n'y en auoit pas dix sains, en sorte que l'ung ne pouoit secourir l'aultre qui estoit chose piteuse à veoir, consideré le lieu ou nous estions. Car les gens du pays venoiẽt tous le iours deuant nostre fort, qui peu de gens veoyent, & ia y en auoit huict de mors & plus de cinquante, en qui on ne esperoit plus de vie.

Nostre cappitaine voyant la pitié & maladie ainsi esmeue, feist mettre le monde en prieres & oraisons & feist porter vng ymage en remembrance de la Vierge Marie contre vng arbre distãt de nostre fort d'ũg traict d'arc les trauers des neiges & glaces. Et ordonna que le dimẽche en suyuant l'on diroit audict lieu la messe. Et q̃ tous ceulx qui pourroient cheminer tãt sains que malades yroiẽt

à la proceſſion chantant les ſept pſeaulmes de Dauid, auec la letanie, en priãt ladicte vierge qu'il luy pleuſt prier ſon cher enfãt qu'il euſt pitié de nous. La meſſe dicte & celebrée deuant ledict ymage, ſe feiſt le cappitaine pelerin à noſtre dame de Roquemado promettãt y aller ſi Dieu luy donnoit grace de retourner en France. Celuy iour treſpaſſa Philippes Rougemont natif d'Amboiſe, de l'aage de enuiron vingt deux ans.

Et pour ce que la maladie nous eſtoit incõgneue, feiſt le cappitaine ouurir le corps pour veoir ſi aurions congnoiſſance d'icelle pour preſeruer ſi poſſible eſtoit, le perſus. Et feuſt trouué qu'il auoit le coeur blanc & fletry enuironé de plus d'ung pot d'eaue rouſſe cõme dacte, le foye beau, mais auoit le poulmon tout noircy & mortifié, & ſ'eſtoit retiré tout ſon ſang au deſſus de ſon coeur. Car quand il fut ouuert ſortiſt au deſſus du coeur grãd habõdãce de ſang noir infect. Pareillement auoit la ratte par deuers l'eſchine vng peu entamée enuirõ deux doidz, cõe ſi elle euct eſté frotée ſur vne pierre rude. Apres cela veu, luy feuſt ouuerte & inciſe vne cuiſſe, laq̃lle eſtoit fort noyre par dehors, mais dedans la chair fut trouuée aſſez belle. Ce faict, fut inhumé à mieulx que lon peuſt. Dieu par ſa ſaincte gra-

ce pardonne à ſon âme, & à tous treſpaſſez, Amen.

Et depuis de iour en aultre s'eſt tellement continuée ladicte maladie, que telle heure a eſte, que par tous les trois nauires ny auoit pas trois hommes ſains, de ſorte qu'en l'ung deſdictz nauires n'y auoit hõme qui euſt peu deſcendre ſoubz le tillac pour tirer à boire, tant pour luy que pour ſon compaignon. Et pour l'heure y en auoit ia pluſieurs de mortz. Leſquelz il nous conuint mettre par foibleſſe ſoubz les neiges : car il ne nous eſtoit poſſible de pouoir pour lors ouurir la terre qui eſtoit gellée tant eſtions foibles, & auyons peu de puiſſance. Et ſi eſtions en vne crainte merueilleuſe des gens du pays qu'ilz ne ſe apperceuſſent de noſtre pitié & foibleſſe. Et pour couurir ladicte maladie lors qu'ilz venoient pres noſtre fort noſtre cappitaine que Dieu a touſiours preſerué, debout ſortoit au deuant d'eulx auec deux ou trois hommes, tãt ſains que malades. Leſquelz faiſoit ſortir apres luy. Et lors qu'il les voyoit hors du fort, faiſoit ſẽblãt les vouloir battre en criãt & leur gectãt baſtõs apres eulx, les enuoyãt à bort mõſtrãt par ſignes eſdictz ſauuages qu'il faiſoit beſõgner to⁹ ſes gẽs dedãs les

nauires les vngs à gallefeſtrer, les aultres à faire du pain & aultres beſongnes, & qu'il ne eſtoit pas bon qu'ilz uinſent donner de hors. Ce qu'ilz croyent, & faiſoit ledict cappitaine battre & mener bruict eſdictz malades dedans les nauires auec baſtons & cailloufz faignans callefeſtrer. Et pour lors eſtiõs ſi eſprins de ladicte maladie, q̃ auions quaſi perdu l'eſperance de iamais retourner en Frãce ſi Dieu par ſa bonté infinie & miſericorde ne nous euſt regardé en pitié, & donné congnoiſſance d'ung remede contre toutes maladies le plus excellent qui fut iamais veu ny trouué ſur la terre, ainſi qu'il ſera faict mention en ce chapitre.

¶ *Le nombre du temps que nous auons eſté au hable ſaincte Croix & places dedans les glaces & neiges, & le nombre des gens decedez depuis le commencement de la maladie iuſques à la my Mars.*

DEpuis la my Nouembre iuſques au quinzieſme iour d'Apuril, auons eſté continuellement enfermez dedans les glaces, leſquelles auoient plus de deux braſſes d'eſpeſſeur. Et deſſus la

terre auoit la haulteur de quatre piedz de neiges & plus, tellement qu'elle estoit plus haulte que les bortz de noz nauires : lesquel les ont duré iusques audict tẽps, en sorte que noz breuuages estoiẽt tous gellez dedans les fustailles, Et par dedãs nosdictes nauires tant de bas que de hault, estoit la glace contre les bortz a quatre doigtz d'espesseur. Et estoit tout le dict fleuue, par autant que l'eaue doulce en contenoit iusques au dessus dudict Hochelaga gellé : durant lequel temps nous deceda iusques au nombre de vingt cinq personnes des principaulx & bons cõpaignons que nous eussiõs : Et pour l'heure y en auoit plus de cinquante, en qui on esperoit plus de vie & le parsus tous malades que nul n'en estoit exempté, excepté trois ou quatre : Mais dieu par sa saincte grace nous regarda en pitié : & nous enuoya la congnoissance & remede de nostre guarison & santé, de la sorte & maniere qu'il sera deuisé en ce chapitre.

¶ *Comment par la grace de dieu nous eusmes congnoissance de la sorte d'ung arbre, par lequel nous auõs esté guariz apres auoir usé dudict arbre, & la facon d'en user.*

VNg iour noſtre cappitaine voyãt la maladie ſi eſmeue & ſes gens ſi fort eſprins d'icelle, eſtant ſorty dehors du fort, Et ſoy promenant ſur la glace, apperceuſt venir vne bende de gens de Stadacone, en laquelle eſtoit Dom agaya, lequel le cappitaine auoit veu dix ou douze iours auparauant fort malade de ladicte maladie que auoiẽt ſes gens. Car il auoit l'une des iambes par le genoul auſſy groſſe qu'vng enfant de deux ans. Et tout les nerfz d'icelle retirez : les dẽtz perdues & gaſtees, & les genſiues pourries & infectées.

Le cappitaine voyant ledict Dom agaya ſain & deliberé, feuſt ioyeulx eſperãt par luy ſcauoir comme il eſtoit guary : Affin de donner ordre & ſecours à ſes gens. Lors qu'ilz furent arriuez pres le fort, le cappitaine luy de mãda cõme il s'eſtoit guary de ſa maladie : lequel Dom agaya reſpondit qu'il auoit le ius & le marcq des fueilles d'ung arbre dont il s'eſtoit guary, & que c'ſtoit le ſingulier remede pour maladie. Ledict cappitaine luy demãda s'il y en auoit point la entour, & qu'il luy en monſtraſt pour guarir ſon ſeruiteur qui auoit prins ladicte maladie audict Canada, durãt qu'il demouroit auec Donnacona,

ne luy voulant declarer le nombre des compaignons qui eſtoient malades. Lors ledict Dom Agaya envoya deux femmes pour en querir : leſquelles en apporterent neuf ou dix rameaulx, & nous mõſtrerent cõme il failloit peller l'eſcorce & les fueilles dudict boys, & mettre tout boullir en eaue, puis en boire de deux iours l'un, & mettre le marcq ſur les iãbes enflees & malades, & que de toute maladie ledict arbre gueriſſoit, ilz appellent ledict arbre en leur langaige Ameda.

Toſt apres le cappitaine feiſt faire du breuuage pour faire boire es malades, deſquelz n'y auoit nul d'eulx qui voulſiſt eſſayer ledict bruuage, ſynon ung ou deux qui ſe miſrent en aduenture d'icelluy aſſayer. Tout incontinent qu'ilz en eurent beu, ilz eurent l'aduantage qui ſe trouua eſtre vng vray & euident myracle. Car de toutes maladies dequoy ilz eſtoiẽt entachez, apres en auoir beu deux ou trois foys, recouurerent ſanté & guariſon : Tellement que tel y auoit deſdictz compaignons qui auoit la groſſe verolle cinq ou ſix ans au paruant ladicte maladie : a eſté par icelle medecine curé nectement. Apres ce auoir veu & congneu, y a eu telle preſſe ladicte medecine, que on ſi vouloit tuer, à qui premier en auroit. De ſorte que

vng arbre aussi gros & aussi grand que chesne qui soit en France, a esté employé en six iours : lequel a faict telle operation, que si tous les medecins de Louuain & de Montpellyer y eussent esté auec toutes les drogues de Alexandrie, ilz n'en eussent pas tant faict en vng an, que le dict arbre a faict en six iours : Car il nous a tellement proffite, que tous ceulx qui en ont voullu vser, ont recouuert santé & guarison la grace à dieu.

¶ *Comment le seigneur Donacona accompaigné de Taignoagny & plusieurs aultres faignans aller à la chasse aux Cerf & aux Dains, furent deux moys sans retourner. Et à leur retour amenerent grand nombre de gens. que n'auions accoustumé de ueoir.*

DVrant le temps que la maladie & mortalité regnoit en noz nauires, se partirent Doñacona, Taignoagny, & plusieurs autres, faignans aller prendre des Cerfz & Dains : Lesquelz ilz nomment en leur langaige Aiounesta & Asquenoudo, parce que les neiges estoient & que les glaces estoient ia rompues dedans le cours du fleuue, tellement qu'ilz pouoient

nauiguer par icelluy. Et nous fut par Dom Agaya & aultres dict, qu'ilz ne feroient que enuiron quinze iours, ce que croyons, mais furent deux moys ſans retourner. Au moyen dequoy euſmes ſuſpicion qu'ilz ne feuſſent aller amaſſer grand nombre de gens pour nous faire deſplaiſir, parce qu'ilz nous veoiēt ſi affoibliz, nonobſtant que auions mys ſi bon ordre à noſtre faict, que ſi toute la puiſſance de leur terre y euſt eſté, ilz euſſent ſceu faire autre choſe que nous regarder. Et pendent le temps qu'ilz eſtoient dehors, venoient tous les iours force gens a noz nauires, comme ilz auoyent de couſtume, nous apportant de la chair freſche de Cerfz & Dains, poiſſons fraiz de toutes ſortes : Leſquelz ilz nous vendoient fort cher, ou autrement myeulx aymoient l'emporter, parce qu'ilz auoyent neceſſité de viures pour lors, à cauſe de l'yuer qui auoit eſté long.

¶ *Comment Doñacona reuint à Stadacona auec grād nombre de gens, & feiſt ledict Doñacona du malade de peur de uenir ueoir le cappitaine, cuydant que ledict cappitaine allaſt uers luy.*

LE vingt & vngieſme iour dudict moys d'Auril, Dom Agaya vint à bort accōpagné de pluſieurs gens leſquelz eſtoiēt beaulx & puiſſans. Et n'auions accouſtumé de les veoir : leſquelz dient, q̃ que le ſeigneur Donnacona ſeroit le lendemain venu : & qu'il apporteroit force cher de cerfz & autre venaiſon. Et le lendemain vingt deuxiſme iour dudict moys, vint le dict Donnacona, lequel admena en ſa cōpaignie grand nombre de gens audict Stadacone, ne ſcauiōs à quelle occaſion, n'y pourquoy : mais on dict à vng prouerbe, qui de tout ſe garde de aucuns eschappe. Ce que nous eſtoit de neceſſité : Car nous eſtions ſi affoibliz tant de maladie que de gens mors, qu'il nous a fal lu laiſſer vng de noz nauires audict lieu de ſaincte Croix. Le cappitaine eſtant aduerty de leur venue, & qu'ilz auoient admené tant de gens : & auſſy que Dom Agaya le vint dire au cappitaine, ſans vouloir paſſer la riuiere qui ſeroit entre no' & ledict Stadaconé : ains feiſt difficulté de paſſer, Ce que n'auoit acouſtumé de faire, qui nous donna doubte de trahiſon. Voyāt ce, le cappitaine enuoya ſon ſerviteur accompaigné de Iehan poullet, leſquelz eſtoient plus que nulz aultres aymez dudict peuple du pais, pour veoir que eſtoit

audict lieu, & qu'ilz faisoient, faignans les dictz poullet & seruiteur estre aller veoir ledict Donnacona, parce qu'ilz auoiẽt esté longuemẽt auec luy à leur ville, lesquelz luy porterent aucun petit present. Et lors que ledict Donnacona fut aduerty de leur venue. feist le malade & se couche : Apres allerent en la maison de Taignoagny pour le veoir, ou par tout trouuerent les maisons si plaines de gẽs, que on si pouoit remuer : lesquelz on n'auoit accoustumé de veoir, & ne voulut permettre ledict Taignoagny que ledict seruiteur allast es aultres maisons : ains les conuoya vers les nauires la moytié du chemin, & leur dict que si le cappitaine luy vouloit faire ce plaisir de prendre vng seigneur du pays nommé Agouña, lequel luy auoit faict desplaisir, & l'emmener en France qu'il seroit tenu à luy : Et seroit tout ce que vouldroit ledit cappitaine, & que ledict serviteur retournast le lendemain dire la responce.

Quand le cappitaine fut aduerty du grand nombre de gens qui estoyent audict lieu, ne scauoit à quelle fin, se deslibera leur iouer finesse. Et prendre leur seigneur Taignoagny, Dom Agaya & des principaulx. Aussi qu'il estoit bien desliberé de mener le dict seigneur en France pour cõpter & dire au Roy

ce qu'il auoit veu es pais Accidentaulx, des merueilles du monde. Car il nous a certiffié auoir esté à la terre de Saguenay, en laq̃lle y a infini or, rubis & aultres richesses. Et y sont les homes blancs comme en France & accoutrez de dras de laynes. Plus dict auoir veu autre pays, ou les gens ne mengent poinct, & ne ont point de fondemẽt, & ne digerent point ains font seulement eaue par la verge. Plus dict auoir esté en autre pais de Picquemyans & autres pais, ou les gens n'ont que vne iambe. Et autres merueilles lõgues à racompter. Ledict seigneur est homme ancien, & ne cessa iamais d'aller par pais, depuis sa congnoissance, tant par fleuues, riuieres que par terre.

Apres que lesdictz Poullet & seruiteur eurent faict leur message, & dist au cappitaine ce que ledict Taignoagny lui mandoit, renuoya ledict cappitaine son dict seruiteur le lendemain dire audict Taignoagny qu'il le vint veoir, & luy dire ce qu'il vouloit, & qu'il luy feroit bonne chere & partie de son vouloir. Ledict Taignoagny luy mãda qu'il viendroit le lendemain, & qu'il admeneroit le seigneur Doñacona & celuy qui luy auoit faict desplaisir, ce que ne feist : Ains fut deux iours sans venir, pendant lequel tẽmps ne veint personne es nauires dudict Stadacone comme

auoient de couſtume, mais nous fuyoient comme ſi les euſſions voulu tuer. Lors apperceuſmes leur mauuaiſtié, Et parce qu'ilz furent aduertiz que ceulx de Sicadin alloient & venoient entour nous, & que leur auions habandonné le fond du nauire que laiſſions pour auoir les viel cloud, vindrẽt dudict Stadaconé le tiers iour enſuyuãt de l'autre bort de la riuiere, & paſſerent la plus grand partie d'eulx en petis baſteaulx ſans difficulté : mais ledict Donnacona n'y voulut paſſer. Et furent Taignoagny & Dom Agaya plus d'une heure à parlementer enſemble, auãt que vouloir paſſer. En fin ilz paſſerent & vindrent parler audict cappitaine, & pria ledict Taignoagny ledict cappitaine vouloir prendre & emmener ledict hõme en France. Ce que reffuſa ledict cappitaine : diſant que le Roy ſon maiſtre luy auoit deffendu de non emmener homme ni femme en France : mais bien deux ou trois petis enfans pour apprendre le langaige, mais que voluntiers l'emmeneroit en terre neufue, & qu'il le mettroit en yne yſle. Ces parolles diſoit ledict cappitaine pour les aſſeurer, & acelle fin d'amener ledict ſeigneur Dõnacona, lequel eſtoit demeuré delá l'eaue deſquelles parolles fut fort ioyeulx led. Taignoagny, eſperant ne retourner iamais en

France, & promiſt audict cappitaine de retourner le lendemain qui eſtoit le iour ſaincte Croix, & admener ledict ſeigneur Donnacona & tout le peuple dudict lieu.

¶ *Comment le iour ſaincte Croix, le cappitaine feiſt planter une croix dedans noſtre fort, & comment ledict ſeigneur Donnacona, Taignoagny, Dom Agaya & leur bende uindrent, & de la prinſe dudict ſeigneur.*

LE troiſieſme iour de May, iour & feſte ſaincte Croix. pour la ſolempnité de la feſte : le cappitaine feiſt planter vne belle croix de la haulteur d'enuiron trente cinq piedz, ſoubz le croiſillon de laquelle y auoit vng eſcuſſon en boſſe des armes de Frãce : & ſur icelluy eſtoit eſcript en lettre attique *Franciscus primus Dei gratia Francorum rex regnat*. Et celluy iour enuiron mydi vindrent pluſieurs gens de Stadacone, tant hommes, femmes, que enfans, qui nous dirent que leur ſeigneur Dõnacona, Taignoagny, Dom Agaya et aultres, qui eſtoient en ſa compaignie venoient, dequoy feuſmes ioyeulx, eſpe

rant nous en ſaiſir : leſquelz vindrent enuiron deux heures apres mydi. Et lors qu'ilz furent arriuez deuant noz nauires, noſtre cappitai ne alla ſaluer ledict ſeigneur Donnacona, le quel pareillement luy feiſt grande chere, mais auoit touſiours l'oeil au boys, et vne craincte merueilleuſe. Toſt apres arriva Taignoagny, lequel deiſt audict ſeigneur Donnacona, qu'il n'entraſt point dedans le fort. Lors fut par l'ung de leurs gens, apporté du feu hors du fort, & allumé par ledict ſeigneur. Noſtre cappitaine le pria de venir boyre & manger dedans les nauires, comme auoit de couſtume. Et ſemblablement en prya ledict Taignoagny, lequel diſt que tantoſt il entreroit : Ce qu'ilz feirent & entrerent dedans ledict fort : Mais au parauant auoit eſté notre cappitaine aduerty par Dom Agaya, que ledict Taignoagny auoit mal parlé, & qu'il auoit dict au ſeigneur Donnacona qu'il n'entraſt point dedans les nauires. Noſtre dict cappitaine voyant ce, ſortiſt hors du parc ou il eſtoit, & veit q̃ les femmes s'en fuyoient par l'aduertiſſemẽt dudict Taignoagny : & qu'il ne demouroit q̃ les hommes : les quelz eſtoient en grãd nõbre. Et lors cõmanda led' cappitaine à ſes gens prẽdre ledict ſeigneur Dõnacona, Taignoagny, Dom Agaya,

& de deux autres des principaulx qu'il monſtra, puis que on feiſt retirer les autres. Toſt apres ledict ſeigneur entra dedans le fort auec le dict cappitaine : mais tout ſoudain ledict Taignoagny veint pour le faire ſortir.

Noſtre cappitaine voyant qu'il n'y auoit autre ordre, ſe print à cryer que on les print : Auquel cry ſortirent les gens dudict cappitaine : leſquelz prinſdrent ledict ſeigneur & ceulx que l'on auoit deſliberé prendre. Leſdictz Canadians voyant la prinſe, commencerent à fuyr & courir, comme brebis deuant le loup : les vngs le trauers la riuière, les autres parmy le boys ſerchant chaſcun ſon aduantage. Ladicte prinſe faicte des deſſuſdictz & que les autres ſe furent retirez, furẽt mys en ſeure garde.

¶ *Comment les Canadians uindrent la nuict deuant les nauires, ſercher leurs gens : durant laquelle ilz hurloyent & cryoiẽt comme Loups, & le parlement & concluſion qu'ilz feirent le lendemain, & des preſens qu'ils feirint à noſtre cappitaine.*

LA nuict veneue vindrent deuant noz nauires, la riuiere entre deux grand nombre du peuple dudict Donnacona huchant & hurlãt toute la nuict

comme Loups cryant ſans ceſſe : Agouhanna penſent parler à luy, ce que ne permiſt le cappitaine pour l'heure, n'y lendemain iuſques enuiron mydi : parquoy nous faiſoient ſigne que les auions tuez & penduz. Et enuiron l'heure de mydi : retournerent de rechef en auſſi grand nombre qu'auions veu de voyage pour vng coup : eulx tenans cachez dedans le boys, fors aucuns d'eulx qui cryoient & appelloient à haulte voix ledict Donnacona. Lors commanda le cappitaine faire monter ledict Donnacona hault pour parler a eulx. Et luy diſt le cappitaine qu'il feiſt bōne che re, & que apres avoir parlé au Roy de France & compté ce qu'il auoit veu au Saguenay & aultres qu'il reuiendroit dedans dix ou douze lunes : & que le Roy luy feroit vng grand preſent : de quoy feuſt fort ioyeulx ledict Dōnacona, & le diſt es autres en parlant à eulx leſquelz en feirent trois merueilleux crys, en ſigne de ioye. Et à l'heure feirent ledict peuple & Dōnacona entre eulx pluſieurs predications & preſchemēs : leſquelz il n'eſt poſſible d'entendre par faulte de lāgue : noſtre cappitaine diſt audict Dōnacona qu'ilz viſſent ſeuremēt de l'autre bort pour mieulx parler enſemble, & qu'il les aſſeuroit, ce que leur diſt ledict Donnacona : & ſur ce vindrent vne

barquée des principaulx à bort desdictes nauires. Lesquelz de rechief commencerent plusieurs preschemens, donnant louange audict cappitaine; & luy feirẽt present de vingt quatre colliers de Esurgny, qui est la plus grand richesse qu'ilz ayent en ce monde : Car ilz l'estiment plus que or & argent.

Apres qu'ilz eurent assez parlementé & deuise les vngs auec les aultres, & veu qu'il n'y auoit remede audict seigneur d'eschapper & qu'il failloit qu'il veint en France, il commanda que on luy apportast le lendemain viures pour menger par la mer. Nostre cap pitaine feist present audict Donnacona de deux paisles d'arain, & de huict hachotz, & aultres menues besongnes cõme cousteaulx, & patenostres. Dequoy fut fort ioyeulx en sou semblant : Et les enuoya à ses femmes & enfans : Pareillement donna ledict cappitai ne à ceulx qui estoyent venuz parler audict Donnacona, aucuns petis presens; Dequoy remercierent fort ledict cappitaine. A tant se retyrerent & s'en allerent à leurs logis.

*¶ Comment le lendemain cinquiesme iour de May, ledict peuple retourna parler à leur seigneur, & comment il ueint quatre femmes à bort luy apporter des uiures.*

DE cinquiesme iour dudict moys au plus matin, ledict peuple retourna en grand nombre, pour parler à leur seigneur, & enuoyerent vne barque, qu'ilz appellent en leur langaige Casnouy, en laquelle ilz estoient quatre femmes, sans y auoir aucuns hõmes, pour doubte qu'ilz auoient qu'on ne les retint : lesquelles apporterent force viures, scauoir gros mil (qui est le bled duquel ilz viuent) chair, poisson, & aultres prouisions à leur mode. Lesquelles estre arriuees es nauires, le cappitaine leur feist bon recueil, & pria Donnacona audict cappitaine qu'il dist ausdictes femmes, que dedans douze lunes il retourneroit, & qu'il admeneroit ledict Donnacona a Canada : Ce disoit à celle fin de les contenter : Ce que feist ledict cappitaine, dont lesdictes femmes feirent grãd semblant de ioye, en montrant par signes & parolles audict cappitaine, mais qu'il retournast & admenast ledict Donnacona qu'ilz luy feroiẽt plusieurs

presens. Lors chascune dicelles donna audict cappitaine vng collier desurgny, puis s'en allerent de l'autre bort de la riuiere ou estoit le peuple dudict Stadacone, & se retirerent prenant congié dudict seigneur.

Le samedy sixiesme iour dud' moys, nous appareillasmes du haure saïcte Croix, & vinsmes à l'ysle es Couldres, ou auons esté iusques au seziesme dudict moys, laissant amortir les eaues, lesquelles estoient trop courantes & dangereuses pour aualler ledict fleuue : & attendans bon temps. Pendent lequel tẽps vindrent plusieurs barques des peuples subiectz audict Donnacona lesquelz venoient de la riuiere du Saguenay : Et lors que par Dom Agaya furent aduertiz de la prinse de eulx, & la facon & maniere comme on menoit Donnacona en France, furẽt bien estonnez, mais ne laisserent à venir le long des nauires, parler audict Donnacona, qui leur dist que dedans douze lunes il retourneroit, & qu'il auoit bon traictement auec le cappitaine & compaignons, dequoy à une voix remercierẽt ledict cappitaine, & dõnerent audict Donnacona trois pacquetz de peaulx de byeures & loups marins auec vng grãd cousteau de cuyure rouge, qui viẽnt du Saguenay & autres choses. Sẽblablemẽt dõnerẽt audict

cappitaine vng collier Desurgny, pour lesquelz presens leur feist ledict cappitaine dōner dix ou douze hachotz, desquelz furent fort contens & ioyeulx, & en remercierent ledict cappitaine.

Le lendemain. 16. iour dudict moys de May nous appareillasmes de ladicte ysle es couldres, & veinsmes poser a une ysle qui est a environ quinze lieues de ladicte ysle es couldres, laquelle est grāde d'enuiron cinq lieues de long, & la passasmes celluy iour pour passer la nuict, esperant le lendemain passer les dāgier du Saguenay, lesquelz sont grandz. Le soir feusmes à ladicte ysle, ou trouuasmes grand nōbre de lieures, desquelz eusmes quātité : & par ce la nōmasmes l'ysle es lieures. Et la nuict le vent vint cōtraire & en tourmēte tellemēt qu'il cōuint relacher à l'ysle es couldres dont estions partis, par ce qu'il n'y auoit autre passage entre lesdictes ysles. Et y feusmes iusques au. 21. dudict moys que le vent vint bon, & tāt feismes par noz iournées que passasmes iusques a Honguedo, lequel passage n'auoit par cy deuant esté descouuert. Et feismes courir le trauers du Cap de Prato, qui est le commēcemēt de l'abbaye de Challeur. Et pource que le vent estoit bon & cōuenable, feismes porter le iour & la nuict. Et le

lendemain veiſmes querir au corps l'yſle de Bryon. Ce que ne voulions faire pour l'abbregé de noſtre chemin : Et ſont les deux terres giſantes Sueſt & Noronaiſt vng quart de l'Eſt & de l'Oneſt. Et y a entre eulx. 50. lieues. Ladicte yſle eſt en. 47. degrez $\frac{1}{2}$ de latitude.

Le ieudi. 26. iour dudict moys, iour & feſte de l'aſcẽtion noſtre Seigneur, nous trauerſaſmes à vne terre & ſablõ de baſſes araynes, qui demeurent au Suronaiſt de ladicte yſle de Bryon enuiron huict lieues. Par deſſus leſquelles y a de groſſes terres plaines d'arbres, & y a vne mer encloſe dont n'auons veu aucune entrée ny ouuerture pour entrer en icelle. Et le vendredy. 27. par ce que le vent changeoit à la coſte, retournaſmes à ladicte yſle de Bryon, ou ſeuſmes iuſques au premier iour de luing, & vinſmes querir vne terre haulte qui demeure au Sueſt de ladicte yſle, qui nous apparoiſſoit eſtre vne yſle, & la rengeaſmes enuiron deux lieues & de mye, faiſant lequel chemin euſmes congnoiſſance de trois haultes yſles qui demeurent vers les Araynes. Apres leſquelles choſes congneues, retournaſmes au cap de ladicte terre. qui ſe faict à deux ou trois caps haultz à merueilles, & grand parfond d'eaue & la marée ſi courante, qu'il n'eſt poſſible de plus.

Nous arriuaſmes celluy iour au cap de Lorraine, qui eſt en. 46. degrez $\frac{1}{2}$. au Su, duquel cap y a vne baſſe terre. & ſemblant d'entrée de riuiere : mais il n'y a hable que vaille. Parſus leſquelles terres vers le Su, veiſmes vng aultre cap de terre que nous nommaſmes le cap de Sainct Paul, qui eſt en. 47. degrez $\frac{1}{4}$.

Le dimenche. 4. iour dudict moys, iour & feſte de la Pentecouſte, euſmes congnoiſſance de la coſte Deſt Sueſt de terre neufue, qui eſtoit à enuiron vingt deux lieues du cap, & pource que le vent eſtoit contraire, feuſmes a vng hable que nous nommaſmes le hable de ſainct eſperit, iuſques au mardi que appareillaſmes dudict hable, & rengeaſmes ladicte coſte iuſques aux yſles Saïct Pierre, lequel chemin faiſant trouuaſmes le long de ladicte coſte pluſieurs yſles & baſſes fort dangereuſes eſtans en la routte Deſt, Sueſt & Onaiſt, Noronaiſt à vne, vingt trois lieues à la mer. Nous feuſmes eſdictes yſles ſainct Pierre, ou trouuaſmes pluſieurs nauires, tant de France que de Bretaigne, depuis le iour Sainct Barnabé unzieſme iour de Iuing, iuſques au. 16. iour dudict moys. que appareillaſmes. des dictes yſles Sainct Pierre. & vinſmes au Cap de Raze & entraſmes dedans vng hable nomme Rougnoze, ou prinſmes

eaues & boys pour trauerſer la mer & la laiſſaſmes l'une de noz barques. & appareillaſmes dudict hable le lundi. 19. iour dudict moys. Et auec bõ temps auõs nauigué par la mer, tellement que le. 6. iour de Iuillet. 1536. ſommes arriuez au hable de Sainct Malo la grace du createur. Lequel prions faiſant fin à noſtre nauigation, nous donner ſa grace, & paradis à la fin. Amen.

¶ *Enſuyt le lãgage des pays & Royaulmes de Hochelaga & Canada, aultrement appellée par nous la nouuelle France.*

*Premier leur nombre de compter*

| | |
|---|---|
| Segada | 1 |
| Tigneny | 2 |
| Aſche | 3 |
| Honnacon | 4 |
| Ouiſcon | 5 |
| Indahir | 6 |
| Ayaga | 7 |
| Addegue | 8 |
| Madellon | 9 |
| Aſſem | 10 |

¶ *Enſuit les noms des parties du corps de l'hõme*

| | |
|---|---|
| La teſte | Aggourzy |

| | |
|---|---|
| Le frons | Hetguenyaſcon |
| Les yeulx | Hegata |
| Les oreilles | Ahontaſcon |
| La bouche | Eſcahe |
| Les dentz | Eſgougay |
| La langue | Oſuache |
| La gorge | Agouhon |
| Le menton | Hebehin |
| Le viſaige | Hogouaſcon |
| Les cheueulx | Aganiſcon |
| Les braz | Aiayaſcon |
| Les eſſelles | Hetnanda |
| Les couſtez | Aiſſonne |
| L'eſtomach | Aggruaſcon |
| Le ventre | Eſchehenda |
| Les cuiſſes | Hetnegradaſcon |
| Le genouil | Agochinegodaſion |
| Les iambes | Agouguenehonde |
| Les piedz | Onchidaſcon |
| Les mainz | Aignoaſcon |
| Les doidz | Agenoga |
| Les ongles | Agedaſcon |
| Le vit | Aynoaſcon |
| Vng con | Chaſtaigne |
| Vng homme | Aguehan |
| Vne femme | Agrueſte |
| Vng garſon | Addegeſta |
| Vne fille | Agnyaqueſta |

| | |
|---|---|
| Vng petit enfant | Exiaſta |
| Vne robbe | Cabata |
| Vng propoinct | Coioza |
| Des chauſſes | Henondoua |
| Des ſoullyers | Atha |
| Des chemiſes | Anigoua |
| Vng bonnet | Caſtrua |
| Ilz appellēt leur bled | Oſizy |
| Pain | Carraconny |
| Eaue | Ame |
| Chair | Quahouaſcon |
| Poiſſon | Queion |
| Prunes | Honneſta |
| Figues | Abſconda |
| Raiſins | Ozaha |
| Noix | Quaheya |
| Vne poulle | Sahomgahoa |
| Vne lamproye | Zyſto |
| Vng ſaulmon | Ondaccon |
| Vne ballaine | Ainnehonne |
| Vne anguille | Eſgneny |
| Vng eſcureul | Caiognem |
| Vne couleuure | Vndeguezy |
| Des tortues | Heuleuxime |
| Ilz appellēt le boys | Conda |
| Feuilles de boys | Hoga |
| Ilz appellēt leur dieu | Cudragny |
| Doñez moy a boyre | Quazahoa quea |

| | |
|---|---|
| Doñez moy a deſiuner | Quazahoa quaſcahoa |
| Doñez moy a ſouper | Quazahoa quatfream |
| Allõs nous coucher | Caſigno Agnydahoa |
| Bon iour | Aignaz |
| Allons iouer | Caſigno Caudy |
| Venez parler a moy | Aſigni quaddadia |
| Regardez moy | Quatgathoma |
| Taiſez vous | Aiſta |
| Allons au baſteau | Quaſigno Caſnouy |
| Doñez moy vng couſteau | Quazahoa agoheda |
| Vng hachot | Addogne |
| Vng harc | Ahena |
| Vng fleche | Quahetam |
| Allons a la chaſſe | Quaſigno donaſſent |
| Vng Cerf | Aionneſta |
| De dains ilz dient que ſe ſont moutons & les appellent | Aſquenondo |
| Vng liepure | Sourhamda |
| Vng chien | Agayo |
| Des ouyayes | Sadeguenda |
| Le chemin | Adde |
| Ilz appellent la graine de concõbres ou mel lons | Caſconda |
| Quand ilz veullent dire demain | |
| Ilz dient | Achide |
| Le ciel | Quenhia |
| La terre | Damga |
| Le ſoleil | Yſnay |

| | |
|---|---|
| La lune | Aſſomaha |
| Les eſtoilles | Siguehoham |
| Le vent | Cahoha |
| La mer | Agogaſy |
| Les vagues de la mer | Coda |
| Vne yſle | Cohena |
| Vne montaigne | Ogacha |
| La glace | Honneſca |
| La neige | Caniſa |
| Froid | Athau |
| Chault | Odazan |
| Feu | Aziſta |
| Fumee | Quea |
| Vne maiſon | Canocha |
| Ilz appellẽt leurs febues | Sahe |
| Ilz appellent vne ville | Canada |
| Mon pere | Addathy |
| Ma mere | Adanahoe |
| Mon frere | Addagnin |
| Ma ſeur | Adhoaſſeue |

Ceulx de Canada diſent qu'il fault vne lune a nauiger depuis Hochelaga, iuſques à vne terre ou ſe prend la canelle & le giroffle

| | |
|---|---|
| Ilz appellẽt la canelle | Adhotathny |
| Le giroffle | Canonotha |

¶ Fin.

# NOTES

## VARIANTES, CORRECTIONS

## ET ADDITIONS

---

Nous avons déclaré, dans l'introduction placée en tête de ce petit volume, que l'édition originale de 1545, dont il offre une reproduction ſcrupuleusement fidèle, eſt loin de repréſenter un texte irréprochable ſous le rapport de la correction typographique; elle n'eſt pas non plus à l'abri de tout reproche d'inexactitude au point de vue d'une rigoureuſe conformité aux textes manuſcrits encore exiſtants de la relation de Cartier; & nous avons annoncé que l'éditeur d'aujourd'hui avait réſolu de porter remède aux défaillances de l'ancien éditeur, en ajoutant à la réimpreſſion actuelle un appendice deſtiné à corriger ces fautes, & à ſignaler les variantes des mss : ces variantes acquièrent en certains cas une étendue qui leur donne l'importance d'addi-

tions considérables, puisqu'elles fournissent jusqu'à deux chapitres entiers restés en lacune dans l'édition de 1545, & par conséquent dans les versions de Ramusio & de Hakluyt auxquelles elle a servi de type.

Ainsi que nous l'avons dit, les mss sont au nombre de trois, tous d'une écriture contemporaine de la rédaction même, & tellement semblable d'un exemplaire à l'autre, qu'au premier abord on pourrait les croire tous de la même main. Il y a cependant quelques différences, & il est permis de croire que ce sont trois expéditions grossoyées successivement d'après une seule & même minute, à laquelle il pouvait être fait quelque légère addition pour en former un ensemble plus complet & mieux disposé.

Celui des trois mss qui nous paraît réunir divers caractères d'antériorité à l'égard des deux autres, porte, dans le classement actuel des mss français de la Bibliothèque impériale, le n° 5653; primitivement il avait été numéroté MDXIIII; il reçut ensuite le n° 611 dans la Bibliothèque royale de Fontainebleau, & fut inscrit plus tard sous le n° 10272 dans celle de Paris. Il est couvert d'une reliure ancienne nouvellement restaurée, en basane brun clair, décorée en or, sur les plats, des armes & du chiffre du roi Charles IX. Nous le désignerons spécialement désormais, pour abréger, par la lettre *A*.

Le second ms, portant aujourd'hui le n° 5589, avait primitivement été numéroté *huit cents trente trois;* il fut classé à Fontainebleau sous le n° 672, puis à Paris sous le n° 10025. Il est relié en ancien maroquin rouge plein, à filets dorés & médaillon ovale aux armes royales sur les plats. Nous le désignerons par la lettre *B*.

Le troisième, sous le n° 5644 dans l'ordre actuel,

provient de la bibliothèque de Philibert de la Mare : il portait, dans le classement de ce fonds, le n° 373, & il fut inscrit au Catalogue des mss du roi sous le n° 10265-3. Il est couvert d'une demi-reliure moderne à dos de maroquin rouge du Levant, avec papier d'Annonay marbré sur les plats. Nous lui affecterons spécialement la lettre *C*.

Tous les trois sont écrits sur papier semblable, de format *couronne* in-folio, les volumes ne différant entre eux de grandeur que par la rognure; le premier compte 59 feuillets remplis, le second 66, le dernier 62. Le premier n'offre aucun des intitulés de chapitres qui se trouvent dans les deux autres aussi bien que dans l'imprimé; il ne contient pas non plus l'épître au Roi qui se lit dans les autres; & il commence *en belle page* par un titre général, qui se retrouve dans le ms *B* au verso du premier feuillet, sur lequel il n'est écrit rien autre chose. Ce titre général manque au ms *C*, mais on peut admettre qu'il y était joint dans l'origine, comme au ms *B*, au verso d'un feuillet de garde qui aura disparu, ou bien que l'adjonction en aura été négligée. Ce titre est très-différent de celui de l'édition imprimée, lequel a évidemment été suppléé par l'éditeur d'alors si le ms dont il disposait en était dépourvu, ou substitué par lui à l'intitulé original, qui a pu lui paraître d'une rédaction par trop lourdement solennelle pour éveiller la curiosité du public.

Le voici en effet tel que le donnent nos manuscrits :

« Seconde navigation faicte par le commande-
« ment & voulloir du tres chrestien roy François
« premier de ce nom au parachevement de la des-
« couverte des terres occidentalles estantes soubz
« le climat & paralleles des terres & royaulme dudict

« ſeigneur & par luy precedantement ja commen-
« cées à faire deſcouvrir. Icelle navigation faicte
« par Jacques Cartier natif de Sainct Malo de liſle
« en Bretaigne, pillote dudict ſeigneur, en lan mil
« cinq cens trente ſix. »

Nous ſommes diſposé à penſer que le ms *A* n'eſt autre que l'expédition originale deſtinée au roi, ſoit que Cartier lui-même ait été admis à la lui préſenter, comme le donnerait à croire Leſcarbot, ſoit qu'elle ait dû paſſer par les mains de l'amiral de Brion : l'épître qui ſe lit en tête des autres exemplaires, & fait corps avec eux, devait naturellement, dans une préſentation ou un envoi officiel, être miſe ſéparément ſous les yeux du ſouverain, & voilà comment elle n'eſt pas jointe à la relation, qu'elle accompagnait ſans doute, mais dont elle devait être matériellement détachée. C'eſt dans les tranſcriptions ultérieures seulement que l'épître aura été réunie à la relation, & les chapitres de celle-ci pourvus d'intitulés auxquels on n'avait pas d'abord ſongé.

A ces additions près, le ms *B* reproduit fidèlement le ms *A*; & le ms *C* leur eſt auſſi preſque entièrement conforme : dans les cas cependant où quelque différence peut être remarquée, c'eſt le ms *C* que ſemblerait refléter plus particulièrement la rédaction ſuivie par l'éditeur de 1545, auſſi bien que celle dont a fait uſage Leſcarbot. Quant aux éditions de Ternaux & de la Société littéraire & hiſtorique de Québec, elles ont été faites, l'une d'après les mss *B* & *C*, l'autre ſur l'enſemble des trois mss combinés avec les extraits de Leſcarbot. Comme, pour certains mots, ſurtout pour les noms propres, la lecture des mss peut offrir quelque incertitude, il nous a ſemblé utile de comparer entre elles les leçons diverſes auxquelles ſe ſont arrêtés les édi-

teurs ſucceſſifs, & nous avons en conſéquence, pour la déſignation éventuelle de ces publications, affecté ſpécialement la lettre *L* aux extraits de Leſcarbot, la lettre *T* à l'édition de Ternaux, & la lettre *Q* à l'édition donnée par la Société de Québec.

Il nous a paru oiſeux de noter ſcrupuleuſement une à une toutes les nuances d'orthographe dans les mots de la langue uſuelle, toutes les inverſions des mots d'une même phraſe, tous ces petits riens qui euſſent rendu le relevé des variantes auſſi étendu que le livre même : peut-être quelques lecteurs trouveront-ils que nous aurions dû élaguer encore davantage. Quant aux noms propres, au contraire, ainſi qu'aux expreſſions peu uſitées, nous avons cru que notre ſcrupule ne pourrait être trop grand ; toutefois, même à cet égard, il nous paraît ſuffiſant de dire ici une fois pour toutes, que le nom du voyageur lui-même, toujours imprimé *Quartier* par Leſcarbot, & à ſon exemple par la Société littéraire & hiſtorique de Québec, eſt conſtamment écrit *Cartier* dans nos mss.

C'eſt à M. François De Witt que le nouvel éditeur a confié la tâche de relever les variantes que l'on trouvera conſignées ci-après. L'indication comparative que nous avons donnée plus haut, du contenu de chaque ms & de ſes lacunes, nous diſpenſe d'y revenir en détail dans le recenſement qui va ſuivre. Comme l'accord général des trois mss conduirait à une répétition preſque perpétuelle, dans ce relevé, des trois lettres *A B C* réunies, nous y avons subſtitué, comme un équivalent, l'indication unique *mss*, laquelle à la rigueur ferait même ſuperflue quand il s'agit ſeulement de la correction de ſimples *coquilles* typographiques : parmi celle-ci il en eſt une tellement conſtante, qu'elle peut être ſignalée

en bloc par une annotation générale : il s'agit de toutes les désignations des points de la rose des vents où figure le mot *ouest*, plus souvent écrit *ouaist* dans nos mss, & que le typographe de 1545 a constamment imprimé *Onaist* & *Ornaist*.

Nos renvois s'expliquent ainsi qu'il suit : un premier chiffre rappelle d'abord le feuillet de notre texte imprimé, & l'une des minuscules italiques *a* ou *b*, qui l'accompagne, spécifie le recto ou le verso de ce feuillet ; le nouveau chiffre qui vient ensuite désigne, suivant que le nombre est simple ou double, la ligne ou les lignes auxquelles il faut se reporter : puis est répété le mot ou la série de mots du texte sur lesquels porte la variante ou la correction, laquelle est placée vis-à-vis après un tiret séparatif. Toute observation ou annotation de notre fait est soigneusement renfermée entre parenthèses.

Voici donc, par le menu, le résultat de notre recension :

2 *a* 11-12 *declination* — declinaison, *BC*.
. . 13-14 *es autres* — aux aultres, *BC*.
. *b* 3 *esgalleté* — egalite, *BC*.
. . 4 *suffit qu'il ayst* — suffist qu'il est, *B* ; suffit quil y est, *C*.
. . 9-10 *quelques genres ou espèces* — quelque genre ou espèce, *BC*.
. . 12 *leur nature* — leurs natures, *B*.
. . . *par la vie* — pour la vie, *B*.
. . 18 *ilz dient* — ilz ont dict, *B* ; ilz en dient, *C*.
. . 19 *afferment* — affermé, *B*.
. . . *trois inhabitées* — troys inhabitables, *B*.
3 *a* 1 *solstices* — (ajoutez : ) pour la grant challeur & reverbération du souleil, *B*.

3 *a* 2 *zenic des testes des habitans d'icelle* — zenitt de la dicte zone, *B*.
. . 9 *pensent... treuuent* — pensoient... treuuoient, *B C*.
. . 10 *ou* — la ou, *B C*.
. . 11 *d'icelluy* — dicelles, *B C*.
. . 12 *aueuturer* — auenturer.
. . 15-16 *ie dictz* — je diray, *B*.
. . 18 *ung mot* — ung brief mot, *B C*.
. *b* 7 *d'eulz* — de foy, *C*.
. 7-8 *à l'aduanture* — en laduanture, *B C*.
. . 11 *saincte foy* — tres saincte foy, *B C*.
. . 12 *des* — desdictz, *B C*.
. . 14 *le allegue* — lay allegué, *B C*.
. . . *par ce* — pour ce, *B*.
. . 16 *reconce* — recouce, *B*; retire, *C*.
. . 17 *faict* — faisant, *B*.
4 *a* 2 *duquel* — de quoy, *B*.
. . 3 *à mon foible* — en mon simple, *B*.
. . 4 *plaist* — pleust, *B*.
. . 6 *estans & habitans soubz* — estantes & habitantes sur, *B C*.
. . 9 *ayt* — aient eu, *B C*.
. . 12 *saincte* — tres saincte, *B C*.
. . 13 *à la* — en la, *B C*.
. . 17 *à l'occident* — en loccident, *B C*.
. *b* 1 *saincte* — tres saincte, *B C*.
. . 3-4 *eclipses* — eclipser, *B*.
. . 4-5 *soubdainement* — semblablement, *C*.
. . 5 *monster sa clerté* — monstrer sa clarte, *B C*.
. . 8-9 *apostatz & imitateurs de Mahomet* — (ces mots ne se trouvent pas dans le ms *B*).
. . 9-10 *de iour en autre* — de jour en jour, *B*.
. . 10 *C opprimer* — obnubiller, *B*.

4 *b* 12 *donnent* — donnoient, *B C*.
. . 18 *paoures* — princes, *B*; pouures, *C*.
5 *a* 19 *innumerable* — la innumerable, *B C*.
. *b* 2 *descend* — decourt, *B C*.
. . 3 *permy* — parmy, *B C*
. . 8 *nostre dicte saincte* — nostre dicte tres saincte, *B*; nostre tres saincte, *C*.
. . 11 *cestuy present petit liure* — ce present liure, *C*.
. . 11-12 *toutes choses* — toutes les choses, *B*.
. . 16-17 *& terres* — (le ms *B* ajoute:) les rottes dangiers & gisement dicelles terres.
6 *a* 3 *en l'an* — oudict an, *A*.
. . 16 *avec trois* — avec lesdictz trois, *mss*.
. . 17 *environ* — de environ, *mss*.
. . 18 *le* — ledict, *mss*.
. . 19 *frosmond* — Fromont, *mss*.
. . 21 *Montreueil* — Montreul, *mss;* Montreal, *LT;* Montcevelles, *Q*.
. . 22-23 lehan poullet — (ce nom ne se trouve dans aucun des trois mss non plus que dans *L*. C'est une évidente interpolation, qui se reproduit en divers endroits de la narration, & qui demeure toujours exclusivement restreinte au texte imprimé de 1545).
. . 23 *Le second* — au second, *mss*.
. . 25 *environ* — de environ, *mss*.
. . 27 *tiers* — tiers & plus petit, *mss*.
. *b* 1 *l'Emerillon* — l'Hemerillon, *mss*.
. . 2-3 *le breton* — Lebreton, *A C;* le Breton, *B*.
. . 4 20 — vingt sixiesmes, *mss*.
. . 7 *contraire* — contraires, *mss*.
. . . *que* — que jamais, *mss*.
. . 8 *la mer* — ladicte mer, *mss*.

6 *b* 15 (Ici commence un nouvel alinéa dans les trois mss.)
. . 21 *quelle* — Laquelle, C.
7 *a* 1 *du* — de, *mss.*
. . . *labbaye* — la baye, *mss.*
. . 3 *debuoyns* — deuyons, *mss.*
. . 12 *Ornaiſt Surnaiſt* — Ouaiſt Surouaiſt, *mss.*
. . 17 *Et* — leſquelles, *mss.*
. . 18 *ladicte* — de la dicte, *mss.*
. . 28 *grande voye* — grandes bayes, *mss.*
. *b* 2 *marthe* — martre, *mss.*
. . 6 *Onaiſt* — Oueſt, *mss.*
. . 6-7 *yles ſaincte Marthe* — yſles ſainct Guillaume & aultres yſles qui demeurent à ouaiſt ſurouaiſt des yſles ſaincte Martre, *mss.*
. . 11 *le trauers* — juſques le trauuers, *mss.*
. . 13 *duquel* — duquel cap, *mss.*
. . 16 *marthe* — martre, *mss.*
8 *a* 4 *Nor onaiſt* — Norouaiſt.
. . . *environ* — à environ, *mss.*
. . 6 *Et parce* — Et pour ce, *mss.*
. . 9 *feuſmes chercher* — allaſmes ſercher, *mss.*
. . 15 *une croix* — une grande croix, *mss.*
. . 19 *& ſe fault* — Il ſe fault, C.
. . 23 *pluſieurs bons hables* — pluſieurs hables, *mss.*
. . 25 *vii* — viij$^{e}$, *mss.*
. . 27 *deca* — du ſu, *mss.*
. *b* 1 *Suſur Onaiſt* — Su Surouaiſt.
. . 4 *de Su* — du Su, *mss.*
. . 8 *paſſaige... ventz... ſcauoit* — poſaige... temps... pourroit, *mss.*
. . 15 *Le douzieſme* — le xiij$^{e}$, *mss.*
. . 19 *de Sur Onaiſt* — du Suouaiſt.

8 *b* 26 *l'an precedent a Canada* — le premier voyage a Canada *AB*; l'an precedant, C.
. . 27 *dudict* — de la dudict, *AB*.
. . . *cõmencerroit* — commancoit, *mss*.
9 *a* 11 *donc* — dont, *mss*.
. . 14-15 *Onaist sur Onaist* — Ouest Suroueſt, *mss*.
. . 19 *mardy* — mardy midi, *mss*.
. . 23 *devers* — de devers, *mss*.
. . 24 *haultes ... gisant* — baſſes... giſantes, *mss*.
. . 25-26 *Onaist ung cart de Sur Onaist* — Ouaiſt un quart du Surouaiſt, *mss*.
. . 28 *habitable* — habitée, *mss*.
. *b* 6 *grãt Silenne* — grand fleuve de Silenne, *mss*.
. . 7-8 *estroissent* — eſtroiſſiſſant, *mss*.
. . 8 *puis q̃* — & puiſque, *mss*.
. . 9 *doulce* — doulce audict fleuve, *mss*.
. . 10 *n'auroit* — nauoit eſte, *mss*.
. . 15 *le reste de la dicte terre & coste* — la reſte & coſte, *AB*.
. . 16 *veoir* — a veoir, *mss*.
. . 24-24 *nostre* — le dict, *AB*.
. . 27 *Sur Ornaist* — Surouaiſt, *mss*.
10 *a* 2 *de Su* — du Su, *mss*.
. . 17 *lieue d'elle* — lieue de terre elle, *mss*.
. . 24 *sauuaiges* — hommes, *mss*.
. . 27 21 — (*T* a lu xx^me^).
. *b* 9 *bonne radde* — bonnes raddes, *mss*.
. . . *& vingt* — a vingt, *mss*.
. . 10 *de sablon* — & ſablon, *mss*.
. . 12 *bruynnes... faisoiẽt* — bruymes... faiſoit, *mss*.
. . 13 *xxiiii^e^ iour dudict moys* —(ajoutez :) que

nous appareillasmes. Et avons este par la mer chemyn faisant jusques au vingt neufiesme dudict moys, *mss.*

10 *b* 22 *sont* — sonne, *mss.*
. . 26 *Su Sur Onaist* — Su Surouaist, *mss.*
. . 28 *marie* — marée, *mss.*
11 *a* 1 *les nommasmes* — le nommasmes, *mss.*
. . 2 *entrasmes* — arrivasmes, *C.*
. . 5 *Best* — lest, *mss.*
. . 15 *l'Onaist, Sur, Onaist* — louaist Surouaist, *mss.*
. . 16 *du fleuve* — dudict fleuve, *mss.*
. . 18 *de Saguenay* — du Saguenay, *mss.*
. . 19-20 *sauuages* — hommes, *mss.*
. . 22 *& nonobstät* — ce nonobstant, *mss.*
. . 25-26 *qui... arbre* — que... tel arbre, *mss.*
. *b* 2 *barques des sauuages lesquelz venoient vers nous en grand peur* — barques de Canada qui estoient la venues pour faire pescherye de loups marins & aultres poissons. Et nous estans posez dedans ladicte riviere vint deux desdictes barques vers noz navires, lesquelles venoient en une paour, *mss.*
. . 4 *recueillit* —ressortit, *A B;* sortit, *C.*
. . 7-8 *seurement* — seurement a bort, *mss.*
. . 12 *mares* — marée, *mss.*
. . 15 *deux brasses* — deux & trois brasses, *mss.*
. . 17 *de ce puantes* — decepuantes, *mss* (*L* & *Q* ont transcrit décevantes).
. . 23 *Sur Onaist* — Surouaist, *mss.*
. . 26 *l'obbe* — lebbe, *mss.*
12 *a* 1-2 *passames* — posasmes, *mss.*
. . 3 *matin* — au matin, *mss.*
. . 8 *marsouyns* — merhoux *mss* (*L* a lu mo-

roux, *T* morhoux, & *Q* morrues).

11 *b* 8 *Eſtre* — eſtocq, *mss* (*L*, *T* & *Q* liſent uniformément eſtoc).

. . 12 *ladicte riviere* — ledict fleuue, *mss*.

12 *a* 14 *fors* — fort *mss*.

. . 16 *fleuve* — fleuue ny pays, *mss*.

. . 25 *cAdhothuys* — adhothuys cy devant eſcriptes, *AB*; (dictes, *C*).

. *b* 20 *leur ſaiſon* — les ſaiſons, de quoy ſera faict cy apres mention, *mss*.

. . . *encre* — ancre, *mss*.

. . 22-23 *ſauuaiges* — hommes, *C*.

. . 25 *vouloient* — voullurent, *C*.

. . 28 *Taignoagny* — (*L* & *Q* ont lu Taiguragny).

13 *a* 2 *demener ioye* — faire grand chere, *mss*.

. . 3 *parler* — partie, *mss*.

. . 9-10 *du pays* — dudict pays, *mss*.

. . 11 *chaire* — chière, *mss*.

. . 22 *deux* — deulx deſdictes barques, *C*.

. . 28 *eſte* — eſt, *mss*.

. *b* 2 *&* — & Dom Agaya, *AB*.

. . 6 *qu'il leur* — qui leur, *mss*.

. . 7 *fut* — fut ledict ſeigneur, *AB*; fut icelluy, *C*.

. . 10 *Lors noſtre* — Et lors ledit, *AB*; Et lors noſtre dict, *C*.

. . 19 *ledict cAgouhanna* — ledict ſeigneur, *C*.

. . 20 *Et feiſt* — Et pareillement feiſt, *mss*.

. . . *ledict* — noſtre, *C*.

. . 21 *ſes barques* — noz barques, *mss*.

. . 22 *auant* — amont, *mss*.

. 26 *bort d'icelles* — bout d'icelle, *mss*.

. . 27 *aſſeurg* — affourq, *mss* (*T* a lu asfourq, *L* & *Q* affourc).

14 *a* 4 *ledict lieu* — la dicte riuiere, *C*.
. . 12 *noyers, yfz* — noyers, pruniers, yfs, *mss*.
. . 15 *beau* — bon, *mss*.
. . 19 *ledict* — noſtre dict, *C*.
. . 25 *enfans* — (omis dans le ms *C*).
. *b* 5 *voirre* — verre, *mss*.
. . 9 *ioye* — feſte, *C*.
. . . *benne* — venue, *mss*.
. . 17 *Hinanda*. — commanda, *mss*.
. . 23 *fors beaulx arbres* — fort beaulx arbres comme chaiſnes, hourmes, pins, ſeddres & aultres boys, *mss*.
. . 26 *par ce* — pour ce, *mss*.
15 *a* 1 *Bacchus* — Baſcuz, *C*.
. . 2-3 *terre a veoir, mais eſt* — terre & unye, *AB*; terre & unye mais elle eſt, *C*.
. . 6 *faicte* — faict, *mss*.
. . 9 *le* 14 — le lendemain 14, *mss*.
. . . *dudict moys* — de ſeptembre, *C*.
. . 16 *noz* — les, *mss*.
. . 22 *deffiance d'eux* — deffiance, *mss*.
. . . *Le* — noſtre dict, *C*.
. . 26 *lors* — & alors, *mss*.
. . 27 *Le lendemain* 15 *ledict cappitaine feuſt à terre avec pluſieurs* — & le lendemain 15e dudict mois le cappitaine accompgné de pluſieurs de ſes gens fut a terre, *AB*.
. . 28 *ballifes* — balliſes, *mss*.
15 *b* 2 *lieu ſe* — lieu trouvaſmes & ſe, *mss*.
. . 3 *pluſieurs* — grand nombre de, *AB*.
. . 3-4 *entre aultre* — entre aultres, *AB*.
. . 7 *d'ung* — dudict, *mss*.
. . . *ſans ce que aucun* — ſans quaucun, *mss*.
. . 14 *aultres* — aultres de leur bande, *C*.

15 *b* 20 *a quoy leur respondit* — a quoy respondit, *mss.*
. . 21 *leur* — sa, *mss.*
. . 21-22 *laisseront* — laisseroit, *mss.*
. . 24 *le dict* — lesdicts, *mss.*
. . 26 *Lors* — & lors, *AB.*
. . 28 *Et avãt* — car avant, *mss.*
16 *a* 3 *Donnacona* — Donnacona ensemblement, *AB;* Donnacona tous ensemble, *C.*
. . 7 *& le lendemain* — Le lendemain (commençant un nouvel alinéa dans les mss).
. . 11-12 *au dict Hochelaga* — à Hochelaga, *mss.*
. . 15 *Domagaya &* — Dom Agaya avec, *mss.*
. . 16 *que petis enfans* — que enffans, *mss.*
. . 19 *festoyez* — festoiez & receuz selon leur estat, *mss.*
. . 22-23 *ne vouloit* — ne vouloit point, *mss.*
. . 23 *allast* — allast avecques luy comme il auoit promis, *mss.*
. *b* 1 *voulant* — voulloit, *mss.*
. . 3-4 *ne feroient que aller & venir seulement audict* — ne feroient seulement que aller veoyr, *mss.*
. . 7 *Et le lendemain* — (ces mots commencent un nouvel alinéa dans les mss).
. . 13 *lesdictes* — noz dictes, *mss.*
. . 18-19 *une harengue* — une grande harengue, *mss.*
. . 19-20 *de dix à douze ans* — de dix ans, *mss.*
. . 23 *criz & hurlemens* — criz, *mss.*
17 *a* 1 *Lors* — Et lors, *mss.*
. . 3 *dudict seigneur* — dudict seigneur Donnacona, *mss.*

17 *a* 9 *laisseroit y aller* — laisseroit essaiyer aller audict Hochelaga, *mss.*
. . 14 *aller* — de aller, *AB.*
. . 19 *par ce* — pour, *mss.*
. . 23 *bassin d'arain plain* — bassin plain, *C.*
. . 27 *ledict Dõnacona nostre cappitaine* — ledict cappitaine, *mss.*
. *b* 7 *navires & gens* — navires, *mss.*
. . 11 *& dauant* — Et auparavant, *mss.*
. . 14-15 *lequel estoit demeuré à* — lesquelz estoient en, *mss.*
. . 17 *grand haste ainsi que si les eussions voulu* — si grand haste qu'il sembloit que les voulussions, *AB.*
18 *a* 3 *à Hochelaga* — audict Hochelaga, *C.*
. . 4-5 *ilz habillerent* — ilz firent habiller, *mss.*
. . 11 *& leur bande vint* — & puis vindrent avec leur bande, *BC.*
. . 12 *lesquelz* — &, *C.*
. . 16 *tous du boys* — tous, *AB.*
. . 17 *lesdictes* — nosdictes, *AB.*
. . 18-19 *commence* — commenca, *AB.*
. . 20 *vouloit* — vouloit avoir, *mss.*
. . 21 *lequel luy respondit* — a quoi luy respondit ledict Taignoagny, *AB;* lequel respondit, *C.*
. . 24 *eApp̃oissãt* — appareissant, *mss.*
. *b* 7 *distant* — distant desdictes navires, *AB.*
. . 10-11 *estans audict boys* — estans retirez, *mss.*
. . 14 *Dom eAgaya* — Dom Agaya dudict boys, *mss.*
. . 27 *qu-* — que.
19 *a* 1 *Cudragny* — Cudouagny, *mss* (c'est ainsi que lisent aussi *LTQ*).
. . 4 *auoit* — auroit, *mss.*

19 *a* 5 *mouroient* — mourroient, *mss.*
. . 7 *Cudragny* — Cudouagny, *mss.*
. . 10 *Lors* — Et lors, *AB.*
. . 14 *Desquelles parolles* — De quoy, *mss.*
. . 15 *remercierent* — remercierent fort, *AB.*
. . . *se retirent* — s'en retournèrent, *mss.*
. . 25 *pour* — par, *AB.*
. *b* 1 *à Hochelaga* — audict Hochelaga, *C.*
. . 3 *le cappitaine* — a quoy, *mss.*
. . 5 *par* — pour, *mss.*
. . 14 *septembre* — (ajoutez : ) comme dict est, *mss.*
. . 15-16 *avec ledict gallion* — avec le gallion, *mss.*
. . 20 *vives* — unies, *mss.*
. . 21 *beaulx* — plus beaulx, *mss.*
. . 23 *ayent* — y ayent, *AB.*
20 *a* 1 *les raisins* — leurs raisins, *C.*
. . 2 *beaucoup* — grant nombre, *mss.*
. . 3 *sur ledict* — sur la rive dudict, *mss.*
. . 4 *tous poissons* — tous bons poissons selon les saisons, *mss.*
. . 12 *Ochelay* — Achelaiy, *AB;* Achelayy, *C.* Achelaci, *L;* Achelacy, *TQ.*
. . 15 *vindrent* — la vindrent, *mss.*
. . 17 *faisoit* — fit, *mss.*
. . 21 *auant* — amont, *mss.*
. . 24 *enfans* — (ajoutez :) a don, *mss.*
. . 25 *sept à huict* — huict a neuf, *mss.*
. . . *reffusant* — reffusa, *mss.*
. *b* 1 *present* — (ajoutez :) duquel remercia ledict seigneur ledict cappitaine, *mss.*
. . 2 *celuy* — ledict, *A.*
. . 5 *le* 19 — celluy 19, *B;* ledict 19, *C.*
. . 10 *des beaulx* — des plus beaulx, *mss.*
. . 11 *noyers* — (ajoutez :) pins, *mss.*

20 *b* 12 *briez, ſandres* — boulx, ſauldres, *mss;* boulles, ſaules, *Q*,
. . 13 *vignes* — (ajoutez :) qui eſt le meilleur, *AB*.
. . 15 *chargez* — tous chargez, *mss*.
. . . *ſeulement* — pareillement, *mss*.
. . 18 *ſerins, rouſſignolz* — ſerins, linottes, roſſignolz & autres, *mss*.
. . . 21 *Ledict* 18 — Ledict xxviij°, *mss*.
. . 24 *amont* — amont le dict lac, *mss*.
21 *a* 5 *les* — noz, *mss*.
. . 8 *icelluy* — icelles, *mss*.
. . 11 *braſſe* — (ajoutez :) de profond, *mss*.
. . 13-14 *vinſmes* — viſmes, *mss*.
. . 15 *trois* — deux, *mss*.
. . . *Toutes icelles* — (Ces mots commencent un nouvel alinéa dans *AB*).
. . 18-19 *à mond* — amont, *mss*.
. . 27 *auſſy legierement que ſy ſeuſt eſté* — anſſi qu'il euſt faict, *AB*.
. *b* 2 *mouceau* — monceau.
. . 2-3 *leſquels viuent* — qui vont, *mss*.
. . 4 *bons à merueilles* — (ajoutez :) a menger, *AB*.
. . 13 *laiſſerent* — laiſſa, *BC*.
. . 16 *Le lendemain.* — (*L* & *Q* ajoutent :) vingt neufième de ſeptembre.
. . 19 *pouoyr* — de pouoyr, *mss*.
. . 24 *icelle* — icelles, *mss*.
. . 25 *des* — de partie des, *mss*.
22 *a* 1 *du pont* — du Pont Briand, *mss*.
. . 3 (Le nom de Jehan Poullet ne ſe trouve dans aucun des trois mss.)
. . 4 *iallobert* — Jalobert, *AB*.
. . 5-6 *ſoubz le cappitaine des deux autres navires*

— foubz ledict Cartier, *AB;* foubz ledict cappitaine, *C.*

22 *a* 9 *dixneufiesme* — deuxiesme, *mss.*

. . 11 *d'ou* — du lieu ou, *mss.*

. . 12 *quarante cinq* — environ quarante cinq, *mss.*

. . . *Auquel* — Durant lequel temps, *AB;* Auquel temps, *C.*

. . 19 *aures menues choses* — aultres menues hardes, *AB.*

. . 26 *Les femmes d'aultre, & les enfans de l'autre* — & les femmes de leur part & les enffans d'aultre, *mss.*

. . 27 *& apres ce* — Lesquels, *AB;* Et, *C.*

. *b* 2 *qui* — lequel ilz, *AB;* quilz, *C.*

. . 8 *chaire* — chere, *mss.*

. . . *apportoient leurs* — apportoient les femmes leurs, *AB.*

. . 12 *bon recueil* — bon voulloir, *AB.*

. . 14 *des petites* — certaines, *mss.*

. . 16 *des barques* — desdictes barques, *mss.*

. . 19 *a plus pres* — au plus pres, *mss.*

23 *a* 2 *hommes* — mariniers, *B.*

. . 4 *& la* — & de la, *B.*

. . 10 *en* — a, *mss.*

. . 16-18 *possible, & plus belle terre & meilleure qu'on scauroit veoir, toute* — possible de veoir & la plus belle terre & meilleure, *AB;* possible & des plus belles terres du monde, *C.*

. . 23 *ville* — (ajoutez :) de Hochelaga, *mss.*

. . 27 *ce que feismes, lors* — Et lors, *AB.*

. . . *ledict seigneur* — ledict Agohanna, *C.*

. *b* 7 *croix* — (ajoutez :) & remembrance de crucifix, *mss.*

23 *b* 16 *ſituée* — ſituée & aſſize, *mss.*
. . 25 *de long* — du long, *C.*
. . 26 *de haulteurs* — de la haulteur, *mss.*
. . 27 *n'y a* — & ny a, *C.*
24 *a* 3 *chailloux. Pour* — cailloux pour, *mss.*
. . 9 *large* — larges, *mss.*
. . 11 *eſtres* — aiſtres, *mss;* aires, *LQ,*
. . 13 *place* — ſalle, *mss.*
. . 14 *y viuent* — & viuent, *mss.*
. . 15 *leur* — leurs, *mss.*
. . 22 *le maſſent* — la maſſent, *mss.*
. . 23 *tourteaulx* — des tourteaulx, *AB.*
. *b* 1 *groſſes* — de groſſes, *mss.*
. . . *Ilz ont* — Ilz ont auſſy, *mss.*
. . 3 *poiſſon* — (ajoutez :) ſcauoir anguilles & aultres, *AB.*
. . 9-10 *peaulx de beſtes ſauuaiges, de quoy font leur veſtement & couuerture* — couuertures de peaulx de quoy font leurs veſtemens, ſcauoir louiers, bieures, martres, regnards, chatz ſauuaiges, dyns, ſerfs & aultres ſauuaiges. Mais la plus grand partie deulx ſont quaſi tous nuds, *mss;* (pour louiers, *L* a lu loires, *T* loveres, *Q* loirs; & pour bievres, qui ſignifie lapins, *T* a lu chievres).
. . 11-12 *Eſurgny* — Enogny, *A;* Eſnogny, *BC;* (*L* & *Q* ont lu Eſurgny, *T* Eſvogny).
. . 17 *feſſens* — feſſes, *mss.*
. . 18 *au lieu* — es lieux, *mss.*
. . . *Eſurgny* — Enogny, *mss.*
25 *a* 1 *n'en font* — ne font, *mss.*
. . 3 *ne font* — ne ſont, *mss.*

25 *a* 11 *choses* — (ajoutez:) que ledict cappitaine leur fist, *B C*.
. . 13 *Apres que* — Ainsi comme, *mss*.
. . 20 *place* — grand place, *C*.
. . 22 *audict lieu* — (ajoutez:) ce que fismes, *mss*.
. . 23-24 *les filles & femmes* — toutes les femmes & filles, *mss*.
. . 26 *frotter* — baiser, *A*.
. *b* 3 *nous* — en nous, *mss*.
. . 4 *à leurs dictz* — leurs dictz, *A B*.
. . 8 *soudain* — incontinent, *mss*.
. . 9 *chascun* — chascune, *mss*.
. . 15 *Agouhanna* — Agohanna, *A B*.
. . 18 *au pres* — pres, *A B*.
. . 23 *lencontre* — lentour, *mss*.
. . 26 *percluz* — percluz & malade, *mss*.
. . 28 *leurs* — en leur, *mss*.
26 *a* 2 *luy faisant signe* — le priant, *A B*; luy disant, *C*.
. . 3 *qu'il luy pleust les* — les vouloir, *A B*.
. . . *toucher* — (ajoutez :) comme sil luy eust demande garison & sante, *mss*.
. . . *lequel cappitaine les frota* — Et lors le cappitaine commenca a luy frotter les bras & jambes, *mss*.
. . 21 *saincte foy* — (ajoutez :) & de la passion de nostre Saulueur, *mss*.
. . 23 *paires* — paire, *mss*.
. . 25 *le* — la, *mss*.
. *b* 21 *aucune saueur* — goust de sel, *mss*.
. . 23 *manger* — repaistre, *mss*.
27 *a* 2 *y a* — dont il y a, *mss*.
. . 6 *qu'il est* — qu'il soit, *mss*.
. . 10 *auquel va* — ou il y a, *mss*.

27 *a* 11 *qu'il eſt* — quil ſoit, *mss.*
. . 12 *paſſer* — de paſſer. Et voyons icelluy fleuue, *mss.*
. . 16 *enuiron* — a enuiron, *mss.*
. . 18-19 *qui nous auoient conduict* — qui étoient preſens, C.
. . 23 *par faute de langue* — (Ces mots manquent dans les trois mss.)
. . 25 *liues* — lieues, *mss.*
. *b* 3 *royaulme* — royaulme & prouince, *mss.*
. . 5, 7 *eſtoit* — eſt, *mss.*
. . 8 *noz compaignons marinyers* — noz mariniers, *mss.*
. . 10 *y a* — y auoit, *mss.*
. . 10-11 c*Agouionda*-Agojuda, *mss*; (*T* lit Agoinda.)
. . 12 *ſont* — eſtoient, *mss.*
. . 22 *demandant* — & demandant, *A.*
. . 24 *Et monſtrerent* — & monſtrant, *mss.*
28 *a* 26 *icelle* — icelle riuiere, *mss.*
. . . *la nature* — le profond & nature, *mss.*
. . 27 *ce qu'il* — ce que, *mss.*
. . 28 *Et* — mays, *mss.*
. *b* 3 *audict hable* — au hable, *B.*
. . 6 *veint* — vint, *BC.*
. . 10 *audict hable* — au hable, *AC.*
. . 16 *& autres* — aux aultres, *mss.*
. . 18 *toute la puiſſance du pays* — tout le pays, *mss.*
. . 22 *autres : leſquelz feirent une merueilleuſe feſte a noſtre cappitaine, faignans auoir grand ioye de noſtre venue : lequel* — aultres pour veoir ledict cappitaine & luy firent une merueilleuſe feſte, faignans eſtre joyeulx de ſa venue, lequel pareillement, *mss.*

28 *b* 26 *Ledict* — Ledict ſeigneur, *AB*.
29 *a* 1 *aller* — l'aller, *mss*.
. . 2 *Canada* — a Canada, *mss*.
. . 8 *dou... leſdictes... d'une lieue* — du lieu ou... noz... demye lieue, *mss*.
. 14 *femmes* — femmes & filles, *C*.
. . 20 *chaſcun* — chaſcune, *mss*.
. . 25 *yues* — yuer, *mss*.
. . . *& nous fut* — & fut, *AB*.
. . 26 *monſtré* — monſtré audict cappitaine, *AB*.
. . 27 *d'homme* — d'hommes, *mss*.
. *b* 1, 4, 11 *Trudamans* — Toudamans, *mss*; Tondamans, *T*.
. . 1 *deuers* — de deuers, *mss*.
. . 3 *& nous fut dict* — Oultre nous fut dict, *A*.
. . 7 *Honguedo* — Hongnedo, *L*.
. . 16-17 *reteraſmes* — retiraſmes, *mss*.
. . 22 *Dieu* — — Dieu qui vaille, *mss*.
. . . *a ung* — en ung, *mss*.
. . 23 *Cudragny* — Cudouagny, *mss*.
. . 24 *qu'ilz parlent* — quil parle, *mss*.
30 *a* 5 *Et s'envont* — puis vont, *AB*.
. . 7 *le tout* — ces choſes, *mss*.
. . 9, 17 *Cudragny* — Cudouagny, *mss*.
. . 10 *& dict qu'il* — & quil, *mss*.
. . 13 *ceſtuy* — en ceſtuy, *mss*.
. . 17 *Agouionda* — Agojuda, *mss*.
. . 23 *remonſtrant* — remonſtraſt, *mss*.
. . 25-26 *retourneryons* — retournerons, *mss*.
. *b* 1 *ce qui* — ce quilz, *mss*.
. . 3 *leur fuſt faicte* — fiſt le cappitaine, *mss*.
. . 4 *tres ioyeulx* — (ajoutez :) & le remercierent, *mss*.

30 *b* 5 *en communauté* — quasi en communauté, *mss.*
. . 6 *sont vestus* — sont tous vestus, *mss.*
. . 9 *qu'ilz sont de peaulx* — (Ces mots manquent dans les trois mss.)
. . 11 *leur* — le, *mss.*
. . 12 *iamais ne* — jamais les femmes ne, *mss.*
. . 14 *pellé* — pille, *mss.*
. . 15 *du doz d'ung cousteau* — dung cousteau, *AB.*
. . 25 *plaines* — aussi plaines, *AB.*
31 *a* 5 *Osizy* — Ozify, *mss.*
. . 6 *de ce mesme* — de ce mesme bled, *AB*; de semblable bled, *C.*
. . 7 *on* — ont, *mss.*
. . 9 *& de* — de, *mss.*
. . 15 *eu lieu* — en lieu, *mss.*
. . 25 *esprouué* — experimente, *AB.*
. *b* 9 *tous nudz* — quasi tous nudz, *mss.*
. . 9-10 *fort a croire* — increable, *mss.*
. . 12-13 *hours, lieures, martres, regnardz & aultres* —& ours, desquels nous apportoient, mais bien peu pour ce quilz sont [fort gourmands &, *C*] villains de leurs vivres, *AB.*
. . 17 *me semble* — Il me semble, *AB.*
. . 18 *à dompter* — (ajoutez :) en telle facon & maniere que lon vouldroit, *AB.*
. . 20 (Entre le chapitre qui vient de finir & celui qui commence au bas de la même page, l'édition de 1545, reproduite dans ce volume, offre une lacune de deux chapitres contenus dans les trois manuscrits de la Bibliothèque impériale; ils pourraient être

immédiatement inférés ici; mais il ſera plus commode pour le lecteur de les trouver à la fin de cet appendice, en dehors de la recenſion de détail qui nous occupe en ce moment.)

31 *b* 20 *fleuue* — fleuve en general, *BC*.

32 *a* 4 *le plus ſeur* — le plus parfond & le plus ſeur, *mss*.

. . 8 *de Saguegnay* — du Saguenay, *mss*.

. . 9 *barcqs* — bancqs, *mss*.

. . 11 *pluſieurs* — grand nombre de, *AB*.

. . 13 *à la terre* — en la terre, *mss*.

. *b* 5 *bort* — bout, *mss*.

. . 6 *affoug* — affourq, *mss*.

. . 9 *long* — large, *mss*.

. . 12 *comme jamais homme veiſt* — qu'il ſoit poſſible de veoir, *AB*.

. . 13 *de Donnacona* — du ſeigneur Donnacona, *AB*.

. . 18 *Araſte*, *Starnatau* — Ajoaſte, Starnatan, *mss*.

. . 19 *Scitadin* — Satadin, *LTQ*.

. . 24 *demeurerent* — demeurent, *mss*.

. . 25-28 *& la demourance & peuple de Tequenondahi, qui eſt ſur une montaigne & la ville de Hochelay, Lequel Hochelay eſt ung plain pays* — eſt la demourance du peuple de Tequenonday & de Hochelay, Lequel Tequenonday eſt ſus une montagne & laultre en ung plain pays, *mss*.

33 *a* 12-13 *beſtes* — (ajoutez :) Nous y avons veu les pas d'une beſte qui n'a que deux pieds, laquelle nous avons ſuyvie

longuement pardeſſus le ſable & vaze, laquelle a les pieds en ceſte facon, & grands dune paulme & plus, *mss.*

33 *a* 16-17 *des beſtes* — dicelles beſtes, *AB.*

. . 17 *nulz* — nulz aultres, *AB.*

. . 21 *turnis* — tarins, *mss.*

. . 27 *memoire* — memoire d'homme, *mss.*

. *b* 11 *Canada.* — (ajoutez, à la ligne :) Item trouuerez en juing, juillet & aouſt force macquereaulx, mulletz, bars, ſartres, groſſe anguilles, & aultres poiſſons. Ayant leur ſaiſon paſſee y trouverez lepelan auſſi bon que en la riuiere de Saine. Puis au renouveau y a force lamproys & ſaulmons. Paſſe ledict Canada y a force brochetz, truytes, carpes, braumes & aultres poiſſons deaue doulce. Et de toutes ſes ſortes de poiſſons faict ledict peuple de chaſcun ſelong leur ſaiſon groſſe peſcherie pour leur ſubſtance & victuaille, *mss.*

. . 15 *revenuz* — arrivez, *mss.*

. . 18 *plus prochains* — les plus prochains, *AC.*

. . 19 *parfors* — parfois, *mss.*

. . 22-23 *Donnacona* — (ajoutez :) Taignoagny, Dom Agaya, *mss.*

. . 25 *plus loing* — loing, *mss.*

34 *a* 5 *chemin dudict* — chemin, & plus ſeur, eſt par ledict, *mss.*

. . 6 *à Hochelaga* — au deſſus de Hochelaga, *mss.*

. . 18 *entrent* — entrant, *mss.*

. . 19 *lacz d'eaue* — (ajoutez :) fort larges, *mss.*

34 *a* 26 *aller* — (ajoutez :) avec leurs barques depuis Saincte Croix, *mss.*
. . 27 *il y a* — il ny a, *mss.*
. *b* 3 *pommes* — prunes, *mss.*
. . 5 *& femmes* — & habitans, *mss.*
. . 8 *s'il y auoit* — sil y a, *mss.*
. . 9 *L'estime* — Je estime, *mss.*
. . 11 *marches* — merches, *mss.*
. . 12 *maladie* — maladie & mortalite, *B C.*
. . 14 *imbouez* — enlevez, *mss;* infectés, *Q.*
. . 22 *& ne* — & de ne, *mss.*
. . 26 *& de leur* — & leur, *mss.*
35 *a* 6 *tout* — tous, *mss.*
. . 17 *veoyent* — veyoient debout, *mss.*
. *b* 4 *La messe dicte & celebree* — Ladicte messe dicte & chantee, *mss.*
. . 6 *Dame de* — Dame, qui se faict de prier a, *mss.*
. . 10 *vingt deux ans* — vingt ans, *mss.*
. . 11 *nous estoit* — estoit, *mss.*
. . 13 *cognoissance* — aucune cognoissance, *mss.*
. . 21 *infect* — & infect, *mss.*
. . 27-28 *à mieulx* — au mieulx, *mss.*
36 *a* 1 *pardonne* — pardoint, *mss.*
. . 9 *pour son compaignon* — pour les aultres, *mss.*
. . 22-33 *faisoit* — il faisoit, *mss.*
. . 24 *du fort* — du parcq, *mss.*
. *b* 3 *donner* — chommer, *mss.*
. . 4 *croyent* — croyoient, *mss.*
. . 6 *cailloufz* — cailloudz, *mss.*
. . 17 *& places* — englaffez, *mss.*
37 *a* 1 *auoit* — y auoit, *mss.*
. . 10 *contenoit... dudict* — contient... de, *mss.*

37 *a* 11 *durant lequel temps* — auquel temps, *mss*.
. . 14 *euſſions* — (ajoutez :) leſquelz mouroient de la maladie ſus dicte, *mss*.
. . 24-25 *guariz apres auoir uſé dudict arbre*. — guariz & recouuert tous les malades ſante apres en auoir uſe, *BC*.
37 *b* 4 *dehors du fort* — hors du parc, *C*.
. . 8 *dix* — depuys dix, *mss*.
. . 9 *de ladicte* — de la propre, *mss*.
. . 12 *tout* — tous, *mss*.
. . 16 *deliberé* — guery, *AB*; delibure, *C*.
. . 17 *il eſtoit* — il ſeſtoit, *mss*.
. . 18 *ordre* — aide, *mss*.
. . 21 *qu'il auoit* — que auecq, *mss*.
. . 22 *dont il* — il, *mss*.
. . 23 *c'ſtoit* — ceſtoit, *mss*.
39 *a* 3 *femmes* — (ajoutez :) avecq le cappitaine, *mss*.
. . 4 *leſquelles* — leſquelz, *mss*.
. . 9-10 *toute maladie* — toutes maladies, *mss*.
. . 11 *Ameda*—Amedda, *mss*; Annedda, *LTQ*.
. . 16-17 *Tout incontinent* — Toſt apres, *mss*.
. . 24 *cinq* — puis cinq, *mss*.
. . 27 *ladicte* — ſus ladicte, *mss*.
. *b* 1-2 *que cheſne qui ſoit en France* — que je viz jamais arbre, *mss*.
. . 2-3 *en ſix iours*—en moins de huit jours, *mss*.
. . 11 *Donacona* — Donnacona, *BC*.
. . 12 *aultres* — (ajoutez :) partirent de Stadacone, *BC*.
. . 14 *furent* — leſquelz furent, *BC*.
. . 24 *eſtoient* — eſtoient grandes, *mss*.
39 *a* 10 *ilz euſſent* — ilz neuſſent, *mss*.
. . 18 *aymoient l'emporter* — laymoient remporter, *mss*.

39 *a* 23 *du malade* — le malade, *BC*.
. . 25 *vers luy* — le veoyr, *BC*.
. *b* 6 *dient* — nous dirent, *mss*.
. . 7 *cher* — chaire, *mss*.
. . 21 *au* — audict, *mss*.
. . 22 *ſeroit* — eſtoit, *mss*.
. . 24 *qui nous donna doubte* — Au moyen de quoy euſmes ſuſpection, *mss*.
. . 26 *ſeruiteur* — (ajoutez :) nomme Charles Guyot lequel eſtoit plus que nul aultre ayme du peuple de tout le pays, *mss*.
. . . *accompaigné de Iehan poullet* — (Ces mots ne ſe trouvent dans aucun des trois mss, pas plus que dans *L*.)
. . 28 *que* — qui, *mss*.
40 *a* 1-2 *faignans les dictz poullet & ſerviteur* — ledict ſerviteur faignant, *mss*.
. . 3 *qu'ilz auoient eſté* — quil auoit demoure, *mss*.
. . 4 *à leur ville* — (Ces mots manquent dans les trois mss.)
. . 4-5 *leſquelz luy porterent* — lequel luy porta, *mss*.
. . 5 *aucun petit preſent* — aucun preſent, *mss*.
. . 6 *leur venue* — ſa venue, *mss*.
. . 7 *ſe couche* — ſe coucha en diſant audict ſeruiteur quil eſtoit fort malade, *mss*.
. . . *apres allerent* — apres alla ledict Charles, *mss*.
. . 9 *trouuerent* — trouua, *mss*.
. . 10 *on ſi* — on ne ſi, *mss*.
. . 13-14 *les... leur...* — le... luy, *mss*.
. . 15 *faire ce plaiſir* — faire plaiſir, *mss*.
. . 20 *& que ledict ſeruiteur* — & quil, *mss*.

40 *a* 21 *dire* — luy dire, *mss.*
. . 26 *Auſſi* — Et auſſi, *mss.*
. . 27-28 *le dict ſeigneur* — (ajoutez :) Donnacona, *mss.*
. *b* 1 *Accidentaulx* — Occidentaulx, *mss.*
. . 10 *Picquemyans* — Picquenyans, *mss;* Picqueniaux, *L;* Picquevions, *T;* Piquemains, *L.*
. . 16-17 *leſdictz Poullet & ſeruiteur eurent faict leur* — ledict ſeruiteur eut faict ſon, *mss.*
. . 21 *vouloit* — vouldroit, *mss.*
41 *a* 4 *Sicadin* — Stadin, *AB;* Sitadin, *C;* Stadin, *LTQ.*
. . 7 *les* — le, *AB.*
. . 14 *Enfin* — Mais en fin, *AB.*
. . 21 *enfans* — garcons, *AB.*
. *b* 4 *dudict lieu* — dudict Stadacone, *mss.*
. . 7 *ledict ſeigneur* — le ſeigneur, *B.*
. . 13 *ſolempnité de la feſte* — ſolempnite & feſte, *mss.*
42 *a* 16 *il entreroit* — ilz y yroient, *AB;* ilz entreroient, *C.*
. *b* 1 *& de deux autres* — & deux aultres, *mss.*
. . 11 *la prinſe* — ladicte prinſe, *mss.*
. . 16 *retirez* — tous retirez, *mss.*
. . 17 *garde* — (ajoutez :) ledict ſeigneur & ſes compaignons, *AB.*
. . 27 *hurlant* — ullant, *AB.*
43 *a* 1 *Agouhanna* — Agohanna ! Agohanna ! *mss.*
. . 3 *n'y lendemain* — ny le matin, *mss.*
. . 14 *Roy de France* — (ajoutez :) ſon maiſtre, *mss.*
. . 16 *aultres* — aultres lieux, *mss.*
. . 24 *d'entendre par faulte de langue* — deſ-

cripre par faulte de lentendre, *mss.*

43 *a* 25 *viſſent* — vinſſent, *mss.*

. *b* 2 *commencerent* — commencoient a faire, *mss.*

. . 5 *de Eſurgny* — dEnogny, *AB;* dEſnogny, *C.*

. . 11-12 *commanda* — leur commanda, *AB.*

. . 12 *le lendemain* — (Ces mots ne ſont dans aucun des trois mss.)

. . 15 *paiſles* — pailles, *AB;* bailles, *Q.*

44 *a* 6 *Le cinquieſme* — Le lendemain cinquieſme, *mss.*

. . 11 *ilz eſtoient* — y eſtoient, *mss.*

. . 17 *eſtre* — apres eſtre, *AB.*

. . 18 *leur* — (Ce mot manque dans les mss.)

. . 26 *mais qu'il* — que mais quil, *AB.*

. *b* 2 *deſurgny* — dEſnogny, *mss.*

. . 3-4 *le peuple* — tout le peuple, *mss.*

. . 7-8 *vinſmes* — (ajoutez :) poſer au bas de liſle dOrleans environ douze lieues de Saincte Croix. Et le dymanche vinſmes, *mss.*

. . 9 *au ſeziesme* — au lundy xvj^e^, *mss.*

. . 23 *à une voix* — tous a une voix, *mss.*

. . 27 *du Saguenay* — dudict Saguenay, *mss.*

45 *a* 1 *Deſurgny* — deſnogny, *mss.*

. . 5 *ledict cappitaine* — (ajoutez :) puis s'en retournerent.

Le paſſaige eſt plus ſeur & meilleur entre le Nort & ladicte yſle que vers le Su pour le grand nombre des baſſes, bancqs & rochiers qui y ſont & auſſi quil y a petit fondz, *mss.*

. . 16 *par ce* — pour ce, *mss.*

. . 21 *au* 21 — au xxj^e^ jour, *mss.*

45 *a* 23 *Honguedo* — (ajoutez :) entre lifle de lAffumption & ledict Honguedo, *mss.*
. . 25 *le trauers* — jufques le trauers, *mss.*
. . 26 *de l'abbaye* — de la baye, *mss.*
. *b* 1 *veifmes* — vinfmes, *mss.*
. . 2 *ce que ne voulions* — ce que voulions, *mss.*
. . 2-3 *pour l'abbregé* — pour la barge, *AB.*
. . 15 *icelle* — icelle mer, *mss.*
. . 16 *changeoit* — chargeoit, *mss.*
. . 21 *deux lieues & demye* — vingt deux lieues & demye, *mss.*
. . 23 *haultes... demeurent* — aultres... demouroient, *mss.*
. . 24 *Araynes* — (ajoutez :) & pareillement lefdictes Araines eftre yfle & ladicte terre, qui eft terre haulte & unye, eftre terre certaine, fe rabatant au Norouaift, *mss.*
46 *a* 1 *arrivafmes celluy iour au* — nommafmes celui cap, *mss.*
. . 5 *veifmes* — demeure, *mss.*
. . 11 *du cap* — dudict cap, *mss.*
. . 20 *Onaift, Noronaift à une, vingt trois lieues* — Oueft Norouaift a 2, 3, & 4 lieues, *mss.*
. . 28 *Rougnoze* — Rougnoufe, *mss.*
. *b* 17 *Honnacon* — honnaccon, *C.*
. . 19 *Indahir* — indaic, *AB;* indayc, *C.*
. . 23 *affem* — affen, *mss.*
. . 25 *aggourzy* — aggourfy, *AB.*
47 *b* 2 *hegata* — hecgata, *C.*
. . 6 *ofuache* — Efnache, *C.*
. . 13 *couftez* — coftes, *AB.*
. . 14 *aggruafcon* — aggoafcon, *mss.*

47 *a* 17 *le genouil* — les genoilz, *AB*.
. . . *agochinegodaſion* — agochinegodaſcon. *mss*.
. . 18 *agouguenehonde* — agouguenonde, *C*.
. . 23 *aynoaſcon* — agnaſcon, *mss*.
. . 24 *ung* — le, *mss*.
(Entre les lignes 24 & 25 doivent être ajoutés, d'après les trois mss, trois articles, omis ici & qu'on trouvera réunis avec beaucoup d'autres qui ſont dans le même cas, à la fin du vocabulaire.)
. . 26 *agrueſte* — aggruette, *mss*.
. *b* 3 *propoinct* — pourpoinct, *A*; prepoinct, *BC*.
. . . *coioza* — coja, *AB*.
. . 7 *caſtrua* — caſtona, *mss*.
. . 8 *oſizy* — oziſy, *AB*.
. . 11 *quahouaſcon* — quahoachon, *mss*.
. . 22 *caiognem* — cajognen, *mss*.
. . 24 *heuleuxime* — heuleuzonne, *mss*.
. . 26 *hoga* — honga, *mss*.
. . 27 *Cudragny* — Cudouagny, *mss*.
48 *a* 2 *quatfream* — quat frean, *mss*.
. 3, 5 *caſigno* — quaſigno, *mss*.
. . 4 *aignaz* — aigay, *mss*.
. . 6 *quaddadia* — quadadia, *mss*.
. . 10 *agoheda* — aggoheda, *mss*.
. . 13 *ung... quahetam* — une... quahetan, *mss*.
. . 16 *de dains ilz dient que ſe ſont moutons & les appellent* — ung daim, *mss*.
. . 19 *agayo* — aggayo, *AB*.
. . 20 *ouyayes* — oayes, *mss*.
. . 21 *le chemin* — ilz appellent le chemin, *C*.
. . 22 *ou* — &, *AB*.

48 *a* 24-25 (Cet article manque dans le mss C.)
. *b* 3 *cahoha* — cahena, *AB*; cahona, *C*.
. . 4 *agogasy* — agongasy, *AB*.
. . 11 *odazan* — odayan, *AB*; odaian, *C*.
. . 12 *azista* — asista, *mss*.
. . 14 *canocha* — quanocha, *mss*.
. . 18 *adanahoe* — adhanaoe, *C*.
. . 20 *adhoasseue* — addasene, *mss*.
. . 21-23 (Cette phrase est remplacée dans les mss de la manière suivante :) Nota que leur seigneur nomme Donnacona a este a une terre ou ilz sont une lune a aller auecques leurs barques, depuis Canada a ladicte terre en laquelle il y croist force canelle & giroffle, *AB*. — Nota quil fault une lune a nauiguer auecques leurs barques despuis Hochelaga pour aller a la terre ou se prend ladicte canelle & giroffle, *C*.
. . 24 *la canelle* — ladicte canelle, *AB*.

(Nous réunissons en une seule série, pour former le complément de ce vocabulaire, les articles omis dans l'édition de 1545, & qui se rencontrent à diverses places, soit uniformément dans les trois mss, soit seulement dans le mss *C*, plus riche sous ce rapport que les deux autres; leur place est indiquée par le double chiffre des lignes entre lesquelles ils se trouvent intercalés.)

47 *a* 24-25 La barbe du menton — ostone, *mss*.
. . . . La barbe du vit — aggousson, *mss*.
. . . . Les coillons — xista, *mss*.

47 *b* 16-17 Senelles de buiffon — aefquefgoua, *AB*; aefquefgoa, *C*.
. . . . Petites noix — undegonaha, *mss*.
. . 24-25 Des olliues — houocohonda, *mss*.
48 *a* 9-10 Cela ne vault rien — fahanty quahouquey, *mss*.
. . 13-14 Des plumes — heccon, *mss*.
. . 25-26 Quand ilz veullent dire adieu a quelcun ilz dient — hedgaguehanyga, *mss*.
. . . . Chanter — theguehoaca, *mss*.
. . . . Rire — cahezem, *mss*.
. . . . Pleurer — agguenda, *mss*.
. . . . Danfcer — thegoaca, *C*.
. *b* 4-5 Eaue doulce — ame, *mss*.
. . 11-12 Grand merfoin — adguyenfce, *C*.
. . . . Mon amy — agniafe, *mss*.
. . . . Courez — thodoathady, *mss*.
. . 13-14 La fumee me fait mal es yeulx — quea quanoague eguta, *mss*.
. . . . Ung tel eft mort — camedane, *mss*.
. . 16-17 Nota que leur feigneur a nom Donnacona (*T* a lu conftamment ce nom Donnacoua) & quant ilz le veullent appeler feigneur ilz l'appellent Agouhanna, *C*.
. . . . Quand ilz veullent dire injure a quelcun ilz lappellent Agojuda que eft a dire mechant & traiftre — agojuda, *mss*.
. . . . Villain — aggoufay, *mss*.
. . . . Ilz appellent lherbe de quoy ilz ufent en leurs cornetz durant lyver — quiecta, *mss*.
. . . . Herbe commune — hanneda, *C*.
. . . . Il y a de gros ratz en ledict pays qui font gros comme connins lefquelz

ſentent le muſque & les appellent — houtthe, *AB*.

. . . . Quant une perſonne eſt ſi viel quil ne peult chemyner ilz lappellent — agoudeſta, *mss*.

. . 20-21 Mon couſin — hegay, *mss*.

. . . . Mon nepueu — ynadin, *mss*.

. . . . Ma femme — yſaa, *mss*.

. . . . Mon enffant — aguo, *mss*.

. . . . Cheminez — quedaque, *C*.

. . . . Dou venez vous — canada undagneny, *C*.

. . . . Donnez cela a quelcun — taquenonde, *C*.

. . . . Gardez moy cecy — ſodanadega meſganiy, *C*.

. . . . Ou eſt alle ceſtuy — quanehoeſnon, *C*.

. . . . Fermez la porte — aſnodyan, *C*.

. . . . Va querir de leaue — ſagethemme, *C*.

. . . . Va querir quelcun — achedaſcone, *C*.

. . . . Grand — eſtahezy, *mss*.

. . . . Petit — eſtahagza, *mss*.

. . . . Gros — houganda, *mss*.

. . . . Greſle — houcquehin, *AB*; hocquehin, *C*.

. . . . Le ſoir — Angau, *C*.

. . . . La nuyct — Auhena, *C*

. . . . Le jour — Adeyahon, *C*.

. . . Quand ilz veullent faire quelque exclamation ilz dyent — aggondec, *AB*.

—

Ici ſe termine la recenſion de détail des variantes offertes par les manuſcrits & les éditions du ſecond voyage de Jacques Cartier au Canada. Nous avons

renvoyé à cette place l'addition à faire, à l'édition de 1545 représentée par le présent volume, des deux chapitres omis dans la copie (si soigneusement enrichie au contraire des faits & gestes de l'important personnage Jehan Poullet!) sur laquelle a été exécutée cette primitive édition.

Elle ne présente, en effet, qu'un total de vingt chapitres, à séparer en deux parts de dix chapitres chacune, entre lesquelles doivent justement s'intercaler les deux chapitres oubliés, que voici :

¶ *Comme ledict peuple de jour en jour nous apportoient du poisson & de ce quilz avoyent a noz navires, & comme par l'aduertissement de Taignoagny & Dom Agaya ledict peuple se retira de venyr & cõme il y eut aucun discort entre nous & eulx.*

ET despuis de iour en aultre venoit ledict peuple a noz nauires & apportoient force anguilles & aultres poissons pour avoir de nostre marchandise, de quoy leur estoit baille cousteaulx, allaisnes, patenostres & aultres menues choses dont se contentoient fort; mais nous aperceusmes que les deux meschans que avions apportez leur disoient & donnoient a entendre que ce que nous leur baillons ne valloit riens & quilz auroient aussi tost des hachotz comme des cousteaulx pour ce quilz nous bailloient, nonobstant que le cappitaine leur eust faict

beaucoup de presens & si ne cessoient a toutes heures de demander audict capitaine. Lequel fut adverti par ung seigneur de la ville de Hagonchenda quil se donnast garde de Donnaconna & desdicts deux meschans & quilz estoient agoinda qui est a dire traistres. Et aussi en fut adverty par aucuns dudit Canada, & aussi que nous apperceusmes de leur malice parce quilz voulloient retirer les trois enfans que ledict Donnacona avoit donnez audict cappitaine, & de faict firent fuyr la plus grande des filles du navire. Après laquelle ainsi fuye fist le cappitaine prandre garde es aultres. Et par l'advertissement desdicts Taignoagny & Dom Agaya, se abstenoient & depportoient de venir avec nous quatre ou cinq iours, sinon aulcuns qui venoient en grand paour & crainte.

*Commẽt le cappitaine doubtant quilz ne songassent aucune trahison fist renforcer le fort & commẽt ils vindrent parlementer avecques luy & la rendition de la fille qui sen est fuye.*

Oyant la malice deulx, doubtant quilz ne songeassent aucune trahison & venir avecques ung amast de gens sur nous, le capitaine fit renforcer le

fort tout a lentour de groz foſſez larges & profondz avec porte a pont-leviz & renffort de pans de boys au contraire des premiers. Et fut ordonne pour le guet de la nuyt pour le temps advenir cinquante hommes a quatre quars & a chaſcun changement deſdicts quars les trompettes ſonnans ce qui fut faict ſelong ladicte ordonnance. Et leſdicts Donnacona Taignoagny & Dom Agaya eſtans advertiz dudict renffort & de la bonne garde & guet que lon faiſoit furent courroucez deſtre en la male grace du cappitaine & envoyerent par pluſieurs fois de leurs gens faignant quilz feuſſent dailleurs pour veoir ſi on leur feroit deſplaiſir deſquelz on ne tint compte & nen fut faict ny monſtre aucun ſemblant. Et y vindrent leſdicts Donnacona Taignoagny, Dom Agaya & aultres pluſieurs fois parler audict cappitaine une riuiere entre d'eulx, demandant audict cappitaine ſil eſtoit marry & pourquoy il nalloit a Canada les veoir. Et ledict capitaine leur reſpondit quilz neſtoient que traiſtres & meſchans ainſi que on luy avoit rapporte, & auſſi quil avoit apperceu en pluſieurs ſortes comme de navoir tins promeſſe de aller a Hochelaga & de avoir retire la fille que on luy avoit donnee, & aultres mauvais tours quil leur nomma; mais pour tout ce que silz voulloient

eſtre gens de bien & oublyer leur malle volunte, quil leur pardonnoit & quilz vinſſent ſeurement a bort faire bonne chere comme pardevant. Deſquelles parolles remercierent ledict cappitaine & luy promiſrent quilz luy rendroient la fille qui ſen eſtoit fuye, dedans trois jours. Et le quatrieſme iour de novembre Dom Agaia accompaigne de ſix aultres hommes vindrent a noz navires pour dire audict cappitaine que le ſeigneur Donnacona eſtoit alle par le pays ſercher ladicte fille & que le lendemain elle luy ſeroit par luy amenee. Et oultre dit que Taignoagny eſtoit fort malade & quil prioit le cappitaine luy envoyer ung peu de ſel & de pain, ce que fiſt ledict capitaine, lequel luy manda que ceſtoit Jheſu qui eſtoit marry contre luy pour les maulvais tours quil avoit cuyde jouer.

Et le lendemain ledict Donnacona, Taignoagny, Dom Agaya & pluſieurs aultres vindrent & amenerent ladicte fille, la repreſentant audict cappitaine lequel nen tint compte & dict quil nen voulloit point & qu'ilz la remmenaſſent. A quoy reſpondirent faiſant leur excuſe quilz ne luy avoient pas conſeille ſen aller ains quelle ſen eſtoit allee parce que les paiges lavoient battue ainſi quelle leur avoit dict, & prioient de rechief le cappitaine de la

reprendre, & eulx mesmes la menerent jusques au navire. Apres lesquelles choses le cappitaine commanda apporter pain & vin & les festoya, puis prindrent conge les ungs des aultres. Et despuis sont allez & venuz a noz navires & nous a leur demourance en aussi grand amour que pardevant.

# Publications de la librairie Tross, à Paris

## CENT CINQ RONDEAULX D'AMOUR

Publiés, d'après ce manuscrit du commencement de la seconde [illegible], par Edwin Tross, *Imprimerie de M. Louis Perrin*, à Lyon, 1864, 2 vol. in-12, avec *fac-simile*, br.

*Papier de Hollande*, tiré à 200 exemplaires. [illegible]

Volume imprimé en caractères italiques, en rouge & en noir, [illegible] d'une [illegible] particulière, une des plus belles productions des presses de M. Louis Perrin. C'est le premier ouvrage qui ait été exécuté dans ce genre.

La suite de ces 104 *Rondeaux* forme un très-[illegible] [illegible]. Excepté les deux premiers & le dernier, tous les *Rondeaux*, se rôtis en regard l'un de l'autre, contiennent une demande ou une proposition faite par l'homme, à laquelle la dame répond par les autres *Rondeaux*. L'homme fait une déclaration, la dame la repousse. L'homme [illegible] à la charge, pour & suppléer à la fin la dame [illegible]. Mais après les guillaumes servent les angoisses. La dame devient jalouse, [illegible] malade, langue & le meurt de chagrin. L'homme, repentant, quitte le monde, pour se vouer à la vie [illegible]. C'est un poème [illegible] de [illegible], de [illegible] & de [illegible].

IL VIENT DE PARAITRE :

CANTIQUE *fait à l'honneur de Dieu par Henry de Bourbon III* du [illegible], très-chrétien Roy de France & de Navarre, après la bataille obtenue sur les Ligueurs en la plaine d'Ivry, le 14 de mars 1590. *Nouvellement imprimé à Lyon par Louis Perrin*. Vol. in-8°, tiré à [illegible] exemplaires.

Prix fin papier [illegible] 2 fr. [illegible]

[illegible] fin [illegible] [illegible]

JUL 14 1943